



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

21068-F

Distr. LIMITEE

CPD.16 (SPEC.)

2 mai 1995

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

**PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITES MANUFACTURIERES:  
CARACTERISTIQUES, DETERMINANTS ET TENDANCES FUTURES  
ANALYSE REGIONALE, REGION DE LA CEE**

**XP/RER/94/110**

**RAPPORT FINAL \***

établi par le

**Groupe de l'intégration des femmes au développement industriel**

---

\* Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

V.95-55291 (EX)

## PREFACE

La présente étude <sup>1/</sup> s'inscrit dans le cadre des efforts que l'ONUDI déploie pour aborder de façon systématique le rassemblement et l'analyse des données concernant la participation des femmes au secteur manufacturier ainsi que les facteurs qui déterminent leur participation à ce secteur. Cette démarche devrait servir de base pour recenser et mettre au point des stratégies et des plans d'action visant à améliorer la participation des femmes au développement industriel. Dans un contexte général, la présente étude s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'ONUDI aux préparatifs régionaux de la Quatrième Conférence sur les femmes, qui se tiendra à Beijing, en 1995. La présente étude a été généreusement appuyée par le Gouvernement néerlandais.

L'étude couvre en détail les économies industrialisées de la région de la CEE, sept économies naissantes d'Europe orientale et la Turquie. L'étude emploie la méthodologie dont l'ONUDI s'est servie pour analyser sur le plan mondial les caractéristiques de la participation des femmes à la vie industrielle et à la vie économique dans le cadre d'une étude de 1992-1993 intitulée "Les femmes dans les activités manufacturières: les caractéristiques, les déterminants et les tendances futures de leur participation" (ONUDI, octobre 1993). Un modèle conceptuel mis au point aux fins de l'analyse régionale a été un important instrument du choix des variables et des indicateurs. La méthodologie employée ainsi que quelques stratégies et plans d'action proposés et la banque de données établie aux fins de l'analyse sont les principaux éléments issus de la présente étude.

L'étude a été exécutée par le Groupe de l'intégration des femmes au développement industriel avec l'aide et le concours de la Commission économique pour l'Europe (CEE) relevant de l'ONU. Les consultants internationaux Cecilia Andersen, Anna Gelei et Teresa Salazar de Buckle, de même que l'équipe de typologie du Groupe, composée de Giorgia Dario-Paolucci, Claudia Barberis et Stefan Bosnjakovic, se sont répartis les travaux que l'étude exigeait.

---

<sup>1/</sup> Il convient de ne pas oublier que la période sur laquelle porte la présente étude est critique du fait qu'il s'agit d'une période de récession pour les pays industrialisés d'Europe et d'une période de transformation générale socio-économique et institutionnelle sans précédent pour les pays d'Europe orientale et d'Europe centrale sur lesquels porte l'analyse, remarque qui s'applique tout particulièrement aux économies en transition dans lesquelles il se produira dans un proche avenir de nouveaux changements, l'effet est impossible à prédire. Il se peut par suite que les conclusions de la présente étude se révèlent rétrospectivement déficientes dans un milieu déjà stabilisé.

**TABLE DES MATIERES**

	<i>Page</i>
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>CHAPITRE I: CADRE DE L'ANALYSE</b> .....	8
I.1 Objectifs de l'analyse .....	8
I.2 Cadre théorique .....	8
<b>CHAPITRE II: PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS LA CEE</b> .....	16
II.1 Tendances de l'évolution .....	16
II.1.1 Tendances de l'évolution récente à l'intérieur de l'OCDE .....	16
II.1.2 Tendances de l'évolution récente dans diverses économies naissantes d'Europe orientale .....	21
II.2 Modifications de structure et défis à relever .....	28
II.2.1 Renforcement du caractère tertiaire de l'économie .....	28
II.2.2 Modifications de structure à l'intérieur des activités manufacturières .....	29
II.2.3 Réorientation de la demande de main-d'oeuvre par un recours à des salariés plus qualifiés .....	29
II.2.4 Réorientation de l'offre de main-d'oeuvre .....	30
II.2.5 Réorientation des conditions de travail: souplesse accrue dans l'emploi .....	30
II.2.6 Privatisation accrue des services publics et réduction de l'appui aux industries non compétitives .....	31
II.3 Concurrence internationale .....	31
II.3.1 Interaction internationale croissante .....	31
II.3.2 Besoin croissant d'investir dans la mise en valeur des ressources humaines .....	32
<b>CHAPITRE III: PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b> .....	33
III.1 Rôle des femmes dans l'ensemble de l'économie .....	33
III.1.1 Place de la femme dans la population économiquement active .....	33
III.2 Participation des femmes aux activités manufacturières .....	36
III.3 Développement économique et industriel .....	36
III.4 Situation sociale et démographique .....	38
III.5 Prise de décisions sur le plan politique et sur le plan institutionnel .....	39
III.6 Déterminants de la participation des femmes à l'économie et à l'industrie .....	39
III.6.1 Facteurs influant sur la position de la femme dans la société .....	39
<b>CHAPITRE IV: TYPOLOGIES DE LA PARTICIPATION DES FEMMES - GROUPE DE                 PAYS ET CARACTERISTIQUES QU'ILS PRESENTENT</b> .....	43
IV.1 Caractéristiques des grappes .....	43
IV.1.1 Aperçu des principales caractéristiques des grappes .....	44
IV.1.2 Description des groupes de pays .....	45
IV.1.3 Caractéristiques additionnelles des économies en transition .....	51
IV.1.4 Caractéristiques des grappes: représentation graphique .....	52
<b>CHAPITRE V: CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	61
V.1 Conclusions et recommandations régionales .....	61
V.2 Recommandations propres aux grappes .....	65
V.3 Projets proposés .....	68

**TABLE DES MATIERES (cont.)**

	<i>Page</i>
BIBLIOGRAPHIE .....	71
GLOSSAIRE. ....	74

**ANNEXES**

Annexe 1: Liste des Etats membres de la CEE .....	77
Annexe 2: Liste des membres de l'OCDE .....	77
Annexe 3: Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent les pays groupés dans les différentes grappes - Grappe 1 à grappe 7 .....	78
Annexe 4: Sources des variables et des indicateurs .....	84
Annexe 5: Elargissement de la banque de données .....	87
Annexe 6: Liste des participants à l'Atelier de validation .....	88
Annexe 7: Annexe statistique .....	89

**ENCADRE ET TABLEAUX**

Encadré 1 Carte méthodologique .....	9
Encadré 2 Modèle conceptuel .....	9
Tableau 1 Liste des variables et des indicateurs .....	10
Tableau 2 Caractéristiques liés aux systèmes qui concernent les indicateurs retenus pour la totalité des pays .....	17
Tableau 3 Taux de croissance du PIB, de la VAM et de l'emploi recensé dans divers pays d'Europe centrale et d'Europe orientale .....	23
Tableau 4 Taux de chômage par sexe pour divers pays .....	23
Tableau 5 Modification de l'emploi total et de l'emploi des femmes par activité économique au cours de la période de transition 1990-1992 .....	26
Tableau 6 Modification de l'emploi des femmes dans le secteur des services dans certaines économies en transition, 1989-1992 .....	27
Tableau 7 Participation des femmes à la vie économique et industrielle, analyse de corrélation multiple, liens étroits .....	40
Tableau 8 Participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle - Résultats de l'analyse des facteurs .....	41
Tableau 9 Région de la CEE. Grappes et moyennes régionales .....	45
Tableau 10 Economies en transition, analyse de corrélation multiple, liens étroits .....	51

**FIGURES**

1 Grappe 1: Danemark, Finlande et Norvège .....	53
2 Grappe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède .....	54
3 Grappe 3: Espagne, Irlande et Italie .....	55
4 Grappe 4: Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie .....	56
5 Grappe 5: Grèce, Chypre et Portugal .....	57
6 Grappe 6: Luxembourg .....	58
7 Grappe 7: Turquie .....	59
8 Indice de l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes que compte la population économiquement active (PEA) (personnes âgées de 15 ans ou plus) .....	60

## INTRODUCTION

Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi de 1985 pour la promotion de la femme jusqu'à l'an 2000 établissent la contribution essentielle de la main-d'oeuvre féminine à la croissance et à la production économiques. La persistance d'un écart entre les femmes et les hommes dans la mise en valeur des ressources humaines représente l'important défi que l'on se doit de relever si l'on veut accélérer l'intégration de la femme en faisant en sorte que les structures et politiques économiques répondent davantage aux besoins de la femme.

Le manque de renseignements adéquats représente un grave obstacle lorsque l'on cherche à comprendre et à analyser la situation sociale et économique de la femme (pour la région considérée, cette remarque est particulièrement vraie à l'égard des économies naissantes d'Europe orientale). Sur le plan international, quelques progrès ont été accomplis quant à la conception d'ensemble des indicateurs permettant de mesurer l'activité économique des femmes. L'emploi de ces indicateurs a contribué à renforcer la notoriété des femmes et à faire mieux comprendre dans quelles conditions elles exercent leur activité à l'intérieur de l'économie. L'analyse de ces indicateurs peut aboutir à établir quelles en sont les incidences utiles pour le développement et le bien-être des nations.

La présente étude analyse la participation des femmes à l'économie et au secteur manufacturier. Une démarche systématique a été employée aux fins du rassemblement et de l'analyse des données, conformément aux travaux accomplis par l'ONUDI sur le plan mondial en 1992-1993. Elle se sert d'un modèle conceptuel qui reflète l'interaction d'un ensemble de systèmes, économique, industriel, politique, démographique et juridique, qui constituent le milieu dans lequel s'effectue le travail féminin (encadré 1). Le cadre méthodologique est exposé dans le chapitre premier et la liste des variables et des indicateurs est récapitulée au tableau 1 du chapitre premier.

La présente étude représente la contribution de l'ONUDI aux préparatifs régionaux de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra à Beijing, au cours de la présente année. Les stratégies et les mesures intégrées qui sont proposées dans la présente étude devraient représenter un apport aux fins de la formulation d'un plan d'action régional.

La complexité du modèle conceptuel utilisé pour l'analyse a exigé la mise en place de banques de données individuelles pour chaque pays. Si l'on veille à leur mise à jour continue, ces banques de données peuvent permettre de suivre de près le rôle des femmes dans l'économie et elles contribueront à renforcer la notoriété des femmes dans les différentes régions. Ces bases de données représenteront aussi des instruments utiles au moment où seront élaborés les programmes d'action nationale ou régionale qui visent à améliorer la condition de la femme dans le secteur manufacturier et dans l'ensemble de l'économie.

### Objectifs de l'étude

L'étude a essentiellement deux objectifs, qui sont:

- 1) d'améliorer les données statistiques dont on dispose sur la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle, et
- 2) d'en tirer des stratégies et des mesures qui permettent d'atténuer les écarts et d'améliorer la condition de la femme dans le secteur manufacturier et dans l'ensemble des activités économiques de la région. Une évaluation complète des caractéristiques de la place des femmes sur le marché du travail a été effectuée en suivant une démarche systématique à l'égard de l'analyse.

Cette démarche sert de base de comparaison aux données concernant la participation des femmes à l'économie, cadre qui sert à en tirer des conclusions et des recommandations. Ces apports seront utiles au processus de prise des décisions dans les domaines qu'il faut aborder si l'on veut renforcer la participation des femmes au développement économique et industriel, en termes quantitatifs comme en termes qualitatifs, et la placer sur un pied d'égalité avec les hommes.

Les données économiques utilisées dans l'étude montrent que la récession a peut-être atteint son point le plus bas dans un grand nombre de pays européens et de pays de l'OCDE, ou l'atteindra en 1995. Cette reprise économique ne soulagera guère le chômage, car le chiffre des chômeurs demeurera à des niveaux records ces prochaines années. En raison des modifications de structure prévisibles qui influenceront sur tous les secteurs industriels et sur l'administration publique, on peut prévoir que c'est exactement aussi ce qui se produira dans le cas des économies en transition.

La reprise économique dans les pays considérés offre une occasion absolument unique d'apporter au marché du travail les changements de structure qui sont nécessaires pour maintenir et améliorer la compétitivité de la région sur le plan mondial.

Les données montrent aussi que, dans le cadre économique d'ensemble, le rôle des femmes dans l'économie revêt une importance croissante. La proportion de femmes parmi les salariés et parmi les chômeurs s'est accrue de façon marquée ces dernières années, mais la place des femmes dans la main-d'oeuvre demeure toujours faible dans un certain nombre de pays et, à peu près partout, les femmes sont concentrées à l'intérieur d'un éventail étroit d'emplois et de secteurs. L'inégalité des chances pour les femmes demeure un important sujet de préoccupation. La place des femmes dans un cadre économique et industriel nouveau et leur intégration équitable au marché du travail seront donc d'importants points à débattre au cours des prochaines années.

Ces années se caractériseront par des modifications décisives de l'économie, qu'il s'agisse du défi que représentent l'innovation et l'adaptation technologiques, qu'il s'agisse de l'intégration et de l'expansion de l'Union européenne, qu'il s'agisse de la naissance économique de pays d'Europe orientale ou qu'il s'agisse encore de la capacité concurrentielle croissante d'un ensemble de pays d'Asie et d'Amérique du Sud. Cette évolution aboutit à une réinstallation internationale et à une restructuration internationale des industries et des services. Si ces modifications représentent une utilisation plus rationnelle et plus compétitive des facteurs de production de l'Europe, elles devraient aussi entraîner une croissance économique. Les répercussions bénéfiques de cette évolution à l'égard de la main-d'oeuvre féminine de la région dépendront pour beaucoup de l'aptitude des femmes à s'assurer une intégration et une participation accrues à l'économie. Inversement, la capacité concurrentielle de la région à l'intérieur de l'économie mondiale sera beaucoup fonction de la mesure dans laquelle les femmes et particulièrement les femmes qualifiées sont intégrées aux activités économiques de la région.

### **Structure de l'étude**

Le chapitre premier expose brièvement le cadre méthodologique employé pour l'analyse et expose les variables et indicateurs retenus pour l'étude.

Le chapitre II analyse les perspectives de l'évolution dans les différents pays de la région. Il présente les traits essentiels de l'évolution du marché effectif du travail dans la région de l'OCDE et dans les économies en transition. A titre complémentaire, le chapitre analyse de façon assez détaillée les tendances récentes qui se manifestent dans diverses économies naissantes d'Europe orientale. La deuxième partie du chapitre II montre comment on peut prévoir que les questions actuelles de développement économique et les tendances futures de ce développement influenceront sur la participation des femmes à l'économie et à l'industrie.

Le chapitre III s'attache tout particulièrement aux principales caractéristiques de la participation effective des femmes aux économies de la région, l'accent étant mis particulièrement sur le secteur manufacturier. Ce chapitre évalue aussi les facteurs capables d'avoir une influence tels que les facteurs économiques ou industriels, les facteurs démographiques et les facteurs tenant au milieu politique.

Le chapitre IV expose les sept grappes de pays qui ont été recensées comme présentant des caractéristiques communes sur le plan de la participation des femmes à l'économie et à l'industrie, ainsi que les obstacles à écarter et les défis à relever qui peuvent de leur côté faciliter la mise au point de stratégies et de plans d'action nettement définis qui permettent d'employer de façon plus efficace les ressources humaines aux fins du développement économique et industriel de la région.

Le chapitre V expose les domaines prioritaires de préoccupation qui ont trait aux questions actuelles présentant un intérêt pour la condition économique des femmes de la région et à la façon dont ces questions évolueront à l'avenir, eu égard aux différentes typologies de participation et aux différents défis propres à tel ou tel groupe qui auront été recensés au cours de la présente étude.

# CHAPITRE PREMIER

## CADRE DE L'ANALYSE

Le présent chapitre expose les principaux objectifs de la présente étude et la démarche méthodologique employée et il expose ensuite les principales conclusions auxquelles l'analyse est parvenue.

### 1.1 OBJECTIFS DE L'ANALYSE

La présente étude a pour but de circonscrire les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle et de déceler les facteurs économiques, sociaux et institutionnels clés qui influent sur cette participation. Le dépistage de typologies permet de classer de façon méthodique les pays sur lesquels porte l'étude en les répartissant en groupes dont les caractéristiques sont analogues pour ce qui est de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle.

On se fonde sur les résultats de l'étude pour analyser et examiner les principales questions actuelles ou en voie d'apparition qui présenteront un intérêt pour la condition industrielle de la femme à l'intérieur des différents pays et des différents groupes de pays et pour recenser des stratégies d'action différenciées en fonction des typologies de participation.

Le but est de parvenir à une compréhension globale et structurée des principales tendances et influences qui favorisent ou entravent l'intégration des femmes au secteur manufacturier, ainsi que du rôle de la main-d'oeuvre industrielle féminine à l'égard du progrès social, économique et industriel. Les données statistiques concernant la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle sont plus faciles à obtenir grâce à la mise en place de banques de données spécialisées par pays et par région aux fins de la présente analyse. Ces banques de données doivent être tenues à jour et servir à l'avenir d'instrument de surveillance de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle.

### 1.2 CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique se compose de trois parties, à savoir un modèle conceptuel, un recensement des variables et des indicateurs et une analyse statistique. Le cadre représente une méthode adaptée que l'ONUDI a mise au point en vue d'analyser les systèmes industriels et les typologies sectorielles (encadré 1).

#### 1.2.1 Modèle conceptuel de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle

Considérant que la typologie de la participation des femmes au secteur manufacturier et à l'économie tout entière des pays est le résultat de différents facteurs interactifs et d'un ensemble complexe de liens, il a été mis au point aux fins de l'analyse un modèle conceptuel représenté dans l'encadré 2. Ce modèle montre que les hypothèses de base aux fins de l'analyse sont les suivantes:

- 1) la participation des femmes à la vie économique est fonction de liens interactifs entre un certain nombre de systèmes d'ordre économique, social, démographique, traditionnel sur le plan culturel ou religieux, politique et juridique ou institutionnel;
- 2) chaque système peut être représenté par un certain nombre de variables, les variables choisies aux fins de la présente étude étant exposées dans le tableau 1. L'interaction de ces variables a des répercussions différentes sur la participation des hommes et des femmes à la vie

économique en fonction des différents groupes d'âges, groupes de revenu, groupes sociaux et unités ménagères;

- 3) les variables à l'intérieur d'un système peuvent renforcer, affaiblir ou neutraliser l'effet des variables d'autres systèmes.

Encadré 1

CADRE METHODOLOGIQUE

Le cadre méthodologique se compose de trois parties, à savoir un modèle conceptuel, un recensement des variables et des indicateurs et une analyse statistique. Ce cadre représente une démarche adaptée que l'ONUDI a mise au point pour l'analyse des systèmes industriels et des typologies sectorielles.

A. Modèle conceptuel de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle

Les hypothèses sur lesquelles l'analyse se fonde sont les suivantes:

- 1) La participation des femmes à la vie économique est fonction de rapports interactifs entre un certain nombre de systèmes, d'ordre économique, social, démographique, traditionnel sur le plan culturel ou religieux, politique et juridique ou institutionnel;
- 2) Chaque système peut être représenté par un certain nombre de variables. L'interaction de ces variables a des répercussions différentes sur la participation des hommes et des femmes à la vie économique en fonction des différents groupes d'âges, groupes de revenu, groupes sociaux et unités ménagères;
- 3) Les variables à l'intérieur d'un système peuvent renforcer, affaiblir ou neutraliser l'effet des variables dans d'autres systèmes.

B. Recensement des variables et des indicateurs

La recherche empirique, les enquêtes et les études ont permis de recenser les questions qui présentent un intérêt pour l'examen du rôle des femmes à l'égard du développement économique ou industriel. Ces questions sont formulées sous forme de variables et classées dans les systèmes pertinents. Des indicateurs statistiques ont été choisis pour quantifier et systématiser l'information qui a trait aux variables. Le choix de ces indicateurs a fait une très large place aux travaux théoriques que l'ONU et les organismes qui lui sont reliés ont effectués à l'égard de statistiques en fonction du sexe qui caractérisent le rôle économique de la femme. Le tableau 1 donne la liste des variables et des indicateurs groupés en fonction des systèmes pertinents. Une évaluation des indicateurs à l'échelon des pays et à l'échelon de la région a aidé à établir les différentes typologies de la place que les hommes et que les femmes occupent dans la main-d'œuvre à un moment donné.

C. Instruments et analyse statistiques

Des instruments statistiques ont facilité les comparaisons entre pays d'importants ensembles de données qui ont fourni une image complète des facteurs influant sur le rôle économique de la femme. Des moyennes, des corrélations et des régressions ont été calculées pour déterminer la rigueur ou l'imperfection d'indicateurs ainsi que des relations existant entre eux. Des méthodes statistiques à plusieurs variables ont servi à grouper approximativement des pays ayant en commun des caractéristiques analogues quant à la participation des femmes à la vie économique. Les résultats de l'analyse statistique ont été vérifiés par des données qualitatives.

Encadré 2

MODELE CONCEPTUEL

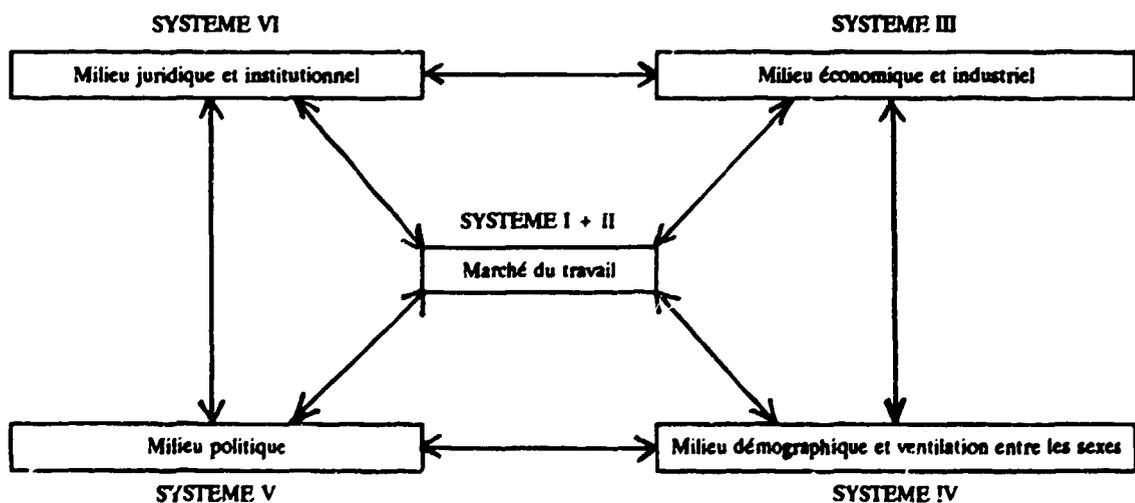


Tableau 1. LISTE DES VARIABLES ET DES INDICATEURS

<b>I. CARACTERISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE</b>	
<b>Variable 1.1 Taille et répartition de la population économiquement active (PEA)</b>	
1.1.1	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans ou davantage) ~ [Proportion de femmes économiquement actives âgées de 15 ans ou plus par rapport au total des femmes âgées de 15 ans ou plus que compte la population]
1.1.2	Écart entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes ~ [Hommes ou femmes économiquement actifs par rapport à la PEA totale]
1.1.3	Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 à 64 ans) [Proportion de femmes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans par rapport au total des femmes de 15 à 64 ans que compte la population]
1.1.4	Indice de la PEA (personnes âgées de 15 à 64 ans) [(Nombre d'hommes âgés de 15 à 64 ans - nombre de femmes âgées de 15 à 64 ans) par rapport au total des femmes constituant la PEA]
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole ~ [Femmes économiquement actives que compte l'agriculture par rapport au total des femmes que compte la PEA du pays]
1.1.7	Proportion de femmes employées dans le secteur tertiaire (commerce et services) ~ [Proportion de femmes économiquement actives employées dans le secteur tertiaire par rapport au total de femmes que compte la PEA du pays]
1.1.8	Écart entre les sexes dans les activités tertiaires ~ [(Hommes économiquement actifs employés dans le secteur tertiaire - femmes économiquement actives employées dans le secteur tertiaire) par rapport à la PEA totale du secteur tertiaire]
1.1.9	Taux de croissance du nombre des femmes économiquement actives (1970-1990)
1.1.10	Proportion de femmes dans la PEA totale [Nombre de femmes que compte la PEA par rapport à la PEA totale]
<b>Variable 1.2 Taille et répartition de l'emploi</b>	
1.2.1	Taux d'emploi des femmes [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié par rapport au total de femmes que compte la PEA]
1.2.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié - nombre de femmes exerçant un emploi salarié) par rapport au nombre total d'hommes exerçant un emploi salarié]
1.2.3	Taux d'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans les activités autres qu'agricoles par rapport au nombre total des femmes exerçant un emploi salarié]
1.2.4	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans les activités autres qu'agricoles - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans des activités autres qu'agricoles) par rapport au total des hommes exerçant un emploi salarié dans des activités autres qu'agricoles]
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire ~ [Nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur tertiaire par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
1.2.6	Indice du taux d'emploi dans le secteur tertiaire [(Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans le secteur tertiaire - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur tertiaire) par rapport au nombre total d'hommes exerçant un emploi dans le secteur tertiaire]
1.2.7	Taux d'emploi des femmes dans le secteur des services [Nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur des services par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur tertiaire]
1.2.8	Indice du taux d'emploi dans le secteur des services [(Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans le secteur des services - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur des services) par rapport au total des hommes exerçant un emploi salarié dans le secteur des services]
1.2.9	Taux d'emploi global des femmes [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié par rapport à l'effectif total de la main-d'oeuvre]
1.2.10	Taux de croissance de la proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans des activités autres qu'agricoles [Taux = $(Vf/Vp) 1/n - 1$ ] Vf = dernière année en date; Vp = première année en date]

**Variable 1.3 Situation au regard de l'emploi**

- 1.3.1 Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte ~  
[Nombre de femmes travaillant pour leur propre compte par rapport au nombre total de femmes salariées]
- 1.3.2 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre d'hommes travaillant pour leur propre compte - nombre de femmes travaillant pour leur propre compte) par rapport au nombre total d'hommes travaillant pour leur propre compte]
- 1.3.3 Proportion de femmes exerçant un emploi familial non rémunéré  
[Nombre de femmes exerçant un emploi familial non rémunéré par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
- 1.3.4 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre d'hommes exerçant les fonctions d'aide familiale non rémunéré - nombre de femmes exerçant les fonctions d'aide familiale non rémunéré) par rapport au nombre total d'hommes exerçant les fonctions d'aide familiale non rémunéré]
- 1.3.5 Proportion de femmes employées à temps partiel  
[Nombre de femmes employées à temps partiel par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi rémunéré]

**Variable 1.4 Emploi en fonction de l'employeur**

- 1.4.1 Proportion de femmes employées dans le secteur public  
[Nombre de femmes employées dans le secteur public par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
- 1.4.2 Indice des femmes employées dans le secteur public  
[(Nombre d'hommes employés dans le secteur public - nombre de femmes employées dans le secteur public) par rapport au nombre total d'hommes employés dans le secteur public]

**Variable 1.5 Situation dans la profession**

- 1.5.1 Proportion de femmes exerçant un emploi dans les professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées  
[Nombre de femmes occupant un emploi du groupe O/1 par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi rémunéré]
- 1.5.2 Taux de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre d'hommes exerçant un emploi du groupe O/1 - nombre de femmes exerçant un emploi du groupe O/1) par rapport au nombre total d'hommes exerçant un emploi du groupe O/1]
- 1.5.3 Proportion de femmes occupant un poste de directeur ou de cadre administratif supérieur  
[Nombre de femmes occupant un poste du groupe 2 par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
- 1.5.4 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre d'hommes exerçant un emploi du groupe 2 - nombre de femmes exerçant un emploi du groupe 2) par rapport au total des hommes exerçant un emploi du groupe 2]
- 1.5.7 Taux d'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles  
[Nombre de femmes exerçant un emploi des groupes 7+8+9 par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
- 1.5.8 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre d'hommes exerçant un emploi des groupes 7+8+9 - nombre de femmes exerçant un emploi des groupes 7+8+9) par rapport au nombre total d'hommes exerçant un emploi des groupes 7+8+9]

**II. CARACTERISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE INDUSTRIELLE**

**Variable 2.1 Taille et répartition**

- 2.1.1 Taux de participation des femmes au secteur manufacturier ~  
[Proportion de femmes économiquement actives qui exercent un emploi salarié dans le secteur manufacturier par rapport au total de femmes que compte la PEA]
- 2.1.2 Ecart entre les sexes que font apparaître les activités industrielles (manufacturières) ~  
[(Nombre d'hommes exerçant un emploi manufacturier salarié - nombre de femmes exerçant un emploi manufacturier salarié) par rapport au total de la PEA employée dans le secteur manufacturier]
- 2.1.3 Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier  
[Nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié]
- 2.1.4 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes  
[(Nombre total d'hommes exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier - nombre total de femmes exerçant un emploi salarié dans ce secteur) par rapport au nombre total de salariés masculins du secteur manufacturier]

2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs sous-secteur (31) ~ [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 31 par rapport au nombre total de femme: exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier]
2.1.6	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 31 - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans ce sous-secteur) par rapport au nombre total d'hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 31]
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir (32) ~ [Nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 32 par rapport au nombre total de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier (3)]
2.1.8	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 32 - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans ce sous-secteur) par rapport au total des hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 32]
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel, sous-secteur (38) ~ [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 38 par rapport au total des femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier (3)]
2.1.10	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Nombre d'hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 38 - nombre de femmes exerçant un emploi salarié dans ce sous-secteur) par rapport au total des hommes exerçant un emploi salarié dans le sous-secteur 38]
2.1.11	Femmes exerçant un emploi salarié manufacturier [Proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans le secteur manufacturier par rapport au total des personnes exerçant un emploi salarié dans ce secteur]

### III. MILIEU ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL

#### Variable 3.1 Niveau de développement économique

3.1.1	Logarithme du PIB par habitant [(minX - X (= PIB par habitant:log)) / (minX - maxX)]
3.1.2	Part du secteur agricole dans le PIB
3.1.3	Part du secteur tertiaire dans le PIB
3.1.4	Part de la VAM dans le PIB
3.1.5	Part des exportations dans le PIB
3.1.7	Taux d'inflation [Moyenne de l'indice des prix pour les trois dernières années]
3.1.8	Part des dépenses publiques dans le PIB
3.1.9	PIB par habitant ~ [Valeurs absolues en dollars des Etats-Unis d'Amérique]
3.1.10	Indice de la sécurité alimentaire
3.1.11	Indice de pauvreté intégré

#### Variable 3.2 Niveau du développement industriel

3.2.1	Logarithme de la VAM par habitant [(minX - X) / (minX - maxX)]
3.2.2	Part des articles manufacturés (3) dans le total des exportations [Exportation d'articles manufacturés (3) par rapport aux exportations totales]
3.2.3	Part du sous-secteur 31 et 32 dans la VAM totale ~ [VAM (31 + 32) par rapport à la VAM totale (3)]
3.2.4	Part du sous-secteur 38 dans la VAM totale ~ [VAM (38) par rapport à la VAM totale (3)]
3.2.5	VAM par habitant
3.2.6	Taux de croissance annuel de l'industrie (1980-1990)
3.2.9	Part des produits alimentaires et boissons (sous-secteur 31) dans la VAM totale
3.2.10	Part des industries textiles et du cuir (sous-secteur 32) dans la VAM totale

<b>Variable 3.3 Infrastructure</b>	
3.3.1	Longueur des voies ferrées par 1000 km <sup>2</sup>
3.3.2	Longueur des routes par 1000 km <sup>2</sup>
3.3.3	Nombre des postes récepteurs de radio par 1000 habitants
3.3.4	Dépenses publiques consacrées aux besoins humains essentiels [Dépenses publiques consacrées à la sécurité sociale, au logement, à l'eau et à l'alimentation par rapport au total des dépenses publiques]
3.3.5	Dépenses publiques consacrées à l'instruction [Dépenses publiques consacrées à l'instruction par rapport au total des dépenses publiques]
<b>IV. SITUATION SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE</b>	
<b>Variable 4.1 Taille et répartition de la population</b>	
4.1.1	Urbanisation [Population urbaine par rapport à la population totale]
4.1.2	Taux d'urbanisation [(Nombre d'hommes que compte la population urbaine - nombre de femmes que compte la population urbaine) par rapport au total d'hommes que compte la population urbaine]
4.1.3	Ecart de l'espérance de vie entre les hommes et les femmes [(Espérance de vie des hommes à la naissance - espérance de vie des femmes à la naissance) par rapport à l'espérance de vie totale à la naissance]
4.1.4	Fécondité totale (naissances par femme) ~
4.1.5	Age moyen du premier mariage pour les femmes [(minX - X) / (minX - maxX)]
4.1.6	Indice de l'âge légal du mariage [(Age légal de l'époux - âge légal de l'épouse) par rapport à l'âge légal de l'époux]
4.1.7	Taille des ménages ~ [Nombre de personnes par ménage]
4.1.8	Ménages ayant une femme à leur tête ~ [Nombre de femmes à la tête d'un ménage par rapport au nombre total de ménages]
<b>Variable 4.2 Accès à l'instruction</b>	
4.2.1	Ecart des taux d'alphabétisation entre les sexes [(Taux d'alphabétisation des femmes - taux d'alphabétisation des hommes) par rapport au taux d'alphabétisation total]
4.2.2	Taux de scolarisation primaire chez les filles [Nombre de filles inscrites dans les écoles primaires par rapport au nombre de filles que compte le groupe d'âge correspondant]
4.2.3	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Taux de scolarisation primaire chez les garçons - taux de scolarisation primaire chez les filles) par rapport au nombre de garçons inscrits dans l'enseignement primaire]
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles ~ [Nombre de filles inscrites dans les écoles secondaires par rapport au total de femmes que compte le groupe d'âge correspondant]
4.2.5	Ecart de la scolarisation secondaire en fonction du sexe [(Taux de scolarisation secondaire chez les filles - taux de scolarisation secondaire chez les garçons) par rapport au taux de scolarisation secondaire total]
4.2.6	Proportion de femmes inscrites dans les établissements d'enseignement tertiaire [Nombre de femmes inscrites dans l'enseignement tertiaire par rapport au total de femmes que compte le groupe d'âge correspondant]
4.2.7	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Taux de scolarisation tertiaire chez les hommes - taux de scolarisation tertiaire chez les femmes) par rapport au nombre total d'hommes inscrits dans l'enseignement tertiaire]
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques ~ [Nombre de femmes poursuivant des études techniques par rapport au nombre total de femmes poursuivant des études]
4.2.11	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes [(Nombre d'hommes poursuivant des études techniques - nombre de femmes poursuivant des études techniques) par rapport au nombre total d'hommes poursuivant des études techniques]

<b>V. MILIEU POLITIQUE</b>	
<b>Variable 5.1 Répartition des pouvoirs</b>	
5.1.1	Représentation parlementaire [Nombre de femmes membres du Parlement par rapport au nombre total des membres que compte le Parlement]
5.1.2	Mécanisme national en faveur de la promotion de la femme
5.1.3	Représentation dans les organes exécutifs [Femmes occupant les trois postes ministériels les plus élevés par rapport au nombre total des postes ministériels se trouvant aux trois échelons les plus élevés]
5.1.4	Représentation dans le cadre des affaires économiques et juridiques [Femmes occupant des postes relevant des affaires économiques ou juridiques par rapport au nombre total de femmes occupant les trois postes ministériels les plus élevés]
<b>VI. MILIEU JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL</b>	
<b>Variable 6.1 Protection juridique</b>	
6.1.1	Ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
6.1.2	Ratification de la Convention 100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération, 1951
6.1.3	Ratification de la Convention 111 de l'OIT concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession, 1958

Source: A L'ANNEXE 4.

Note: ~ Indicateurs employés dans l'échantillonnage par grappes.

### 1.2.2 Recensement des variables et des indicateurs

La recherche empirique, les enquêtes et les études ont permis de recenser des questions présentant directement ou indirectement un intérêt pour l'examen du rôle de la femme à l'égard du développement économique et industriel. Ces questions sont formulées sous forme de variables et classées dans les systèmes pertinents. Des indicateurs statistiques ont été choisis pour quantifier et systématiser l'information qui a trait aux variables. Le choix de ces indicateurs a fait une très large place aux travaux théoriques que l'ONU et les organismes qui lui sont reliés ont effectués en ce qui concerne les statistiques en fonction du sexe qui caractérisent le rôle économique de la femme. Le tableau 1 donne la liste des variables et des indicateurs choisis groupés en fonction des systèmes pertinents. Ce tableau met en relief les variables qui ont été choisies en fin de compte aux fins de l'analyse. La couverture par pays a été fonction des données comparatives dont on disposait. La composition définitive de la liste des variables qui a été retenue aux fins de l'étude a été fonction de l'analyse des facteurs et de l'analyse à plusieurs variables qui ont servi à recenser les ensembles statistiquement indépendants de variables sur lesquels l'échantillonnage par grappes devait se fonder.

Une évaluation des indicateurs à l'échelon des pays et à l'échelon de la région a aidé à établir les différentes typologies de la place que les hommes et que les femmes occupent dans la main-d'oeuvre à un moment donné.

### 1.2.3 Outils et analyse statistiques

Diverses méthodes et divers instruments d'analyses statistiques ont été appliqués aux variables retenues. Les outils statistiques ont facilité l'analyse comparative entre pays des systèmes composés d'un ensemble relativement important de variables déterminant simultanément le système à analyser. L'ensemble des indicateurs retenus donne une image plus complète des facteurs qui influent sur le rôle économique des femmes dans la région. Les valeurs moyennes, les corrélations et les régressions ont été calculées pour établir la rigueur et les déficiences des indicateurs ainsi que les liens qui existent entre eux. Des méthodes statistiques à plusieurs variables ont été employées pour parvenir à grouper des pays pour lesquels la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle présente des caractéristiques analogues. Les résultats de l'analyse statistique ont été vérifiés par des données qualitatives.

L'échantillonnage par grappes a servi à recenser les principaux groupes de pays présentant des caractéristiques analogues. L'échantillonnage par grappes groupe les objets ou pays en fonction d'indicateurs qui exposent le système analysé, en l'occurrence, la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle dans les différents pays de la région. Cette méthode présente des avantages par rapport à d'autres méthodes de classement du fait qu'elle prend simultanément en considération un grand nombre d'indicateurs et permet ainsi d'évaluer de façon plus complète la participation des femmes en même temps qu'elle circonscrit les différences qui prévalent.

L'examen des caractéristiques de la participation des femmes qui sont particulières à un groupe de pays permet d'établir les typologies de la participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle ainsi que de recenser les contraintes qui pèsent sur l'amélioration de la condition de la femme sur le marché du travail ainsi que les occasions qui s'offrent d'améliorer cette condition. L'analyse en question facilite la formulation de stratégies d'action répondant aux besoins bien définis de chacun des groupes de pays.

Le manque de données propres à l'un ou l'autre sexes a eu pour résultat de limiter l'analyse, en particulier quant à la façon dont les divers pays ont été couverts dans l'étude. Les pays pour lesquels on ne disposait pas des variables les plus indispensables ont dû être supprimés de l'échantillon, le problème s'étant le plus souvent posé à l'égard des pays d'Europe orientale et d'Europe centrale. On a réussi finalement à obtenir un échantillon de 25 pays, pour lequel l'ensemble des 16 indicateurs retenus assurait une couverture complète. Cet échantillon a servi aux fins de l'analyse par grappes qui a permis de décrire les typologies de participation des femmes à la vie économique et industrielle, de recenser les défis à relever et les obstacles à surmonter et d'en tirer des stratégies et des plans d'action 2/.

---

2/ Ces derniers ont été établis au cours de l'Atelier régional ONUDI-CEE qui s'est tenu à Genève, du 21 au 23 février 1995.

## CHAPITRE II

### PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS LA CEE

Ce chapitre analyse, dans sa section II.1, les perspectives actuelles d'évolution de la région. L'analyse traite des tendances de l'évolution à l'intérieur de l'OCDE puis de ce qui se produit dans diverses économies naissantes d'Europe orientale et d'Europe centrale. La section II.2 examine les principaux changements de structure et les principaux défis à relever qui caractérisent en particulier la région de l'OCDE, mais dont on prévoit qu'avec le temps ils influenceront sur l'évolution des économies naissantes. Le chapitre s'attache aussi à la nécessité d'une mise en valeur des ressources humaines en raison de la situation de la concurrence internationale.

Le tableau 2 comporte des indicateurs retenus pour un grand nombre de pays de la région.

#### II.1 Tendances de l'évolution

Cette section s'attache plus particulièrement à l'évolution du marché du travail industriel tant à l'intérieur de l'OCDE que dans quelques économies naissantes d'Europe orientale.

##### II.1.1 Tendances de l'évolution récente à l'intérieur de l'OCDE

###### II.1.1.1 Croissance économique et évolution du marché du travail

La croissance économique est demeurée relativement faible dans la région de l'OCDE en 1993. Le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 1,2% alors qu'il avait atteint une croissance de 1,7% en 1992 (annexe statistique, tableau 2). Le PIB réel a notamment fléchi de 0,2% en Europe du fait qu'un grand nombre de pays ont commencé à connaître une récession. Parmi les grands pays européens, le Royaume-Uni faisait exception sur le plan des mauvais résultats économiques, sa reprise économique ayant commencé au cours du second semestre de 1992. La reprise économique a englobé d'autres pays, notamment l'Australie, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et la Nouvelle-Zélande.

La croissance de la production a repris de la vigueur en 1994, mais elle demeure inégale entre les pays membres de l'OCDE en raison de leur position cyclique différente. Les pays qui connaissent une reprise devraient continuer d'enregistrer une croissance relativement forte du fait que la demande intérieure augmente. La plupart des autres pays de l'OCDE devraient connaître une reprise entraînée, dans une large mesure, par un accroissement des exportations nettes en raison de la force relative des marchés d'exportation et de l'amélioration de la compétitivité. Etant donné qu'un grand nombre de pays européens cesseront de connaître la récession en 1994, on prévoit que la croissance pour l'ensemble de la région de l'OCDE aura plus que doublé par rapport à 1993, le PIB réel s'accroissant de 2,6%. On prévoit toutefois que la croissance en Europe n'atteindra que 1,9%.

Les gains en matière d'emploi ont été relativement faibles, même dans les pays dont l'économie a connu une reprise précoce. Pour l'ensemble de la région de l'OCDE, l'emploi a continué de diminuer en 1993, fléchissant de 0,3%. En 1992, un fléchissement de 0,2% avait été enregistré (annexe statistique, tableau 2). Le fléchissement a été le plus marqué en Europe, où l'emploi a diminué de 1,9%, la plupart des pays enregistrant des baisses. Les deux pays qui connaissaient la reprise, à savoir l'Australie et le Royaume-Uni, ont aussi enregistré des baisses. Les baisses les plus fortes ont été enregistrées en Finlande et en Suède, pays dans lesquels il y a eu restructuration économique.

Tableau 2. Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent les indicateurs retenus pour la totalité des pays

Pays	Système I								Système II				
	1.1.1	1.1.2	1.1.5	1.1.7	1.2.1	1.2.5	1.2.7	1.3.1	2.1.1	2.1.3	2.1.5	2.1.7	1.3.1
Moyennes régionales:	50%	27%	15%	69%	82%	66%	46%	7%	18%	24%	15%	25%	24%
<b>Pays d'Europe occidentale</b>													
Allemagne	45%	0,31	3%	-	94%	71%	51%	2	20%	21%	12%	15%	40%
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arménie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	44%	0,30	8%	40%	96%	70%	46%	4%	18%	20%	17%	22%	31%
Belgique	39%	0,36	2%	110%	80%	82%	23%	10%	11%	14%	16%	11%	27%
Canada	58%	0,18	2%	63%	90%	86%	51%	4%	10%	10%	16%	10%	24%
Chypre	49%	0,39	17%	35%	95%	59%	36%	4%	23%	29%	15%	64%	4%
Danemark	62%	0,16	3%	111%	87%	82%	21%	4%	15%	14%	25%	3%	25%
Espagne	33%	0,48	8%	133%	80%	75%	54%	16%	14%	15%	19%	12%	16%
Etats-Unis d'Amérique	56%	0,16	1%	58%	93%	84%	56%	3%	12%	13%	9%	21%	36%
Finlande	56%	0,12	6%	55%	90%	78%	61%	5%	14%	15%	20%	10%	24%
France	47%	0,27	4%	115%	87%	78%	31%	7%	13%	15%	17%	9%	30%
Gibraltar	34%	0,55	-	-	100%	85%	41%	1%	2%	13%	4%	-	-
Grèce	34%	0,47	23%	115%	88%	56%	24%	20%	16%	16%	18%	11%	5%
Groenland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Iles Anglo-Normandes</b>													
Ile de Man	46%	0,27	1%	-	-	-	-	3%	3%	-	-	-	-
Irlande	37%	0,46	3%	118%	89%	78%	27%	9%	15%	17%	17%	7%	33%
Islande	60%	0,29	7%	69%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	39%	0,39	2%	79%	86%	83%	65%	5%	-	-	14%	-	-
Italie	35%	0,46	7%	116%	83%	69%	21%	19%	17%	21%	7%	14%	26%
Liechtenstein	47%	0,45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	39%	0,43	3%	103%	61%	84%	24%	7%	7%	7%	30%	2%	27%
Malte	18%	0,69	1%	79%	98%	66%	70%	3%	33%	48%	8%	61%	9%
Maroco	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	51%	0,29	6%	-	-	-	-	-	11%	-	-	-	-
Norvège	55%	0,17	3%	59%	91%	86%	62%	2%	8%	9%	23%	11%	21%
Pay-Bas	46%	0,34	3%	108%	91%	81%	20%	7%	9%	9%	21%	3%	21%
Portugal	50%	0,30	12%	105%	94%	63%	57%	22%	23%	23%	11%	19%	9%
Ex-République démocratique allemande	61%	0,08	5%	51%	-	-	-	1%	20%	21%	-	-	-
Ex-République fédérale d'Allemagne	48%	0,32	3%	109%	-	73%	30%	5%	21%	21%	10%	7%	40%
Royaume-Uni	52%	0,29	1%	108%	94%	82%	23%	7%	14%	14%	13%	6%	35%
San Marino	53%	0,31	2%	-	94%	69%	61%	10%	26%	31%	4%	36%	24%
Suède	48%	0,08	2%	64%	96%	86%	68%	2%	10%	11%	15%	9%	41%
Suisse	38%	0,38	4%	43%	97%	77%	43%	1%	23%	24%	-	-	-
Turquie	34%	0,56	75%	10%	75%	15%	55%	10%	12%	10%	9%	75%	5%
<b>Pays d'Europe centrale et d'Europe orientale</b>													
Albanie	41%	-	52%	16%	76%	34%	59%	-	-	-	-	-	-
Bélarus	69%	0,04	17%	-	98%	45%	-	-	-	28%	10%	30%	39%
Bosnie - Herzégovine	-	-	-	-	80%	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	59%	0,15	5%	41%	80%	57%	-	-	-	35%	14%	27%	15%
Croatie	35%	0,25	13%	49%	71%	62%	52%	15%	-	41%	16%	47%	17%
Estonie	63%	-0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Géorgie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	53%	0,20	6%	47%	78%	68%	59%	4%	33%	22%	19%	32%	17%
Lettonie	73%	0,00	-	-	-	-	-	-	-	24%	-	-	-
Lituanie	67%	0,06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	54%	0,15	21%	40%	106%	53%	57%	13%	22%	28%	19%	32%	21%
République de Moldova	67%	0,05	45%	-	51%	-	-	-	-	50%	52%	79%	-
République tchèque	60%	0,10	4%	48%	79%	62%	51%	-	-	28%	10%	30%	32%
Ex-République yougoslave de Macédonie	46%	0,43	68%	-	-	-	-	22%	4%	15%	-	-	-
Roumanie	50%	0,21	26%	26%	92%	34%	48%	8%	36%	37%	9%	40%	28%
Slovaquie	55%	0,14	7%	59%	88%	62%	69%	3%	30%	27%	14%	33%	23%
Slovénie	54%	0,12	47%	22%	31%	18%	53%	1%	31%	39%	7%	36%	12%
Ex-Tchécoslovaquie	57%	0,53	63%	60%	95%	61%	49%	5%	33%	29%	8%	18%	20%
Ukraine	70%	0,03	-	-	-	-	-	-	-	48%	-	-	-
Ex-Union des Républiques socialistes soviétiques	67%	0,07	10%	46%	-	-	-	-	30%	-	-	-	-
Yougoslavie:	40%	0,38	34%	-	68%	66%	60%	8%	-	30%	-	-	-
Yougoslavie, Ex-République fédérative socialiste de	40%	0,38	34%	38%	68%	66%	60%	8%	-	30%	-	-	-

Tableau 2. Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent les indicateurs retenus pour la totalité des pays

Pays	Système III							Système IV				Système V
	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.1.9	3.2.2	3.2.3	3.2.4	4.1.4	4.1.7	4.2.4	4.2.10	5.1.1
Moyennes régionales:	11%	53%	25%	\$ 11 166	84%	277%	29%	2,06	3,12	87%	30%	14%
<b>Pays d'Europe occidentale</b>												
Allemagne	1%	39%	29%	\$ 21 953	98%	14%	50%	1,64	1,63	92%	37%	31%
Andorre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arménie	-	-	-	-	-	-	-	-	4,70	-	-	-
Autriche	2%	5%	25%	\$ 23 508	98%	21%	37%	1,40%	2,90	81%	28%	22%
Belgique	2%	5%	22%	\$ 21 872	90%	24%	30%	1,60	2,70	100%	46%	9%
Canada	3%	8%	10%	\$ 20 724	83%	20%	33%	1,70	2,90	104%	22%	13%
Chypre	6%	65%	14%	\$ 9 292	-	51%	13%	2,48	3,90	85%	2%	4%
Danemark	4%	60%	17%	\$ 27 366	89%	26%	3%	1,50	2,31	107%	29%	33%
Espagne	4%	59%	21%	\$ 14 709	91%	25%	32%	1,50	3,50	107%	26%	15%
Etats-Unis d'Amérique	2%	66%	21%	\$ 23 679	90%	17%	42%	1,90	2,64	99%	19%	7%
Finlande	5%	54%	17%	\$ 21 738	98%	16%	32%	1,70	2,53	114%	28%	39%
France	1%	62%	19%	\$ 23 045	94%	19%	40%	1,80	2,90	96%	20%	6%
Gibraltar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	16%	49%	14%	\$ 7 562	82%	42%	17%	1,50	3,00	89%	10%	5%
Groenland	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Iles Anglo-Normandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ile de Man	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	8%	42%	34%	\$ 14 146	95%	31%	36%	2,30	4,05	103%	9%	8%
Islande	10%	53%	14%	\$ 25 618	6%	46%	23%	2,84	-	134%	19%	24%
Israël	2%	47%	17%	\$ 12 637	-	23%	45%	3,77	3,10	69%	34%	7%
Italie	4%	57%	21%	\$ 21 539	88%	20%	40%	1,30	3,00	78%	33%	8%
Liechtenstein	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	2%	63%	24%	\$ 26 923	90%	10%	20%	1,50	3,10	75%	62%	13%
Malte	3%	42%	22%	\$ 7 472	97%	44%	30%	2,07	-	124%	12%	2%
Monaco	-	-	-	\$ 4 389	-	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	4%	69%	5%	\$ 2 573	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	3%	49%	13%	\$ 26 318	49%	28%	28%	1,80	2,70	97%	30%	36%
Pay-Bas	4%	61%	19%	\$ 21 098	88%	20%	34%	1,60	2,43	103%	39%	21%
Portugal	6%	54%	27%	\$ 8 546	95%	40%	3%	1,60	4,00	56%	2%	9%
Ex-République démocratique allemande	12%	29%	55%	\$ 9 073	90%	2 840%	33%	1,70	2,56	-	19%	21%
Ex-République fédérale d'Allemagne	2%	55%	30%	\$ 16 080	89%	1 440%	7%	1,40	2,36	-	33%	15%
Royaume-Uni	2%	54%	17%	\$ 13 877	91%	19%	39%	1,80	2,80	85%	11%	7%
San Marino	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	2%	60%	18%	\$ 28 483	98%	12%	43%	1,90	2,30	92%	33%	38%
Suisse	3%	65%	26%	\$ 34 990	95%	2 117%	40%	1,50	2,50	93%	8%	16%
Turquie	17%	46%	23%	\$ 2 722	79%	31%	20%	3,80	4,97	31%	21%	1%
<b>Pays d'Europe centrale et d'Europe orientale</b>												
Albanie	42%	-	-	\$ 109	69%	55%	15%	4,66	4,70	50%	37%	5%
Bélarus	21%	-	42%	\$ 1 218	-	-	-	-	3,17	81%	41%	3%
Bosnie - Herzégovine	-	-	-	\$ 2 040	-	-	-	-	4,00	49%	51%	3%
Bulgarie	27%	-	-	\$ 623	-	27%	19%	2,17	2,80	57%	43%	13%
Croatie	13%	-	-	\$ 2 277	95%	36%	26%	-	-	-	-	-
Estonie	17%	-	-	\$ 6 953	-	-	-	-	3,10	-	-	-
Géorgie	-	-	-	-	-	-	-	-	4,10	-	-	-
Hongrie	7%	38%	21%	\$ 3 441	66%	34%	30%	2,09	2,60	97%	40%	11%
Lettonie	24%	-	46%	\$ 409	91%	-	-	1,86	3,10	-	-	-
Lituanie	30%	-	-	\$ 496	77%	-	-	-	3,20	-	-	-
Pologne	7%	26%	37%	\$ 2 179	59%	30%	31%	2,25	3,30	69%	63%	13%
République de Moldova	40%	-	-	\$ 232	-	-	-	-	3,40	-	-	5%
République tchèque	8%	-	-	\$ 1 586	89%	20%	41%	2,34	2,60	90%	37%	10%
Ex-République yougoslave de Macédoine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	23%	-	-	\$ 778	69%	40%	35%	2,63	3,10	66%	79%	3%
Slovaquie	6%	-	48%	\$ 1 880	-	31%	31%	2,09	2,98	91%	21%	15%
Slovénie	5%	-	29%	\$ 6 132	-	27%	33%	-	3,10	67%	23%	14%
Ex-Tchécoslovaquie	6%	-	-	\$ 2 752	-	-	-	1,80	-	-	-	-
Ukraine	28%	-	-	\$ 454	-	-	-	1,90	3,20	-	-	-
Ex-Union des Républiques socialistes soviétiques	20%	-	-	\$ 2 472	-	-	-	2,44	3,20	-	-	20%
Yougoslavie	12%	-	25%	\$ 6 200	-	30%	20%	-	-	-	-	-
Yougoslavie, Ex-République fédérative socialiste de	13%	41%	32%	\$ 2 708	70%	2 108%	20%	2,32	-	120%	31%	10%

C'est dans l'industrie que l'on constate de façon générale la baisse la plus forte de l'emploi. Dans les pays où il y a eu reprise, l'emploi industriel représente, dans le processus effectif de reprise, une composante plus faible qu'au cours des périodes antérieures de reprise. Dans l'intervalle, l'emploi dans le secteur des services s'est lui aussi ralenti et le secteur des services ne fournit pas au regard d'un emploi industriel faible une compensation aussi forte qu'on l'avait constaté par le passé. Ce sont les emplois à temps partiel (sauf aux Etats-Unis d'Amérique) et les professions non manuelles qui ont constitué jusqu'ici la majeure partie de la croissance de l'emploi.

Du fait des augmentations projetées de l'activité économique, les chiffres de l'emploi pour 1994 en ce qui concerne l'ensemble de la région de l'OCDE devraient s'améliorer pour la première fois en trois ans, l'augmentation projetée étant de 0,8% pour la région de l'OCDE tout entière. En revanche, il est prévu que l'emploi aura continué de fléchir d'environ 0,8% dans les pays européens.

La croissance de la main-d'oeuvre a été sensiblement plus faible dans tous les pays par rapport aux périodes antérieures de reprise. La croissance de la main-d'oeuvre s'est ralentie en 1993, progressant de 0,1% dans l'ensemble de l'OCDE, mais fléchissant de 0,7% en Europe, ce qui reflète dans une certaine mesure la situation défectueuse de l'emploi dans cette partie de la région. Du fait que la croissance de la main-d'oeuvre a dépassé la croissance de l'emploi, le taux de chômage a continué de progresser lentement en 1993, passant le chiffre de 8% pour s'établir à 8,2% (annexe statistique, tableaux 3 et 4). Les taux de chômage varient beaucoup selon les grandes régions économiques de l'OCDE. Le taux de chômage représente environ 11% de la main-d'oeuvre civile dans la Communauté européenne alors que le taux de chômage est d'environ 7% et 2,5% aux Etats-Unis et au Japon, respectivement.

Au cours des années à venir, la croissance de la main-d'oeuvre devrait s'accélérer. En 1994, la main-d'oeuvre, selon les projections, a augmenté d'environ 1,2% pour la région de l'OCDE, l'emportant sur la croissance de l'emploi. Les taux de chômage pour l'ensemble de la région de l'OCDE ont continué d'augmenter, atteignant 8,5% en 1994, avant de fléchir légèrement pour s'établir à 8,3% en 1995. En Europe, le taux de chômage a atteint 11,7% en 1994, et on prévoit qu'il atteindra 11,8% en 1995.

Le fait que les taux de croissance du PIB dépassent ceux de l'emploi indique une augmentation générale de la productivité. La croissance du PIB fait suite à quelques modifications de structure que subit l'économie, ce qui, de son côté, influe sur la situation du marché du travail.

Le taux de chômage est la mesure la plus courante du degré de sous-emploi de la main-d'oeuvre, mais dans ses publications, l'OCDE propose aussi d'employer des mesures complémentaires du chômage telles que celle qui consiste à ajouter au total des chômeurs le nombre des salariés dissuadés et des salariés employés malgré eux à temps partiel. Lorsque l'on ajoute au nombre des chômeurs les salariés dissuadés et les salariés employés malgré eux à temps partiel, les données font apparaître une marge de sous-utilisation beaucoup plus importante dans quelques pays par rapport au degré de sous-emploi mesuré exclusivement sur la base des chiffres du chômage déclaré (annexe statistique, tableau 5).

L'exposé qui précède montre que parmi les profonds changements dont le système économique et social souffre actuellement, certains touchent directement le champ de la présente analyse lorsque l'on constate, par exemple:

- que l'Etat-providence sous sa forme traditionnelle va disparaître ou se transformera,
- que les orientations des changements structurels de l'économie de tous les pays de la région tendent à souligner une tendance à l'économie post-industrielle qui, sur la base du progrès technique, favorise par les activités productrices à fort coefficient de main-d'oeuvre, le secteur des services et les activités naissantes nouvelles, et
- que le progrès technique touchera à nouveau le marché du travail en offrant des domaines nouveaux d'activité et en exigeant des aptitudes et compétences nouvelles.

On peut prévoir que des transformations de base seront nécessaires dans les structures, les modes et les formes d'entreprise qui mettront en jeu aussi l'apparition de nouvelles méthodes de gestion. Ces dernières devront correspondre à la transformation de la nature de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre (qu'il s'agisse, par exemple, d'une diminution du nombre des heures de travail, d'une formation plus poussée et continue, de modes de vie nouveaux, de tâches souples ou de l'inexistence de services sociaux financés par les pouvoirs publics).

Le chômage de longue durée continue d'être un problème capital dans la région de l'OCDE, en particulier dans les pays européens. Les indices du chômage de longue durée ont continué d'augmenter en 1993. Dans l'Union européenne, plus de la moitié des chômeurs sont sans travail depuis plus d'un an. Il s'agit là d'un problème particulier pour les jeunes du Sud de l'Europe, qui représentent la moitié des chômeurs de longue durée. Dans le Nord, le chômage de longue durée est davantage concentré parmi les salariés d'âge moyen non qualifiés qui ont perdu leur emploi du fait de la fermeture d'usines. Une part du chômage élevé actuel de l'Union européenne est l'héritage des conditions rigoureuses qui ont persisté sur le marché du travail.

Ces dernières années, le coût de la main-d'oeuvre en Europe a augmenté beaucoup plus que le coût de la main-d'oeuvre chez les principaux partenaires commerciaux de l'Europe. En particulier, les dépenses non salariales élevées (qu'il s'agisse, par exemple, des prélèvements ou redevances fixés par les dispositions législatives ou réglementaires ou des cotisations de sécurité sociale des employeurs) ont beaucoup contribué à la forte augmentation du coût de la main-d'oeuvre européenne. Si les redevances fixées par les dispositions législatives ou réglementaires qui frappent la main-d'oeuvre sont évaluées en fonction du coût total de la main-d'oeuvre, elles représentent en moyenne plus de 40% du coût total de la main-d'oeuvre dans l'Union européenne, contre 20% au Japon et 30% aux Etats-Unis d'Amérique. L'inefficacité des marchés européens du travail qui s'accompagne d'un manque de souplesse sur le plan de l'aménagement du temps de travail, de la rémunération et de la mobilité ainsi que du fait que l'offre de main-d'oeuvre correspond de façon inadéquate aux besoins du marché, eu égard en particulier aux compétences et qualifications des salariés, est considérée PAR les employeurs comme étant la cause profonde du coût relativement élevé de la main-d'oeuvre.

L'augmentation constante du coût de la main-d'oeuvre à l'intérieur de l'Union européenne, qui touche tant les composantes salariales que les composantes non salariales, a entravé la création d'emplois. Les négociations collectives existantes ainsi que les arrangements en matière d'imposition et ceux qui concernent les dépenses de main-d'oeuvre ont eu pour résultat que les gains provenant de la croissance économique sont absorbés essentiellement par les salariés qui ont déjà un emploi au lieu d'entraîner la création d'emplois nouveaux. Le niveau de l'investissement à long terme a diminué et on constate un sensible manque de confiance chez ceux qui participent au progrès économique. Ces faits montrent qu'il faut renforcer le réseau social et que la mise au point de solutions faisant intervenir des considérations de protection sociale demeure toujours capable d'assurer l'efficacité.

Des taux élevés et croissants de chômage ont aussi signifié que les relèvements de salaires, tels qu'on peut les mesurer en fonction de la rémunération moyenne par salarié dans le secteur privé, sont demeurés modérés dans la région de l'OCDE (annexe statistique, tableau 6). La rémunération s'est accrue de 3,4% en 1993, par rapport aux 5,2% que l'on avait enregistrés en 1992.

#### 11.1.1.2 Evolution récente du marché du travail industriel dans la région de l'OCDE

Ces deux dernières décennies, la part du produit intérieur brut provenant des activités manufacturières a fléchi dans presque chacun des pays de l'OCDE. Pour l'ensemble de la région de l'OCDE, la production industrielle globale et la production du secteur manufacturier en particulier ont fléchi en 1992 de près de 1% pour la seconde année consécutive. S'agissant de la production des différentes industries manufacturières de l'ensemble de l'OCDE, les produits chimiques, l'industrie du bois et, dans une mesure moindre, le secteur alimentaire ont enregistré des augmentations. La production a fléchi légèrement dans le groupe du papier et davantage dans les textiles et l'habillement, les produits

minéraux non métalliques, les métaux de base et le groupe de la fabrication d'ouvrages en métaux et des machines.

L'emploi manufacturier a diminué de plus de 2% pour l'ensemble de la région de l'OCDE, diminution qui a été légèrement moindre qu'en 1991, tout en demeurant beaucoup plus forte que le fléchissement enregistré au cours des années 80. L'emploi manufacturier fait apparaître une tendance à la baisse dans la presque totalité des pays de l'OCDE.

Dans le secteur des services, la situation est plus variée. Les emplois relatifs aux services ont continué d'augmenter en Allemagne, au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique, au Japon et au Portugal. Ils sont demeurés stables en Espagne, de même qu'ils étaient stables ou en diminution dans la plupart des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et qu'ils fléchissaient dans le Royaume-Uni. L'emploi traditionnel dans le secteur des services ne sert plus à compenser les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. La croissance de l'emploi dans l'OCDE était proche de zéro en 1991 et 1992 du fait d'une croissance beaucoup plus lente de l'emploi dans le secteur des services à laquelle s'associait une forte chute des emplois manufacturiers.

Il est manifeste que l'heure est venue de redéfinir tant le secteur industriel que le secteur des services. Les changements qui exigent cette nouvelle définition sont fonction du niveau et du stade du développement économique. Etant donné les différences intrinsèques entre les typologies et les niveaux de développement que l'on a constatées à l'intérieur de la région, on doit prévoir que d'importantes divergences l'emporteront dans les activités industrielles et les activités du secteur des services ainsi redéfinies, selon chaque typologie. Il importerait de recenser les activités nettement définies qui intégreront le marché du travail et, à l'intérieur de ces activités, l'effet qu'elles peuvent avoir sur la main-d'oeuvre féminine.

En outre, à l'intérieur de secteur manufacturier, la répartition de la valeur ajoutée entre les industries a continué de se déplacer des industries à faible technologie, à fort coefficient de main-d'oeuvre et à fort coefficient de ressources naturelles vers les industries à technologie élevée ou moyenne et les industries reposant sur la science.

## **II.1.2 Tendances de l'évolution récente dans diverses économies naissantes d'Europe orientale**

### **II.1.2.1 Réformes tendant à l'économie de marché**

Les économies en transition ont appliqué, de façon plus ou moins rigoureuse, des réformes de vaste portée qui visent à jeter les bases d'une économie de marché. Au nombre de ces réformes, il faut mentionner la privatisation de tous les secteurs de l'économie, le démantèlement et la restructuration d'un grand nombre de mécanismes antérieurs, la mise en place d'institutions nouvelles et la création d'une infrastructure juridique modifiée nécessaire au fonctionnement de l'économie restructurée.

L'effondrement du régime politique antérieur a entraîné des changements socio-économiques dans les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale comme dans l'ensemble de la région. Les changements structurels englobant la totalité des domaines socio-économiques se sont accompagnés d'un fléchissement radical des résultats obtenus et, partant, des niveaux de vie. En outre, les divers pays ont été frappés par l'effondrement du CAEM (qui a résulté des changements mêmes) et par la récession mondiale que les pays industrialisés ont connue. Il n'en reste pas moins que le processus de transition avec lequel tous ces pays se trouvent aux prises a des effets différents à l'égard du développement socio-économique et des structures institutionnelles, ce qui est imputable aux divergences actuelles quant au niveau de développement auquel ces pays sont parvenus et quant à la force du régime politique antérieur qu'ils connaissaient au moment où le changement a débuté.

Trois phénomènes de base sont donc pertinents pour la présente analyse. Le premier concerne le fléchissement global des résultats économiques de chacun des pays en question (contraction absolue du PIB et de la production des différents secteurs) et la sous-utilisation des ressources, en chiffres absolus, qui en est résultée. Le deuxième phénomène concerne les modifications de structure qui étaient associées à ce qui précède. Le troisième facteur décisif a trait à la coïncidence dans le temps des modifications décisives mentionnées ci-dessus et de la récession économique globale. L'effet combiné de cet ensemble de processus économiques a fortement pesé sur le marché du travail et, par la force des choses, sur la place de la femme dans la société.

#### **II.1.2.2 Fléchissement des résultats économiques obtenus au cours de la période 1989-1993 et faits récents**

Comme le montre le chapitre IV, l'échantillonnage en grappes a abouti à la constitution d'une grappe spéciale pour les économies en transition. La constitution de cette grappe distincte a fortuitement révélé des différences avec le reste des pays européens et l'existence de similitudes à l'intérieur des pays où cette transition se déroule. Il n'en reste pas moins qu'il subsiste des divergences marquées entre les différents pays, mais à l'égard du niveau général du développement économique et de la réorientation des structures, certaines analogies sont pertinentes. Ces analogies découlent essentiellement et sont la résultante des caractéristiques du régime antérieur et peuvent donc être considérées comme propres au régime dont il s'agit (garde des enfants, taux de salaires, politiques d'emploi, etc.).

Les données existantes prouvent qu'en dehors des similitudes, les divergences qui existaient auparavant et étaient inhérentes aux divers pays se sont accusées du fait de la transformation en cours et ont influencé de façon différente l'évolution de la transformation. Cette différenciation devrait prévaloir. Les stades antérieurs de "commercialisation" qui existaient dans les diverses économies et les divergences des antécédents économiques et institutionnels entraînent une aptitude d'isemblable à s'adapter et à faire face à la concurrence dans le milieu nouveau.

La production, telle que la mesure le PIB, a fléchi de façon critique d'un bout à l'autre de l'Europe centrale et orientale depuis le moment où les changements ont commencé à être appliqués. Le tableau 3 donne les chiffres pour la période 1991-1993. Néanmoins, certains signes d'un début de stabilisation ou de reprise peuvent être décelés dans certains pays tels que la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Dans le cas de l'Albanie, la reprise peut s'expliquer par les améliorations apportées à l'agriculture, qui, dans ce pays, représente plus de la moitié du PIB. Le tableau montre que, pour la période 1992-1993, l'emploi a continué de fléchir dans la région, bien que le taux net de la perte d'emplois eut été inférieur à ce qu'il avait été les années précédentes. Les principales pertes d'emplois ont été enregistrées dans l'agriculture, et, à l'intérieur de l'agriculture, dans les pays où les agro-industries sont plus avancées. Les pertes d'emplois féminins dans l'agriculture sont supérieures à celles que les hommes ont connues dans tous les pays, l'écart étant plus marqué en Hongrie et en Slovaquie (tableau 4). Les pertes d'emplois industriels ont été inférieures aux pertes totales d'emplois au début de la période de transition.

Une analyse récente effectuée par la Commission des Communautés européennes dans le cadre de sa collection "Employment Observatory" (Observatoire de l'emploi), analyse intitulée "Tendances et évolution de l'emploi en Europe centrale et en Europe orientale", renferme des observations utiles pour la présente étude et il paraît souhaitable d'en citer deux: "Tous les pays, même ceux qui ont connu une croissance en 1993, ont beaucoup à faire pour résorber les pertes de production subies depuis 1989. En Pologne, à l'issue de deux années de croissance, le PIB en 1993 a été de quelque 12% inférieur à ce qu'il était quatre ans plus tôt. Dans d'autres pays, la diminution a été beaucoup plus marquée". En Hongrie et dans la République tchèque, le fléchissement du PIB s'est chiffré à près de 20%, en Albanie à 30% et en Bulgarie à 32%.

Sur le plan de la production industrielle, la perte a été encore plus importante dans toute la région du fait que la production s'est déplacée de l'industrie vers le secteur des services. Il a continué à en être de même en 1993, la production industrielle fléchissant davantage que le PIB dans tous les pays, mais le PIB a fléchi partout, sauf en Hongrie, où la production industrielle s'est accrue de 4%, selon les estimations, malgré un fléchissement du PIB qui était imputable dans une large mesure à un fléchissement de la production agricole.

**Tableau 3. Taux de croissance du PIB, de la VAM et de l'emploi recensé entre 1991, 1992 et 1993 dans divers pays d'Europe centrale et d'Europe orientale (en pourcentage)**

PAYS	PIB		VAM (période)	EMPLOI TOTAL	
	1992	1993	1991-1992 a/	1990 b/	1992 b/
Albanie	16,0	n.c.	-12,0	-27,1	-13,0
Bélarus	-10,6	-11,0	-24,0	-6,0	n.c.
Bulgarie	-7,7	-6,0	-7,0	-28,7	-1,5
Fédération de Russie	-18,5	-2,0	-3,7	-4,2	n.c.
Hongrie	-5,0	-2,0	-9,7	-12,1	-6,0
Lituanie	-39,3	n.c.	n.c.	-2,9	n.c.
Pologne	+1,5	+4,0	+2,9	-12,6	-0,5
République de Moldova	-21,3	-4,0	n.c.	-2,0	n.c.
République tchèque	-7,1	0,5	n.c.	-8,8	-4,0
Roumanie	-15,4	+1,0	-22,5	-4,5	-4,0
Slovénie	-6,0	+1,0	n.c.	-18,1	n.c.
Slovaquie	-7,0	-4,7	n.c.	-13,5	-4,0
Ukraine	-14,0	-15,0	-18,0	-5,6	n.c.

Source: CEE. Etude sur la situation économique de l'Europe. 1993-1994.

Notes: a/ Banque mondiale de données de l'ONUDI.

b/ Commission des Communautés européennes, Observatoire de l'emploi. Tendances et évolution de l'emploi en Europe centrale et orientale, octobre 1994.

**Tableau 4. Taux de chômage par sexe pour divers pays**

Pays	Septembre 1991			Septembre 1992			Septembre 1993		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Hongrie	6,1	6,6	5,5	11,4	12,9	9,8	12,9	15,1	10,5
Pologne	10,7	9,4	12,2	13,6	11,7	15,9	15,4	13,5	17,8
République tchèque	-	-	-	2,6	1,9	3,5	3,2	2,5	4,0
Roumanie	2,4	1,8	3,2	7,2	5,3	9,5	9,2	6,3	13,0
Slovaquie	-	-	-	10,6	12,3	9,3	13,7	11,7	16,8
Slovénie	8,1	8,4	7,8	12,2	12,8	11,4	15,3 a/	16,1 a/	14,3 a/

Source: Union européenne, "Etude sur la situation économique de l'Europe", 1993-1994.

Note: a/ octobre.

#### II.1.2.2.1 Production industrielle

La production industrielle a fléchi en 1993 dans la totalité des sept pays sur lesquels porte l'analyse de l'Union européenne <sup>3/</sup>, se chiffrant à des niveaux inférieurs à ceux de 1989, année qui marque le début de la période de transition. Le fléchissement de la production industrielle a varié de 30% en Hongrie et en Pologne, à 36% dans la République tchèque, à 43% en Slovaquie et à 50% dans le reste des pays sur lesquels porte l'étude de l'Union européenne. Il y avait cependant certains indices de reprise, comme l'indique l'analyse de l'Union européenne; au début de l'année 1994, la production industrielle était de quelque 10% supérieure aux chiffres enregistrés une année plus tôt en Bulgarie, en Hongrie et en Pologne.

Les importantes contractions d'ensemble de la production industrielle ont été différentes selon les branches industrielles, ce qui révèle une typologie de modification structurelle industrielle qui influe aussi sur la situation de la femme. Les principaux perdants ont été la métallurgie et la mécanique. Toutefois, quelques grosses industries dans lesquelles la participation féminine est traditionnellement élevée, telles que les textiles, le cuir et les chaussures, ont été aussi atteintes. La contraction enregistrée en ce qui les concerne a dépassé celle du secteur industriel tout entier.

#### II.1.2.2.2 Production agricole

La production agricole a fléchi dans les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale depuis le début de la période de transition. Les principales raisons de ce fléchissement sont les suivantes:

- 1) la privatisation des terres, qui a démantelé les importantes unités de production que connaissait le régime antérieur comme suite à la disparition des exploitations agricoles collectives;
- 2) une réduction substantielle des subventions des pouvoirs publics à l'agriculture;
- 3) un manque de capital et un matériel défectueux;
- 4) des possibilités commerciales réduites;
- 5) en outre, des conditions climatiques défavorables, notamment en Hongrie.

Le fléchissement en 1993 a été le plus marqué en Bulgarie et en Hongrie, où il s'est chiffré à 6% et 17%, respectivement, et dans la République tchèque, où il s'est chiffré à 1%. En Roumanie, la production agricole a augmenté de 12% du fait des subventions des pouvoirs publics aux fins de l'achat de facteurs de production, comme aussi du fait des réformes juridiques et des conditions climatiques favorables <sup>4/</sup>.

Pour des raisons un peu différentes, le fléchissement de la production agricole a été aussi important dans les Etats baltes (20% en 1992 et 10% en 1993) et dans les pays de la Communauté des Etats indépendants. Dans la seule Russie, la contraction de la production agricole entre 1990 et 1993 a atteint 21%, et elle a atteint 25,9% en Ukraine.

#### II.1.2.3 Caractéristiques du marché du travail

Du fait de l'évolution de la situation et des rapports économiques examinés ci-dessus, le marché du travail a aussi subi des modifications assez importantes. Bien que l'orientation des changements ait été

---

<sup>3/</sup> Ces pays sont l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Roumanie. Union européenne. "Développement de l'emploi en Europe centrale et orientale", octobre 1994.

<sup>4/</sup> Voir la note de bas de page 3.

analogue dans la plupart des pays, il y a toutefois des divergences qu'il faut mettre en relief quant à leur ampleur et à leur orientation essentielles et quant à leurs effets sur la participation des femmes.

#### II.1.2.3.1 Main-d'oeuvre, emploi et chômage

Certaines tendances générales peuvent être observées dans ces domaines, y compris le fléchissement des effectifs salariés et, à l'intérieur de ce fléchissement, une diminution encore plus marquée de la main-d'oeuvre féminine a eu des résultats encore plus importants. Le phénomène n'est pas imputable à des causes démographiques, mais essentiellement au fait que la population constituant le sommet de la pyramide de la main-d'oeuvre a cessé de travailler et que les jeunes ont eu des difficultés à pénétrer dans les effectifs salariés.

Les principales raisons du fait que la population âgée a cessé de faire partie de la main-d'oeuvre tiennent à la restructuration industrielle et au nombre réduit d'emplois pour salariés âgés ainsi qu'à une réduction de la demande de ces salariés, qui étaient essentiellement employés dans des occupations manuelles ou dans des branches où l'emploi de techniques moins perfectionnées avait fortement diminué.

Selon différentes sources de renseignements, il faut toutefois admettre que la participation des femmes à la main-d'oeuvre n'a pas été jusqu'ici atteinte de façon plus importante que la participation des hommes.

#### II.1.2.3.2 Chômage

La contraction économique d'ensemble des économies de la région a entraîné l'apparition d'un chômage déclaré d'une grande ampleur. Les dimensions du chômage varient toutefois selon les pays et selon les secteurs.

Tous les pays, à l'exception de la République tchèque, ont enregistré un chômage à deux chiffres, situation à laquelle ils n'étaient pas préparés. Au début de l'année 1994, le chômage dépassait 20% en Albanie, se situait aux environs de 16% en Bulgarie et en Pologne, se trouvait juste au dessous de 14% en Slovaquie et était à peu près de 12% en Hongrie. En Roumanie, le taux de chômage déclaré était de 11%. La seule à faire exception était la République tchèque, où le taux était de 4% 5/.

Les taux de chômage dans les pays de la Communauté des Etats indépendants étaient en général inférieurs aux taux des pays d'Europe centrale et orientale du fait que l'application des réformes se heurtait à une certaine hésitation motivée par le souci de maintenir les niveaux de l'emploi malgré les modifications de structure.

Il n'en reste pas moins qu'en l'occurrence, le chiffre absolu des chômeurs est très élevé: en Russie, par exemple, on estime que le nombre des chômeurs a atteint 3,8 millions.

Le tableau 4 donne des renseignements, ventilés par sexe, sur le chômage dans divers pays dont l'économie traverse une période de transition.

#### II.1.2.3.3 Modification structurelle de l'emploi

Outre la diminution de la main-d'oeuvre, l'emploi a aussi subi un fléchissement important dans tous les pays considérés. Le tableau 5 indique les pertes que l'emploi a enregistrées dans quatre pays. Les pertes de l'emploi varient beaucoup selon les pays, mais en Bulgarie, la modification négative de l'emploi a presque doublé la marge - 10 à 18% - lorsqu'elle a atteint -32% au cours de la période 1990-1992. A l'exception de la Bulgarie et de la Hongrie, le fléchissement de l'emploi féminin total a été plus marqué

que le fléchissement de l'emploi des hommes (Paukert, 1994). De plus, les taux négatifs de croissance de l'emploi enregistrés entre 1990 et 1992 pour la Bulgarie, la Hongrie, la République slovaque et la République tchèque paraissent avoir touché plus les salariés femmes que les salariés hommes dans le secteur industriel des quatre pays et dans l'agriculture en Hongrie et en Slovaquie (Paukert, 1994).

Le fléchissement général du niveau de la production dans tous les pays d'Europe orientale et centrale a donné lieu et s'est associé à une modification structurelle des divers pays. La restructuration n'a toutefois pas suivi de taux et de typologies uniformes comme le montre le tableau 5, pour ce qui est des modifications de l'emploi dans les différentes activités économiques au cours de la période de transition. Ainsi, non seulement le fléchissement général de l'emploi total dans les différents pays a connu des taux différents, mais les changements, pour ce qui est de l'emploi total et de l'emploi des femmes, ont considérablement varié selon les secteurs et selon les pays.

**Tableau 5. Modification de l'emploi total et de l'emploi des femmes par activité économique au cours de la période de transition, 1990-1992 (en pourcentage)**

Activité	Bulgarie		Hongrie		République tchèque		Slovaquie	
	1990	1992	1989	1992	1989	1991	1989	1991
Total de l'emploi féminin	-35,2	-32,4	-10,0	-13,0	-12,9	-11,0	-14,1	-18,2
<b>Dont:</b>								
Agro-industries	-56,6	-57,4	-22,6	-24,3	-34,3	-38,8	-22,3	-27,3
Industrie	-33,5	-34,5	-14,1	-18,5	-17,1	-21,0	-17,1	-26,7
Construction (bâtiment et travaux publics)	-47,9	-46,9	-1,51	-21,0	-20,5	-10,7	-16,4	-30,1
Commerce intérieur	-49,9	-48,0	-5,2	-14,8	-4,3	-4,5	-22,0	-26,4
Autres activités commerciales	-	-	-30,1	-28,3	-	-	-8,5	-9,3
Transports	-24,8	-18,3	-6,2	+0,5	-8,5	-1,7	-2,0	-5,3

Source: L. Paukert, "Women's Employment in East-Central European Countries during the Period of Transition to a Market Economy System", OIT, Genève, 1994.

#### II.1.2.4 Emploi des femmes et tendances de leur participation

Le niveau général élevé de l'emploi et, à l'intérieur de ce niveau, la proportion relativement élevée de femmes exerçant un emploi salarié représentait des caractéristiques communes de tous les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale avant que la transformation politique et économique ne soit entreprise.

Les caractéristiques de la répartition de l'emploi en fonction des sexes ne se sont pas sensiblement modifiées comme le montrent les données disponibles pour les quatre pays de la région qui figurent dans les tableaux précédents. La proportion déjà élevée de femmes dans l'emploi total s'est accrue en Bulgarie et en Hongrie (pays dans lesquels la moitié au moins des salariés sont des femmes), mais a diminué dans la République tchèque et en Slovaquie (où la proportion des salariées était en général inférieure).

Ainsi que le signale le tableau 5, les principales pertes d'emplois sont survenues dans l'agriculture et, à l'intérieur de ce secteur, dans les pays où l'agriculture était plus perfectionnée. Les pertes enregistrées pour l'emploi des femmes dans l'agriculture ont été supérieures aux pertes enregistrées pour les hommes dans tous les pays, et les écarts se sont élargis en Hongrie et en Slovaquie. Le secteur commercial a fourni des emplois, en particulier en Hongrie.

L'emploi dans le secteur des services a été en général moins touché de façon préjudiciable que le reste de l'économie. En fait, la plupart des emplois nouveaux créés au cours de la période 1989-1992

se trouvaient dans le secteur des services. A l'intérieur des services, la distribution paraît être une zone de croissance importante ainsi que le secteur du tourisme et les hôtels et restaurants qui y sont compris. L'autre domaine qui était sensiblement sous-développé sous le régime antérieur est celui des banques, de la finance et des services connexes. De plus, l'emploi féminin a enregistré des gains assez importants dans quelques-unes de ces branches de ces domaines (services fournis aux entreprises, banques, finance, tourisme et services de production, tableau 6). En Slovaquie, les modifications ont été peu dynamiques et c'est dans la République tchèque que l'on a constaté les changements les plus remarquables, notamment dans le secteur des services fournis aux entreprises et des services techniques. L'emploi a diminué dans le domaine du logement et des services fournis à la collectivité, notamment en Bulgarie.

**Tableau 6.** Modification de l'emploi des femmes dans le secteur des services dans certaines économies en transition, 1989-1992 (en pourcentage)

Secteur des services 6/	Bulgarie 1990 - 1992	Hongrie 1989 - 1992	République tchèque 1989 - 1991	Slovaquie 1989 - 1991
Services aux entreprises/Services techniques	-	-	+113,9	-1,1
Services à la collectivité	-	-	-	-6,7
Finance, banque et assurances	+27,2	-	+1,2	-2,1
Logement communautaire	-41,9	-	-12,2	-2,3
Tourisme	-	-	+23,3	+7,6
Production	-	+12,4	-	-
Activités autres que la production	-	+0,4	-	-

Source: Paukert, OIT, 1984.

### II.1.2.5 Perspectives de reprise

Les perspectives de reprise reposent principalement sur l'espoir que le fléchissement massif de la production du secteur public est parvenu à son terme et que la rapide croissance de la production du secteur privé fera passer la flèche de la balance de la récession à la croissance. On prévoit qu'à l'avenir, l'emploi dans de grandes entreprises d'Etat diminuera toujours davantage, tandis que l'emploi dans le secteur des services et les petites et moyennes entreprises (PME) augmentera. Tel est déjà le cas dans la République tchèque, où, en 1992, l'emploi dans les grandes entreprises d'Etat a diminué de 14%, et en Hongrie, où, au cours de la même année, la production des grandes entreprises a diminué de 17% tandis que la production enregistrée d'entreprises employant moins de 50 personnes et qui se trouvent essentiellement dans le secteur privé a presque doublé. En Pologne aussi, l'économie a déjà subi quelques changements radicaux, tenant en particulier au développement rapide du secteur des services secondaires privés.

Dans toutes les économies naissantes, la principale source de croissance tient au secteur privé en voie d'expansion rapide et à la restructuration de l'économie tout entière orientée vers un régime de concurrence. La croissance continue et vigoureuse des exportations comme suite à la restructuration ainsi que l'apport soutenu de capitaux étrangers seront aussi nécessaires à une reprise soutenue. Il n'en reste pas moins que la récession que la région a connue et le quasi-effondrement de l'économie de l'ex-Union soviétique ont pesé sur les marchés traditionnels d'exportation. Face à cet état de choses, les typologies d'exportation se réorientent autant qu'elles le peuvent vers l'Union européenne et d'autres économies de marché. Toutefois, dans les pays où la restructuration et la modernisation s'effectuent avec lenteur pour différentes raisons, les modifications structurelles nécessaires et souhaitables des secteurs productifs et, par voie de conséquence, des exportations accusent du retard.

6/ Du fait que le classement des activités de services est incompatible entre les économies, il n'est pas possible de procéder à une comparaison directe des données. Telle est la raison pour laquelle le présent tableau comporte des données classées de façon différente.

## II.2 MODIFICATIONS DE STRUCTURE ET DEFIS A RELEVER

La présente section s'attache à examiner les modifications de structure, les défis à relever et les questions présentes de développement qui ont trait au secteur manufacturier et à l'économie en général en vue d'établir qu'elle pourrait être sur le rôle de la femme et sa place dans l'économie.

### II.2.1 Renforcement du caractère tertiaire de l'économie

Le passage continu du secteur manufacturier au secteur des services dans la région montre que l'importance du secteur des services s'est continuellement accrue avec le temps. Aujourd'hui, les activités de services représentent plus de la moitié de l'emploi total dans la région de l'OCDE. A l'intérieur du secteur des services, la croissance des services financiers et des services fournis aux entreprises ainsi que des services fournis à la collectivité et du commerce de gros a été l'une des caractéristiques communes des économies de l'OCDE au cours des dernières décennies.

La prééminence croissante du secteur des services doit être envisagée dans le cadre des modifications de structure des économies de l'OCDE. La croissance du secteur des services doit être rattachée à la diminution considérable de l'importance du secteur primaire et du secteur manufacturier (annexe statistique, tableau 1) et aussi à l'élargissement des services spécialisés fournis aux entreprises ainsi qu'à la modification de la nature de ces services.

Le secteur manufacturier et le secteur des services deviennent toutefois de plus en plus liés l'un à l'autre. Aujourd'hui, la distinction entre activités manufacturières et activités de service s'estompe de plus en plus. Historiquement, les activités de service étaient concentrées sur les services collectifs (banque et transports, pour ne donner que ces deux exemples) et les services destinés aux ménages privés (boutiques de coiffeurs et personnel domestique, pour ne donner que ces deux exemples). Ce n'est que récemment que l'on a circonscrit la catégorie des services fournis aux entreprises ou des services destinés aux producteurs. Par le passé, ces services aux entreprises, qui allaient du nettoyage des usines à l'orientation en matière de gestion et à la vérification des comptes, étaient avant tout fournis dans le cadre d'entreprises produisant des biens (entreprises manufacturières). Aujourd'hui, la nature des services aux entreprises s'est radicalement modifiée. Les innovations techniques et la mondialisation des marchés modifient et diversifient les besoins et le potentiel des entreprises de la région. Une grande partie de l'accroissement récent des services, tel qu'il se mesure par la valeur ajoutée ou par les chiffres de l'emploi consignés dans les statistiques nationales, est imputable au fait que les entreprises manufacturières ont pour principe soit de faire appel à l'extérieur pour constituer leurs propres organismes de services soit de recourir à des organismes extérieurs pour les services dont elles ont besoin. D'un autre côté, des modifications fondamentales se sont produites en ce qui concerne la nature d'un grand nombre d'articles produits dans le secteur manufacturier. Aujourd'hui, produits et services sont de plus en plus intégrés, ce qui rend le secteur manufacturier et le secteur des services plus complexes et plus étroitement liés. Les activités manufacturières exigent aujourd'hui un apport accru de services et, inversement, le secteur des services emploie de plus en plus de facteurs de production venant du secteur manufacturier. Il en est de même pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, dans lequel les techniques de conception assistée par ordinateur et de fabrication assistée par ordinateur se répandent rapidement.

De futures activités de croissance naissantes dans le secteur des services fournis aux entreprises seront vraisemblablement celles qui sont liées aux activités manufacturières, en particulier à la fabrication d'articles de haute technicité. Ces nouveaux services fournis aux entreprises comprendront la particularisation et la spécialisation des services, qu'il s'agisse d'études techniques ou de services d'entretien. L'évolution technique qui ne cesse de se produire modifie continuellement la nature des services fournis aux entreprises et suscite une tendance à l'élévation des compétences et à une demande croissante de salariés du secteur des services qui soient très qualifiés et aient reçu une formation très poussée.

Simultanément, la demande croissante de compétences poussées et faciles à transférer résulte aussi de la rationalisation et de la suppression d'emplois subalternes traditionnels existants - s'agissant notamment d'emplois courants de commis - et de la réorganisation de quelques activités de services existantes. La banque, par exemple, se réorganise en s'écartant des services courants pour s'orienter vers des services et des ventes spécialisés.

Si les effets combinés de l'automatisation, de la spécialisation et de la particularisation renforcent encore la complexité croissante des services et la demande croissante de compétences poussées, d'autres activités de services faisant appel à des salariés moins qualifiés peuvent aussi s'étendre. La participation croissante de la femme au marché du travail et le fait en résultant qu'elle continue de faire face aux besoins du ménage et de la famille en recourant à des services de l'extérieur rémunérés, de même que les changements des modes de vie et les besoins croissants d'une population de gens âgés dont le nombre va en augmentant créent aussi des possibilités nouvelles. On enregistre une croissance de la demande d'emplois liés à des services personnels et collectifs plus traditionnels, tels que la garde d'enfants, l'assistance au foyer pour personnes âgées, les tâches ménagères et la préparation des repas, et des secteurs tels que le tourisme, les sports, les arts et les activités récréatives connaissent aussi une expansion rapide. Ces demandes nouvelles devraient créer des possibilités nouvelles en faveur de salariés modérément ou peu qualifiés. En outre, des besoins nouveaux liés à des questions telles que le maintien de la qualité de vie de l'environnement et de la protection et de la sécurité des personnes et des biens représentent aussi des sources d'emplois nouveaux dans le secteur des services.

#### **II.2.2 Modifications de structure à l'intérieur des activités manufacturières**

A l'intérieur du secteur manufacturier, on est passé des industries à faible technologie et à fort coefficient de main-d'oeuvre à des industries à forte technologie ou à technologie moyenne. Le fléchissement de l'emploi manufacturier, en termes relatifs (par rapport aux services) et en termes absolus, s'est accompagné d'importantes modifications de la composition de l'emploi manufacturier. Depuis 1980, les fléchissements les plus marqués se sont produits dans l'industrie des textiles, l'industrie de la chaussure et l'industrie du cuir ainsi que dans l'industrie des métaux de base. Le fléchissement en ce qui concerne les produits minéraux non métalliques, le bois, le liège et l'industrie des meubles ainsi que la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel a été plus modéré. L'emploi, pour ce qui est de la fabrication des produits alimentaires, boissons et tabacs, est demeuré inchangé entre 1980 et 1992, tandis que ce n'est que dans le secteur des produits chimiques, du papier et de l'impression que l'emploi s'est accru. Dans la mesure où ces différentes industries emploient des salariés dont les compétences sont différentes, on peut aussi voir dans ces réorientations la preuve d'un déplacement à long terme de la demande de main-d'oeuvre vers des tâches hautement qualifiées. Ces tendances peuvent favoriser l'incorporation des femmes à la main-d'oeuvre étant donné que l'on sait bien que les femmes sont plus habiles que les hommes dans des activités liées à l'application de techniques hautement perfectionnées et de nouveaux modèles d'organisation, en particulier dans des occupations qui exigent une mobilité, une précision, un sens des responsabilités et un souci du travail en équipe très poussés.

Les changements de structure susceptibles d'être prévus dans le secteur manufacturier nécessitent des compétences nouvelles, de même que la formation et le recyclage de la main-d'oeuvre, ce qui touchera de deux façons les femmes se trouvant sur le marché du travail, d'une part, en leur offrant de nouvelles occasions d'emploi et, d'autre part, en exigeant de leur part un recyclage.

#### **II.2.3 Réorientation de la demande de main-d'oeuvre par un recours à des salariés plus qualifiés**

Pour conserver à l'avenir un avantage au regard de la concurrence, les pays de l'OCDE devront faire fond sur leur aptitude à innover et sur une production de biens et de services de haute qualité. Une main-d'oeuvre hautement qualifiée, souple sur le plan technique et mobile est donc essentielle. On peut prévoir que des occasions d'emplois très favorables s'offriront à ceux dont les études ont atteint le troisième niveau d'enseignement ou dont les compétences sont élevées.

Les modifications de structure de l'économie et les changements que le secteur manufacturier a connus sur le plan technique et sur le plan de l'organisation ont sensiblement accru ou modifié les compétences qu'exigent un grand nombre d'occupations. En particulier, l'évolution dans le domaine de la technique de l'information influe de façon importante sur les changements techniques et les possibilités d'emploi.

#### **II.2.4 Réorientation de l'offre de main-d'oeuvre**

L'évolution de la pensée sociale et des typologies démographiques influe sur l'offre de main-d'oeuvre et sur les effectifs des salariés. Dans ce qu'un grand nombre d'hommes et de femmes d'aujourd'hui attendent de la durée de leur vie, le temps consacré à la famille et la qualité de la vie revêtent une importance croissante, ce qui réduit leurs aspirations professionnelles et l'intérêt qu'ils portent à des emplois demandant un sacrifice illimité du temps dont ils disposent. Les types de familles se modifient. La petite famille ou famille nucléaire devient de plus en plus la règle pour la plupart des pays de la région. Les familles à l'intérieur desquelles il y a une double carrière deviennent de plus en plus une nécessité économique et un besoin social. Ces modifications signifient que la participation à l'économie sur la base d'un emploi à plein temps ou à temps partiel est de plus en plus désormais ce que les femmes aussi bien que les hommes attendent et souhaitent et ce dont ils ont besoin.

#### **II.2.5 Réorientation des conditions de travail: souplesse accrue dans l'emploi**

Des formes d'emplois "non typiques" ou la souplesse de l'emploi deviennent de plus en plus une réalité dans la plupart des économies industrialisées. La souplesse peut revêtir un grand nombre de formes. Elle s'applique essentiellement aux horaires de travail, à l'organisation du travail et aux contrats d'emploi.

A l'intérieur de l'OCDE, la souplesse croissante s'est avant tout manifestée dans la mise au point de formes d'emplois atypiques ou non typiques, qu'il s'agisse d'emplois à temps partiel, d'emplois temporaires ou de l'emploi de personnes travaillant pour leur propre compte. La majeure partie de la croissance de l'emploi à l'intérieur de l'OCDE au cours de la récente période de reprise était due à des emplois à temps partiel, cette croissance des emplois à temps partiel reflétant un besoin de souplesse accrue tant de la part des salariés que de la part des entreprises, mais s'expliquant aussi en partie par certains doutes quant à la stabilité de la reprise économique actuelle.

Dans un certain nombre de pays, la souplesse croissante des conditions de travail a été encouragée ou facilitée par la politique des pouvoirs publics, sous forme de libéralisation des dispositions réglementaires s'appliquant aux contrats non typiques, de stimulants accordés aux employeurs pour qu'ils créent des formes d'emplois non typiques et de stimulants à l'intention des salariés pour qu'ils acceptent de tels contrats. En revanche, les employeurs utilisent aussi de plus en plus des formes non typiques d'emploi dans le cadre d'une stratégie de souplesse qui vise à améliorer les résultats obtenus par l'entreprise et, partant, sa compétitivité. Les employeurs voient dans des formes souples d'emploi telles que le travail à temps partiel une façon de faire face à la situation changeante du marché en ce sens qu'ils peuvent gonfler ou contracter la main-d'oeuvre périphérique à temps partiel en fonction des besoins, tout en maintenant leurs engagements à un niveau élevé envers un noyau de salariés "types" travaillant à temps complet.

Le recours à des salariés à temps partiel présente un certain nombre d'avantages sur le plan des coûts et de la productivité: l'emploi à temps partiel permet de s'adapter aux fluctuations de la charge de travail et des besoins connexes en personnel, les salariés à temps partiel sont moins coûteux à embaucher, à filtrer et à mettre au travail que les salariés à temps complet, et la plupart des salaires versés aux salariés à temps partiel sont inférieurs à ceux que l'on verse aux salariés à temps complet. En outre, dans la mesure où l'emploi de salariés à temps partiel peut réduire les heures supplémentaires et permettre de

faire mieux correspondre les heures travaillées et les heures rémunérées, il peut aussi contribuer à une meilleure affectation et à une meilleure utilisation des capitaux investis dans le matériel, ce qui accroîtra encore la productivité. L'emploi de salariés à temps partiel peut toutefois entraîner des dépenses additionnelles en raison de coûts administratifs plus élevés, étant donné que les frais généraux administratifs doivent être répartis à l'aide d'un plus petit nombre d'heures de travail. La généralisation de ce mode d'emploi entraînerait aussi une forte augmentation des coûts de formation.

La souplesse de l'emploi présente de même des avantages pour les employeurs en rendant l'emploi compatible avec d'autres domaines d'activité tels que la formation, la garde des enfants ou la vie de famille. L'expérience révèle toutefois qu'en pratique, la souplesse n'est pas également favorable pour tous les types d'emploi. C'est ainsi que les emplois à temps partiel, dans un grand nombre d'économies, ne sont offerts que pour une gamme très limitée de professions, s'agissant souvent de professions non qualifiées qui ne confèrent qu'une place subalterne au regard de l'emploi. De plus, il arrive souvent que les formes souples d'emploi ne s'inscrivent pas dans les limites des dispositions réglementaires existantes en matière de travail et aboutissent à abaisser le niveau de la sécurité d'emploi, des possibilités de carrière et des salaires.

#### **II.2.6 Privatisation accrue des services publics et réduction de l'appui aux industries non compétitives**

Ces dernières décennies, les activités du secteur public ont contribué de façon substantielle à la création d'emplois dans l'OCDE. Dans la plupart des pays, la croissance du secteur public et des possibilités d'emploi ainsi que la situation à cet égard qui en est résultée ont abouti à féminiser davantage la main-d'oeuvre du secteur public.

Récemment, toutefois, cette tendance s'est modifiée. Le secteur public ne crée plus d'emplois, contribuant ainsi à l'adaptation structurelle et à la reprise, mais il est engagé dans des opérations de restructuration et de privatisation qui tendent à accroître l'efficacité économique. La plupart des pays de l'OCDE aujourd'hui ont choisi la privatisation des services publics et des services fournis à la collectivité et la rationalisation des services fournis au public de sorte que les usagers puissent profiter de services se faisant concurrence à des prix compétitifs.

En outre, l'appui du public à des activités industrielles non compétitives s'est beaucoup réduit. L'importance accrue que l'on attache à l'efficacité économique aboutit à la privatisation de monopoles d'Etat et entreprises mixtes non compétitifs ou à une réduction substantielle du financement de ces monopoles ou entreprises par les soins du secteur public. Les pouvoirs publics doivent aussi de plus en plus s'abstenir d'appuyer des entreprises privées non compétitives, qu'il s'agisse de chantiers navals ou de compagnies aériennes, même s'il est de tradition d'y voir une partie de l'image et de la fierté du pays.

### **II.3. Concurrence internationale**

#### **II.3.1 Interaction internationale croissante**

La globalisation des économies et des marchés, qui se caractérise par la libéralisation des échanges et l'intensification de la concurrence internationale grâce à des percées techniques et à une mobilité accrue de la main-d'oeuvre, de la technique et des capitaux, a créé une dépendance accrue entre les économies et les marchés du travail. Ces interactions accrues influent sur les courants migratoires et les conditions de concurrence et d'emploi sur les marchés nationaux du travail.

A l'intérieur de l'économie mondiale, des régions telles que l'Union européenne profitent des processus d'intégration régionale. L'élargissement géographique et l'approfondissement de l'Union européenne ainsi que les accords commerciaux récents entre les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique constituent autant d'importants facteurs de la compétitivité future de la région.

Les économies en transition profitent peu à peu du processus d'intégration régionale par le truchement de mécanismes d'investissements tels que des coentreprises en association avec des économies occidentales.

### **II.3.2 Besoin croissant d'investir dans la mise en valeur des ressources humaines**

A l'heure actuelle, les pays de l'OCDE ont l'avantage de détenir le potentiel de ressources humaines le plus mis en valeur dans le monde. Il n'en reste pas moins que l'on constate de plus en plus que d'autres régions du monde peuvent apparaître comme des concurrents efficaces ayant, sur le plan de la concurrence, l'avantage de salaires et de coûts faibles. La mobilité nouvelle des capitaux et des techniques et le fait qu'il y a de plus en plus de salariés dans les économies les plus avancées qui possèdent instruction et compétences et sont par suite capables d'employer des techniques et un outillage complexes supposent que les pays industrialisés seront de plus en plus confrontés à une pression nouvelle sur le plan de la concurrence.

L'investissement dans les ressources humaines joue un rôle clé lorsqu'il s'agit de relever ce défi en stimulant la croissance et la compétitivité dans les pays qui connaissent l'ère de la post-industrialisation. Le potentiel de la main-d'oeuvre, les infrastructures et les occasions d'agir qui permettent d'utiliser efficacement les ressources humaines de la région sont en fait considérés comme les éléments décisifs de l'avantage que les pays considérés auront à l'avenir au regard de la concurrence.

Pour cette raison, la plupart des économies de l'ère post-industrielle s'emploient de plus en plus à perfectionner les compétences et les aptitudes de leur population. Il n'en reste pas moins que les réformes qui sont nécessaires à ce perfectionnement continu sont souvent coûteuses et difficiles à appliquer en raison du nombre important d'acteurs et d'institutions qui prennent part à cette évolution. "L'apprentissage la vie durant" devient pourtant une composante centrale de toute stratégie fondée sur une main-d'oeuvre à niveau élevé de compétence et de salaire.

## CHAPITRE III

### PARTICIPATION DES FEMMES A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

#### III.1 Rôle des femmes dans l'ensemble de l'économie

##### III.1.1 Place de la femme dans la population économiquement active

La présente section examine la place effective des femmes dans la population économiquement active totale des différents pays de la région.

Les dernières données économiques de l'OCDE montrent que, sur 375 millions de personnes économiquement actives à l'intérieur de l'OCDE en 1992, 215 millions environ, soit 57%, étaient des hommes. Dans l'ensemble de la région de l'OCDE, la main-d'oeuvre féminine représentait 160 millions environ de femmes économiquement actives, soit 43% de la main-d'oeuvre totale (annexe statistique, tableaux 7 et 8), ce chiffre signifiant que la main-d'oeuvre totale comptait environ 33 millions de femmes de plus qu'en 1980.

Depuis la fin des années 60, la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre a augmenté dans chacun des pays de l'OCDE. Pour la période 1973-1990, la croissance moyenne de la main-d'oeuvre féminine a été d'environ 2% par an, tandis que, pour la même période, on enregistrait seulement une croissance annuelle moyenne d'environ 0,6% pour la main-d'oeuvre masculine. La main-d'oeuvre masculine totale a même fléchi de 1% en 1991, tout en demeurant inchangée en 1992.

Lorsque, dans la plupart des régions de l'OCDE, la proportion d'hommes est effectivement stable ou en voie de diminution, la mobilisation des femmes sur le marché du travail s'est considérablement accrue ces dernières décennies. La proportion de femmes dans la main-d'oeuvre continue de croître dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Dans l'ensemble, l'écart entre les sexes va donc en diminuant tout en demeurant très marqué dans certains pays. En 1991, par exemple, l'écart entre les taux masculins et les taux féminins s'est réduit de quatre points en Suède, tandis qu'en Irlande, il a continué de s'établir à 42 points (annexe statistique, tableau 9).

Les données rassemblées pour la présente étude (ONUDI, 1994) montrent que le nombre de femmes économiquement actives est inférieur au nombre d'hommes économiquement actifs pour la totalité des 25 pays. Il n'en reste pas moins qu'il y a une différence marquée entre les pays: ce sont les pays scandinaves et les pays dont l'économie est en transition qui connaissent l'écart le plus faible entre les sexes pour ce qui est de la population économiquement active (PEA). A l'exception du Portugal, l'écart entre les sexes est le plus marqué en Europe méridionale, en Irlande, au Luxembourg et en Turquie. Dans ces pays, l'indice de l'écart est supérieur à 0,4, ce qui montre que le nombre des hommes actifs représente presque le double du nombre des femmes actives. Ces pays sont aussi les pays dans lesquels les femmes représentent une proportion de la population active beaucoup plus faible que dans le reste de la région analysée. En Europe méridionale (à l'exception du Portugal), en Irlande et au Luxembourg, la proportion de femmes dans la population active varie de 34 à 37%, alors que cette proportion est de l'ordre de 40 à 47% dans les autres pays de l'Union européenne.

Le fait qu'au Portugal l'écart entre les taux masculins et les taux féminins est inférieur à ce que connaissent les autres pays de l'Europe méridionale s'explique comme suit selon Lopes, Ferreira et Perista: "C'est en particulier à l'issue des années 60, du fait de la guerre coloniale et de la vague massive d'émigration qui a entraîné le départ de plusieurs milliers d'hommes actifs, que l'on a fini par constater qu'il fallait intégrer les femmes au marché du travail. Les événements du 25 avril 1974 ont montré que les changements d'ordre politique, économique, social et même culturel ont eu des répercussions sur la position de la femme en ce sens qu'ils ont créé les conditions nécessaires à l'accroissement du taux de leur activité" (Chagas Lopes, Ferreira et Perista, 1991, p. 7).

Une partie de l'écart entre la participation masculine et la participation féminine tient à ce que les femmes ont dû combiner leurs obligations professionnelles et leurs obligations familiales. De ce fait, un grand nombre de femmes ont eu recours au travail à temps partiel à titre de solution de substitution pour éviter de ne pas travailler du tout. Dans un grand nombre de pays de l'Europe méridionale, le développement du travail à temps partiel a été limité par des dispositions législatives ou par des conventions collectives, ce qui peut en partie expliquer pourquoi ces pays enregistrent un taux inférieur de participation féminine.

L'écart entre les taux masculins et les taux féminins est presque inexistant en Suède (l'indice de l'écart s'établissant à 0,08) et dans la République tchèque (l'indice de cet écart s'établissant à 0,1). Dans les deux pays, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes qui sont économiquement actifs. Des valeurs de l'écart inférieures à 0,2 sont enregistrées dans le reste des pays dont l'économie est en transition, à l'exception de la Roumanie (0,26).

L'écart moins marqué entre les sexes que l'on enregistre en Suède comme aussi dans les autres pays nordiques peut probablement s'expliquer par une longue tradition d'indépendance et d'égalité des femmes qui a amené les femmes à acquérir assez tôt des droits politiques et économiques. Les pays nordiques enregistrent aussi de bien meilleurs résultats quant à la place que la femme occupe dans la vie politique et la prise des décisions publiques. De plus, cette région connaît des formes de congé familial et d'emploi à temps partiel ou d'emploi temporaire beaucoup plus développées, ce qui permet aux femmes (et aux hommes) de s'absenter de leur travail et de le reprendre ensuite sans perte d'emploi ou d'ancienneté, ou sans avoir à interrompre leur contrat.

Les données sectorielles permettent également d'affiner la place actuelle des femmes dans la main-d'oeuvre de la région. Ces données confirment qu'au cours des dernières décennies, l'importance relative du secteur agricole sur le plan de la demande de main-d'oeuvre (masculine et féminine) a diminué à peu près partout, sauf en Turquie. Dans ce pays, la participation des femmes est de trois à cinq fois supérieure à ce qu'elle est en Grèce, au Portugal et à Chypre, représentant de 47 à 75%.

Dans la moyenne d'ensemble pour la région, 16% de toutes les femmes économiquement actives participent à l'agriculture. Aux Etats-Unis d'Amérique et dans le Royaume-Uni, il n'y a qu'une femme économiquement active sur 100 qui soit employée dans le secteur agricole. Le taux de participation des femmes est inférieur à 10% dans 18 des 25 pays analysés. En Hongrie, il est proche de 10% et en Pologne, il est même supérieur à 20%. Dans les pays méridionaux qui comptent un important secteur agricole, comme le Portugal, la Grèce et Chypre, le nombre de femmes employées dans l'agriculture est en moyenne de 18%, la Grèce se trouvant au sommet de la pyramide avec plus de 20%, et le Portugal tout en bas de l'échelle avec 13%.

Dans les pays méridionaux, l'agriculture demeure un secteur important par lequel les femmes pénètrent sur le marché du travail. Le fléchissement effectif des occasions d'emploi dans le secteur agricole peut donc être l'une des raisons de la faible proportion de femmes que l'on compte dans la main-d'oeuvre de ces pays. L'amélioration technique des procédés agricoles peut aussi influencer de façon préjudiciable sur l'emploi féminin si les femmes des régions rurales n'acquièrent pas les compétences techniques et qualifications requises.

Dans l'agriculture, l'emploi est étroitement lié aux saisons et se caractérise par suite par des modes de travail extrêmement souples et par un degré élevé d'incertitude et d'irrégularité. Telle est la raison pour laquelle l'emploi temporaire est très important dans le secteur agricole. Dans les pays où l'on compte une proportion élevée de femmes dans l'agriculture, l'emploi temporaire dans l'agriculture est aussi en général élevé. En 1989, par exemple, 73,5% des salariés agricoles grecs avaient des emplois temporaires et, au Portugal, ce chiffre était de 49,4%.

L'élargissement du secteur des services a été favorable à l'emploi des femmes. Dans plusieurs pays de l'OCDE, sur cinq salariées, il y en a quatre qui travaillent dans le secteur des services et, ailleurs,

l'évolution fait apparaître une tendance analogue. En Europe tout particulièrement, un grand nombre de femmes sont concentrées dans le secteur des services. En 1991, plus de 75% des salariées que comptait l'Union européenne étaient employées dans le secteur des services alors que moins de 20% des femmes travaillaient dans l'industrie, et plus de la moitié des hommes actifs travaillaient dans le secteur des services tandis que plus de 40% des hommes étaient employés dans l'industrie. Par suite, l'emploi futur des femmes sera de plus en plus fonction de l'évolution du secteur des services.

L'emploi des femmes dans le secteur tertiaire est particulièrement élevé en Norvège, en Suède et au Canada. Il est moindre en Grèce, à Chypre et dans la plupart des économies naissantes d'Europe orientale, et il est très faible en Slovénie et en Turquie.

Le secteur tertiaire tend à évoluer en raison inverse de la proportion de femmes employées dans l'agriculture. De même, la proportion la plus élevée de femmes employées dans le secteur tertiaire tend à se trouver la plupart du temps dans les économies développées où le revenu par habitant est le plus élevé (à savoir, le Canada et la Suède).

L'Allemagne fait exception à ce tableau d'ensemble. Alors qu'elle compte une proportion de personnes employées dans l'agriculture très inférieure à la moyenne de l'Union européenne et qu'elle dispose du niveau de revenu par habitant le plus élevé, l'Allemagne compte un nombre de salariés (hommes et femmes) employés dans le secteur tertiaire inférieur à ce qu'il est en Espagne, en Irlande ou en Italie.

Les personnes travaillant pour leur propre compte constituent une catégorie très hétérogène et la définition détaillée des personnes travaillant pour leur propre compte peut varier selon les statistiques nationales. En premier lieu, il y a des personnes dont la situation dans la profession se trouve à mi-chemin entre celle de salarié et celle de personne travaillant pour son propre compte (salariés indépendants, consultants et personnes travaillant un très petit nombre d'heures). En second lieu, on trouve les propriétaires-exploitants des entreprises. Aux termes de la législation fiscale, les producteurs-exploitants sont recensés comme des salariés de leur propre entreprise du fait qu'ils touchent un salaire et que leur responsabilité est limitée. Ils présentent toutefois bien les caractéristiques des personnes travaillant pour leur propre compte et c'est ainsi qu'ils se considèrent d'ordinaire. Quelques pays les excluent des statistiques concernant les personnes qui travaillent pour leur propre compte, et d'autres pays les englobent dans les travailleurs indépendants. Il convient d'avoir présentes à l'esprit ces divergences entre les définitions nationales lorsque l'on procède à des comparaisons internationales.

Les statistiques de l'OCDE montrent que la plupart des travailleurs indépendants sont des hommes, la proportion allant de 60% au Canada à plus de 90% en Turquie. En général, ces travailleurs indépendants sont plus âgés que la moyenne des personnes économiquement actives. De fait, dans la majorité des pays, le nombre des travailleurs indépendants âgés (60 ans ou plus) est supérieur au nombre des travailleurs compris dans les tranches d'âge jeunes (15 à 24 ans), la situation étant exactement l'inverse pour l'ensemble de l'emploi. La remarque selon laquelle le travail indépendant tend à se rencontrer parmi les personnes d'un certain âge s'applique tant aux femmes qu'aux hommes, bien qu'un peu moins aux femmes.

Les indicateurs de la condition féminine sur le marché du travail qui ont été rassemblés aux fins de la présente étude indiquent que, pour l'ensemble de la région, la proportion de femmes travaillant pour leur propre compte est en moyenne d'environ 8%, bien que l'on trouve des proportions élevées dans les pays de l'Europe méridionale (près de 20%), en Pologne (13%), en Hongrie et en Roumanie (19%), en Belgique (10,5%) et en Irlande (8,6%). Dans le Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en France et au Luxembourg, la proportion est d'environ 7%. A l'autre extrémité de l'éventail, la Tchécoslovaquie enregistre un taux presque nul de femmes travaillant pour leur propre compte, tandis que dans les pays nordiques, en Amérique du Nord, en Allemagne et en Autriche, les taux varient de 2 à 4%.

On peut répartir en deux grands groupes très différents les femmes travaillant pour leur propre compte. L'un de ces groupes se compose de femmes très instruites pour lesquelles le rôle de chef d'entreprise et le travail indépendant constituent une solution de substitution à une carrière de salariée qui risque d'être influencée par une formation et des modes d'avancement empreints de partialité. L'autre groupe de femmes travaillant pour leur propre compte se trouve à l'opposé de l'éventail des compétences et comprend les femmes peu qualifiées qui voient dans le travail indépendant un moyen de combiner leurs tâches domestiques et un emploi rémunéré (on peut en trouver un exemple dans l'industrie de l'habillement, la main-d'oeuvre féminine y étant employée dans le cadre d'activités de sous-traitance et d'activités liées à l'agriculture).

### **III.2 Participation des femmes aux activités manufacturières**

De façon générale, il y a plus de femmes exerçant un emploi dans le secteur des services que dans les activités manufacturières. Pour l'ensemble de la région, la proportion des femmes employées dans le secteur manufacturier représente en moyenne la moitié de celle des femmes employées dans le secteur des services. La plus forte proportion de femmes dans le secteur manufacturier se trouve à Chypre et dans les pays d'Europe orientale. Dans ces pays, sur quatre salariées, une est employée dans le secteur manufacturier. D'un autre côté, l'effectif des femmes employées dans le secteur manufacturier est faible au Luxembourg (7%), en Norvège (8,5%) et aux Pays-Bas (9%).

On peut en général conclure qu'à l'exception de l'Allemagne, l'emploi des femmes dans les activités manufacturières est peu élevé dans les pays développés, dans lesquels la réorientation vers des activités manufacturières à fort coefficient de capital et de technique a entraîné la suppression d'une production à fort coefficient de main-d'oeuvre comptant des effectifs féminins élevés, l'évolution du secteur des services ayant abouti à augmenter le nombre de femmes exerçant une activité dans ce secteur, ce qui explique que les pays qui s'emploient encore à restructurer leur économie et à s'industrialiser continuent de compter un secteur manufacturier à coefficient élevé de main-d'oeuvre et un secteur des services peu développé, Chypre et les pays d'Europe orientale, par exemple, comptant plus de femmes dont l'activité s'exerce dans le secteur manufacturier. Il est par suite vraisemblable que les salariées de l'industrie diminueront à mesure que ces pays poursuivront leur développement industriel.

Les données propres aux sexes qui concernent la répartition de la main-d'oeuvre féminine entre les différents sous-secteurs du secteur manufacturier indiquent qu'en moyenne, 14% des femmes employées dans le secteur manufacturier exercent leur activité dans l'industrie alimentaire, tandis qu'en moyenne, 29% d'entre elles exercent leur activité dans l'industrie textile. Il n'en reste pas moins que l'on enregistre quelques différences entre les pays. Au Luxembourg et au Danemark, par exemple, sur quatre salariées du secteur manufacturier, une travaille dans l'industrie alimentaire, tandis que moins de 5% des femmes travaillent dans l'industrie textile. Le taux de participation des femmes au sous-secteur des textiles et de l'habillement est le plus élevé en Turquie (75%).

### **III.3 Développement économique et industriel**

Si la présente étude analyse les typologies de développement économique et industriel, c'est qu'elle part de l'hypothèse importante que le développement économique et industriel influe de façon marquée sur la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre (industrielle) et sur la condition socio-culturelle de la femme. Si cette hypothèse est en général acceptée et si elle a été retenue dans le cadre de la présente analyse, il existe plusieurs théories sur le point de savoir si le développement tend à améliorer ou tend à compromettre le rôle de la femme dans l'économie. Les théories peuvent être distinguées selon qu'elles reposent sur l'hypothèse de l'intégration ("vue optimiste des choses"), sur l'hypothèse de la marginalisation ("vue pessimiste des choses") ou encore sur l'hypothèse de l'explication.

L'hypothèse de l'intégration repose sur la théorie de la modernisation telle qu'elle se reflète dans les doctrines néoclassiques du marché du travail. Elle suppose que le développement économique dégage automatiquement des possibilités d'emploi pour les femmes et fraye la voie à leur intégration à la vie

publique. L'intégration des femmes au marché du travail accroît leur indépendance financière, leur compétence productive et leurs valeurs et attitudes modernes, ce qui a pour résultat de permettre aux femmes de s'émanciper de leur rôle traditionnel subordonné et favorise une égalité accrue entre les sexes.

L'hypothèse de la marginalisation est liée à la théorie de la dépendance telle qu'elle se reflète dans les démarches fondées sur le sexe ou féministes (Anker/Hein, 1986a). Selon cette manière de voir, la modernisation économique a eu en général pour résultat que la femme a été marginalisée et écartée de la production et de la haute main sur la politique. Avec l'évolution capitaliste, le rôle productif traditionnel de la femme a perdu de son importance et a été ramené au rôle économiquement improductif qui consiste à gérer le foyer et élever les enfants, tandis que les hommes sont de plus en plus intégrés au secteur structuré. Une place très importante a été faite à cette démarche au cours des années 70, qui correspondaient aux premiers stades de la recherche sur la participation des femmes à l'économie.

L'hypothèse de l'intégration a acquis de l'importance au cours des années 80, l'hypothèse de base sur laquelle elle se fondait étant que si les modes capitalistes de production aboutissent à une intégration économique accrue de la femme, cette intégration revêt essentiellement la forme d'une main-d'oeuvre bon marché et aisément consommable, état de choses qui a eu des répercussions plutôt préjudiciables que bénéfiques à l'égard des femmes. La marginalisation des femmes est par suite conçue comme un résultat de leur incorporation à la main-d'oeuvre et de leur ségrégation connexe sur le marché du travail (Berik/Catagay, 1990). Cette démarche s'est aussi reflétée dans la théorie de la "nouvelle division internationale du travail" (Frobel/Heinrichs/Kreye, 1980). Selon cette théorie, la réinstallation de la production au cours des années 70 et des années 80 a reposé sur l'exploitation de la division du travail entre les sexes. Dans les économies périphériques, les femmes représentent, en raison de leur position subordonnée dans la société, la main-d'oeuvre la meilleure marché, la plus souple et la plus susceptible d'exploitation dans l'intérêt du capital international. "Leur vulnérabilité a fait des femmes une main-d'oeuvre privilégiée dans une typologie d'entreprises industrielles ou commerciales en cours d'évolution qui tend à faire fond sur des salariés souples et faciles à remplacer" (Mitter, 1986, p. 6).

A l'intérieur de la région, il existe de nettes différences entre le niveau du développement tel qu'il se reflète dans le PIB par habitant des différents pays. Dans les pays développés et industrialisés, le PIB par habitant varie entre 28 000 dollars des Etats-Unis (Suède) et près de 21 000 dollars des Etats-Unis (Canada). A l'exception de l'Italie, les pays de l'Europe méridionale, l'Irlande et le Royaume-Uni ont un PIB par habitant qui varie de 15 000 dollars des Etats-Unis (Espagne et Irlande) à 8 000 dollars des Etats-Unis (Grèce). Au bas de l'échelle, les pays en transition qui, tels que la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, en sont encore au stade initial du relèvement de leur industrie, ont un PIB par habitant qui est inférieur à 5 000 dollars des Etats-Unis, la Slovénie constituant à cet égard une exception (son PIB se chiffant à 6 000 dollars des Etats-Unis).

L'importance des diverses industries dans la structure du secteur manufacturier révèle aussi les typologies d'industrialisation des divers pays, aspect qui est particulièrement pertinent pour la présente étude. Si la valeur ajoutée manufacturière (VAM) comprend une substantielle proportion d'industries légères à forte intensité de main-d'oeuvre telles que l'industrie alimentaire et l'industrie textile, cet état de choses est souvent associé à l'un des premiers stades de la modernisation industrielle et de la stratégie d'une production visant à se substituer aux importations. A Chypre, en Grèce, au Portugal, en Irlande et dans les pays d'Europe orientale, le secteur alimentaire et le secteur des textiles représentent plus de 30% de la VAM totale, tandis que dans la plupart des pays tels que l'Allemagne, la Suède, les Etats-Unis d'Amérique et l'Italie, c'est le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, machines et matériel (branche 38) qui prédomine.

Le nombre élevé de femmes dans le secteur des services montre qu'il y a évolution vers une "économie tertiaire" ainsi qu'intégration du secteur manufacturier et du secteur des services. Il existe cependant des différences entre les grappes. Une explication possible des différences constatées dans les professions que les femmes exercent à l'intérieur du secteur des services est que les prestations de services sont définies de façon différente selon les pays. Dans des pays tels que le Danemark ou la

Norvège, les prestations de services telles que la préparation des aliments, le blanchissage, la garde des enfants et les soins aux personnes âgées font de plus en plus partie intégrante du secteur des services, et il arrive souvent qu'elles ne soient plus fournies par les femmes au foyer. Dans les pays nordiques, plus que dans les autres pays de l'OCDE, la garde des enfants et les soins aux personnes âgées ont été redéfinis comme une responsabilité de la collectivité et sont de plus en plus assurés par des femmes salariées du secteur public. Dans d'autres pays comme l'Allemagne ou l'Italie, ces prestations de services sont avant tout fournies par des femmes au foyer. Dans un autre groupe encore de pays, dans lequel figurent notamment les Etats-Unis d'Amérique et, dans une mesure moindre, le Royaume-Uni, les services de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées sont en majeure partie privatisés et avant tout fournis par des femmes qui travaillent pour leur propre compte ou qui sont employées par des entreprises privées.

Dans les économies en transition, la modification structurelle de l'industrie est en cours dans la plupart des pays. C'est ainsi que les industries lourdes traditionnelles connaissent un fléchissement, encore qu'à l'intérieur de ces industries, de nouvelles branches soient mises en place. Tel est le cas de la sidérurgie déclinante en Hongrie et de l'apparition simultanée de la fabrication de voitures automobiles dans le pays; le sous-secteur des textiles a été gravement touché dans la plupart des pays, mais des industries spécialisées employant des techniques nouvelles survivent, ce que l'on constate dans le cas de la production fléchissante des articles semi-ouvrés en laine, tandis que la fabrication de tapis va en augmentant.

#### III.4 Situation sociale et démographique

On suppose aussi que la typologie de la participation des femmes au marché du travail est étroitement liée à des facteurs sociaux et démographiques qui influent sur la condition de la femme dans l'économie et dans la société tout entière. Les facteurs socio-culturels peuvent représenter un grave obstacle à l'intégration des femmes à la main-d'oeuvre. Tant les hommes que les femmes ont un rôle de reproduction et un rôle productif de même qu'un rôle dans la société. Le rôle reproductif de la femme est en général beaucoup plus étendu que celui des hommes parce que ce sont les femmes qui mettent les enfants au monde et qui, en général, les élèvent. Une telle tâche très prenante a des répercussions sur la propre aptitude des femmes à exercer un emploi rémunéré et, souvent, sur leur aptitude à accepter les occasions d'emploi. Même aujourd'hui, dans la région considérée, l'image socio-culturelle du rôle de la femme au foyer et dans la société continue d'influer sur l'aptitude des femmes à pénétrer sur le marché du travail et à y maintenir et y poursuivre une carrière.

La taille du ménage est jugée un important indicateur de l'aptitude des femmes à pénétrer sur le marché du travail. Bien qu'il y ait quelques différences entre les pays, les tendances quant à la taille des ménages sont analogues dans toute la région. Presque tous les pays ont connu une réduction de la taille des ménages, le nombre des personnes que comptent les ménages étant passé en moyenne de quatre à cinq par ménage en 1900 au chiffre actuel moyen de 3,3 seulement, à l'exception de la Turquie, où le nombre des membres du ménage demeure proche de cinq.

Il n'y a pas que le nombre moyen des enfants par ménage qui ait diminué au cours des dernières décennies. On a aussi enregistré une tendance croissante à de nouvelles structures familiales telles que celle que représente la "famille nucléaire". Les personnes âgées ne viennent plus en général vivre avec leurs enfants. Elles restent de plus en plus chez elles et bénéficient de services extérieurs, qu'il s'agisse de soins dispensés, de préparation des repas ou d'autres tâches ménagères, ou bien elles vivent dans un cadre qui leur assure les services de base.

L'accès des femmes à l'instruction est aussi un important déterminant de l'aptitude des femmes à pénétrer sur le marché du travail et à y progresser. La scolarisation féminine dans l'enseignement technique présente un intérêt particulier pour la présente étude du fait qu'elle peut avoir des répercussions importantes sur l'accès des femmes au secteur manufacturier et sur le déroulement de leur carrière.

Il ressort des données analysées aux fins de la présente étude que, pour l'ensemble de la région, près de 30% des femmes comprises dans les effectifs scolaires étudient des matières techniques. En Hongrie, en Pologne et en Roumanie, de même qu'au Luxembourg, les femmes représentent de 40 à 70% du total des élèves étudiant des matières techniques. A l'exception du Luxembourg, les pays dans lesquels la proportion de femmes inscrites dans l'enseignement technique est élevée comptent un nombre élevé de salariées industrielles.

### **III.5 Prise de décisions sur le plan politique et sur le plan institutionnel**

La représentation des femmes dans les postes où il est possible d'influencer la vie politique et la vie publique fournit une indication du niveau et de l'ampleur de la participation des femmes à la prise des décisions qui concernent la société. L'accès à des postes détenteurs de pouvoirs permet de renforcer les chances que les demandes des femmes soient prises en considération dans la formulation des politiques générales et dans l'affectation des ressources publiques.

Les chiffres de la participation des femmes au Parlement des différents pays révèlent que c'est au sommet de la pyramide que se trouvent les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède), dans lesquels les femmes représentent de 30 à 40% des membres du Parlement. A l'autre extrême, on trouve Chypre (où cette représentation est de 3,7%), la France (où cette représentation se chiffre à 5,7%) et la Grèce (où elle se chiffre à 5%). Au milieu de l'éventail, on trouve la Bulgarie, la République tchèque et la Slovaquie, dans lesquelles le niveau de la représentation est de l'ordre de 10 à 15%. Dans les autres économies en transition, le niveau de la participation parlementaire est inférieur à 10%, les chiffres les plus bas concernant la Roumanie et la Turquie.

### **III.6 Déterminants de la participation des femmes à l'économie et à l'industrie**

#### **III.6.1 Facteurs influant sur la position de la femme dans la société**

Deux méthodes ont été employées pour recenser ces facteurs, à savoir l'analyse de corrélation multiple et l'analyse des facteurs. Les résultats obtenus à l'aide de ces deux méthodes sont examinés plus loin.

##### **III.6.1.1 Analyse de corrélation multiple**

L'analyse de corrélation multiple appliquée à toute la région de la CEE donne des indications raisonnables sur les facteurs économiques et sociaux qui déterminent la position de la femme dans l'économie et dans l'industrie. Les résultats de l'analyse de corrélation multiple reflètent aussi les liens sous-jacents qui existent à l'intérieur de la région de la CEE prise comme un tout. Les signes et les valeurs numériques relativement élevées de certains coefficients donnent de même à penser qu'il existe un manque intrinsèque d'homogénéité dans la région, ce qu'appuieront les résultats de l'échantillonnage par grappes.

Ainsi qu'on le sait parfaitement, des corrélations fortement positives entre deux variables indiquent que les deux phénomènes représentés par les deux variables évoluent à proximité l'un de l'autre et dans la même direction. Inversement, des corrélations fortement négatives entre des variables indiquent un lien étroit mais en sens inverse entre les deux phénomènes qu'elles représentent. Si les liens n'impliquent pas de rapport de causalité, la substance des liens peut être instructive pour les dirigeants.

Tous les résultats quantitatifs significatifs enregistrés à ce stade de l'analyse traduisent des composantes qualitatives liées au principal sujet de la présente étude, à savoir quelle est la position présente de la femme dans l'économie et dans l'industrie et quels sont les défis que les femmes se doivent de relever pour modifier cette position, si cela est nécessaire ou jugé nécessaire, dans l'économie nationale présente des pays de la région.

Les conclusions que l'on tire du tableau 7 reflètent quelques liens évidents et très connus qui caractérisent le processus de croissance moderne. Ces conclusions appuient les renseignements dont on dispose au sujet des liens existant et de leurs répercussions sur les problèmes qui se posent aux femmes. Les conclusions montrent que, dans la région, ce sont la répartition par secteur des activités rémunérées qu'exercent les femmes, la tendance au renforcement du secteur tertiaire et quelques liens dépendant des structures (proportion de femmes dans l'agriculture) qui influent sur le niveau de la participation des femmes au développement économique. Ces liens montrent bien comment la position des femmes est fonction de la typologie de développement d'un pays donné, qui, de son côté, est fonction de la place de la femme dans la structure économique et de son niveau d'instruction.

**Tableau 7. Participation des femmes à la vie économique et analyse industrielle, analyse de corrélation multiple, liens étroits**

Liens positifs	Liens négatifs
Participation des femmes au secteur tertiaire et au PIB par habitant	Participation des femmes à l'industrie textile et au secteur tertiaire
Participation des femmes au secteur tertiaire et niveau de scolarisation secondaire chez les filles	PIB par habitant et participation des femmes aux activités manufacturières
Part du secteur 38 dans la VAM et participation des femmes à ce secteur	Part des industries alimentaires et textiles dans la VAM et proportion de femmes dans le secteur 38
Participation des femmes à l'agriculture et participation des femmes à l'industrie textile	Participation des femmes à l'agriculture et au secteur tertiaire
	Participation des femmes à l'agriculture et scolarisation secondaire chez les filles
	Proportion de femmes dans l'industrie textile et scolarisation secondaire chez les filles

On est évidemment amené à se demander si les économies caractérisées par des indicateurs ou des liens se référant à un niveau moindre de développement économique ainsi que la position particulière de la femme dans l'économie devraient suivre ou vont suivre la voie des pays de l'ère post-industrialisée. Cette question peut représenter l'un des plus importants défis que l'Union européenne future tout entière et en particulier les femmes de la région se devront de relever.

Ces liens ainsi que les résultats de l'échantillonnage par grappes éclairent les différences qui existent entre les pays de la région. En revanche, ces résultats s'accordent avec les conclusions de l'analyse des facteurs qui sont présentés dans la section suivante de la présente étude.

### III.6.1.2 Analyse des facteurs

L'analyse des facteurs concernant les données disponibles a servi à déceler les variables ou effets (latents) qui expliquent les corrélations ou les covariances à l'intérieur d'un ensemble de variables. Les facteurs sont à la base des variables initiales observées et ils sont représentés dans ces variables. Le dépistage des facteurs les plus importants qui se trouvent à la base de l'ensemble de variables présentement utilisé représente un instrument complémentaire lorsque l'on veut établir la participation des femmes à l'économie et à l'industrie. L'analyse des facteurs statistiques a abouti à retenir un facteur aux fins d'une analyse plus détaillée, à savoir celui que l'on appelle le facteur 1. Le facteur 2, bien que sa valeur explicative soit bien moindre, a été jugé utile pour appuyer l'interprétation qui a été donnée du facteur 1.

La typologie des deux facteurs, qui a abouti à l'application de l'analyse des facteurs aux indicateurs retenus pour les 25 pays, est récapitulée dans le tableau 8, qui offre les listes d'indicateurs ayant la plus forte "valeur explicative" <sup>2/</sup>.

**Tableau 8. Participation des femmes à la vie économique et à la vie industrielle**  
Résultats de l'analyse des facteurs

Indicateurs		Valeur explicative	
		Facteur 1	Facteur 2
1.2.5	Taux de participation des femmes au secteur tertiaire	+ 0,90	-
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole	- 0,81	-
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 32	- 0,80	-
3.1.9	PIB par habitant	+ 0,80	-
4.2.4.	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	+ 0,76	-
4.1.7	Taille des ménages	- 0,77	-
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 38	+ 0,73	-
3.2.3	Part des sous-secteurs 31 et 32 dans la VAM	- 0,75	-
1.1.2	Indice de l'écart entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	- 0,77	- 0,60
3.2.4	Part du sous-secteur 38 dans la VAM	-	+ 0,57
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	-	+ 0,66
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 31	-	- 0,56

Les valeurs numériques et les signes de la pondération du facteur 1 sont les uns et les autres liés au degré d'industrialisation et au niveau de développement économique pour autant qu'ils établissent la participation socio-économique des femmes de la région. Les indicateurs ayant la valeur explicative la plus élevée sont ceux qui caractérisent les stades avancés d'industrialisation et de développement économique, tandis que les indicateurs dont la valeur explicative est fortement négative représentent des concepts socio-économiques pour lesquels il y a en règle générale corrélation négative avec un haut niveau de développement et d'industrialisation. Le facteur 1 peut donc être interprété comme le facteur exprimant les composantes qui déterminent la position moderne de la femme en fonction du stade d'industrialisation ("modernité industrielle") et du niveau de développement économique d'un pays donné.

Les résultats consignés ci-dessus reflètent l'ensemble de liens ci-après:

- 1) Plus il y a de femmes participant au secteur tertiaire et à la branche 38 (machines et matériel modernes) et plus le PIB par habitant est élevé, plus la femme occupe une position avancée dans l'économie.
- 2) Plus le nombre de femmes employées dans l'agriculture et dans l'industrie textile est faible et plus la part de l'industrie textile et de l'industrie alimentaire dans la VAM est faible, plus la position de la femme dans l'économie est avancée.

<sup>2/</sup> Il s'agit de ce que l'on appelle la pondération des facteurs, c'est-à-dire les "corrélations entre les variables initiales et les facteurs, corrélations qui constituent l'élément clé lorsque l'on cherche à comprendre la nature des facteurs" ("Multivariate Data Analysis with Readings" (Analyse de données à plusieurs variables accompagnée d'interprétations chiffrées), J.F. Hair, R.E. Anderson et R.T. Latham, Macmillan, New York, 1987, p. 234).

D'après les résultats statistiques que donne le facteur 1, on peut logiquement déduire qu'un stade post-industriel de développement économique, caractérisé par un PIB élevé, un secteur tertiaire très développé, un secteur agricole comparativement marginal et des sous-secteurs industriels nouveaux sensiblement développés tels que la branche 38 peut être associé à une participation élevée des femmes à la vie économique et industrielle.

La majorité des pondérations factorielles du facteur 2 sont statistiquement faibles. Le lien positif que l'on trouve dans le facteur 2 indique que ce facteur reflète le lien entre les aspects mécaniques des activités manufacturières et la place de la femme dans ces activités, ce qu'appuie le signe négatif accompagnant l'indicateur 2.1.5, qui correspond à la participation des femmes aux industries alimentaires. Le facteur 2 appuie ainsi en partie l'interprétation qui a été donnée du facteur 1. Ce facteur représente aussi les liens qui prévalent dans les économies les plus développées, dans lesquelles la participation des femmes au sous-secteur 38 a été relativement plus élevée que dans d'autres régions du monde.

## CHAPITRE IV

### TYOLOGIES DE LA PARTICIPATION DES FEMMES GROUPES DE PAYS ET CARACTERISTIQUES QU'ILS PRESENTENT

Les typologies de la participation des femmes au secteur manufacturier et à l'économie qui prévalent dans la région de la CEE ont été circonscrites à l'aide de la méthode de l'échantillonnage par grappes à un degré. Les pays dans lesquels les typologies de participation étaient analogues ont été groupés ensemble.

Le présent chapitre précise quels sont les groupes de pays qui présentent des caractéristiques analogues quant à la participation des femmes à l'économie et au secteur manufacturier ainsi que quant aux déterminants économiques et socio-culturels éventuels pris en considération dans le modèle conceptuel (encadré 1).

Le chapitre présente une récapitulation des principales conclusions concernant les typologies de la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre et des facteurs éventuels qui influent sur cette proportion. Les valeurs moyennes des principaux indicateurs sont présentées pour la région et pour chaque groupe du tableau 9 et les résultats concernant les divers pays à l'intérieur de chacun des groupes figurent dans l'annexe 2. Ces conclusions se fondent sur l'analyse de données statistiques officielles publiées par les 25 pays retenus et rassemblées par l'ONUDI (1994) aux fins de la présente étude. Pour donner une vue plus complète de la situation effective dans les différents pays, l'analyse des données rassemblées par l'ONUDI est complétée par des renseignements quantitatifs et qualitatifs tirés des publications pertinentes.

Les échantillonnages multiples par grappes ont permis de circonscrire sept grappes de pays (groupes de pays qui sont semblables sur le plan interne mais différents sur le plan externe) à partir d'un total de 25 pays pour lesquels on disposait d'un ensemble complet des 16 variables finalement retenues. Bien que l'on constate des divergences entre pays dans les indicateurs qui se trouvent à l'intérieur des grappes, la méthode permet de "transiger" entre un nombre maximal de ressemblances et un nombre significatif de groupes de pays, y compris la composition de ces groupes. Le Luxembourg et la Turquie ont été recensés dans des grappes indépendantes pour l'un comme pour l'autre.

La section IV.1 expose les principales caractéristiques des groupes recensés, l'accent étant mis sur la présentation des typologies et tendances sous-jacentes dans les divers groupes. Pour définir la position des différentes grappes à l'intérieur de la région analysée, les valeurs moyennes de la grappe ont été liées aux valeurs moyennes régionales des indicateurs choisis. Les tableaux ainsi que les graphes et graphiques qui fournissent les renseignements quantitatifs sous-jacents figurent dans la présentation qui a pour objet d'étayer les conclusions formulées et de décrire les groupes de façon claire. Le tableau 9 récapitule les grappes et les valeurs régionales moyennes des 16 indicateurs employés dans l'analyse. Il a été procédé à une comparaison entre les diverses grappes pour établir les similitudes et les différences que l'on constate entre elles.

#### IV.1 Caractéristiques des grappes

Il suffit d'un regard sur la typologie de l'échantillonnage en grappes pour constater que la typologie coïncide dans ses grandes lignes avec les principaux groupements de pays communément acceptés. Cela tient, d'une part, au résultat que donnent des voies et niveaux analogues d'industrialisation. D'un autre côté, cette coïncidence reflète les similitudes importantes qui existent en termes de cadre socio-économique et de normes socio-culturelles à l'intérieur d'une même région, ce qui confirme que la typologie de la participation des femmes à la vie économique telle qu'elle se reflète dans les grappes est étroitement liée aux principaux changements économiques ainsi qu'aux influences socio-culturelles.

La section IV.1.1 donne un aperçu d'ensemble des principales caractéristiques générales des grappes. La section IV.1.2 explique en détail comment les groupes de pays ont été circonscrits et expose brièvement les corrélations décelées entre les diverses variables. La section IV.1.3 expose sous forme graphique les caractéristiques des grappes.

#### **IV.1.1 Aperçu des principales caractéristiques des grappes**

Brièvement, on peut dire que l'on a recensé les groupes ci-après de pays dans lesquels la typologie de la participation des femmes à la vie économique et aux activités manufacturières est analogue.

##### **Grappe 1: Danemark, Finlande et Norvège**

Pays nordiques à revenu élevé se caractérisant par un taux élevé de participation des femmes à la vie économique, un faible écart entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes et les postes politiques qu'occupent les hommes et les femmes, et un rôle marqué des femmes dans le secteur tertiaire.

##### **Grappe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède**

Pays fortement industrialisés de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord dans lesquels le PIB par habitant est élevé et la concentration de femmes dans le secteur tertiaire et les activités manufacturières moyenne.

##### **Grappe 3: Espagne, Irlande et Italie**

Pays à revenu élevé dans lesquels l'écart entre les sexes est très marqué et la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre faible.

##### **Grappe 4: Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie**

Pays à faible revenu d'Europe centrale ou orientale autrefois à économie planifiée qui sont en train de passer à l'économie de marché et dans lesquels la participation des femmes à la vie économique, notamment à l'industrie textile et à l'industrie alimentaire, est très élevée, la proportion de femmes dans l'agriculture élevée et la proportion de personnes travaillant pour leur propre compte assez importante. La structure de ce groupe peut être définie comme précédant le stade post-industriel.

##### **Grappe 5: Chypre, Grèce et Portugal**

Pays d'Europe méridionale récemment développés et à faible revenu dans lesquels la participation des femmes aux activités manufacturières et au secteur tertiaire est faible, mais dans lesquels la proportion de femmes employées dans l'agriculture est relativement élevée et le taux de femmes travaillant pour leur propre compte élevé.

##### **Grappe 6: Luxembourg**

Petit pays offrant quelques-unes des caractéristiques socio-économiques des économies post-industrialisées, mais dans lequel la typologie de la participation des femmes se caractérise par un taux d'emploi féminin inférieur à la moyenne, par un écart marqué entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes et par une proportion élevée de femmes employées dans les activités manufacturières et avant tout dans les industries alimentaires.

## Grappe 7: Turquie

La Turquie a été considérée comme constituant à elle seule une grappe, qui se caractérise par l'écart le plus marqué de la région entre les taux d'activité économique des hommes et des femmes, par la proportion la plus élevée de femmes employées dans l'agriculture et par la proportion la plus faible de femmes employées dans les activités manufacturières.

### IV.1.2. Description des groupes de pays

La présente section décrit plus en détail les grappes circonscrites. Le tableau 9 récapitule les valeurs par grappe et les valeurs régionales moyennes des indicateurs appliquées à l'analyse. L'annexe 3 expose les caractéristiques liées aux systèmes qui concernent les divers pays. Des renseignements qualitatifs complémentaires provenant de diverses études et publications ont aidé à appuyer les conclusions statistiques et à illustrer les typologies clés de la participation des femmes à l'économie. A la fin de chaque description de grappe, les résultats les plus pertinents de l'analyse de corrélation des différentes variables individuelles sont brièvement passés en revue.

Tableau 9. Région de la CEE - Grappes et moyennes régionales

Indicateur	GRAPPES							Moyenne
	1	2	3	4	5	6	7	
1.15 Taux de participation des femmes au secteur agricole	3,89%	2,90%	5,91%	11,68%	17,75%	3,00%	74,50%	17,09%
1.21 Taux d'emploi des femmes	89,15%	91,14%	83,84%	87,15%	92,35%	60,70%	74,50%	82,69%
1.25 Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	82,09%	80,07%	73,97%	55,87%	59,40%	84,20%	15,30%	64,41%
1.31 Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	3,57%	5,22%	14,60%	11,62%	15,08%	7,40%	10,20%	9,67%
2.13 Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	12,43%	14,05%	17,73%	29,61%	22,85%	7,24%	10,20%	16,30%
2.15 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	23,02%	15,26%	14,38%	14,25%	14,69%	29,55%	8,90%	17,15%
2.17 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	8,01%	11,69%	10,91%	32,33%	31,29%	2,44%	75,20%	24,55%
2.19 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	23,31%	31,73%	25,14%	22,85%	6,13%	27,27%	5,10%	20,22%
3.19 PIB par habitant (en dollars E.-U.)	25 141	22 027	16 798	1 748	8 467	26 923	2 722	14 832
3.23 Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	23,53%	18,43%	25,52%	30,24%	44,46%	10,12%	31,20%	26,21%
3.24 Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, machines et matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	31,66%	38,70%	36,05%	31,16%	15,62%	20,43%	19,69%	27,62%
4.1.7 Taille des ménages	2,51	2,58	3,52	2,90	3,63	3,10	4,97	3,32
4.2.4 Taux de scolarisation secondaire chez les filles	106,0%	94,67%	96,00%	78,30%	77,63%	75,00%	31,10%	79,81%
4.2.10 Proportion de femmes poursuivant des études techniques	28,96%	28,48%	22,42%	47,03%	4,78%	62,15%	21,49%	30,76%
5.1.1 Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	35,74%	15,97%	10,17%	10,80%	5,93%	13,33%	1,30%	13,32%
<b>Ecart entre les sexes</b>								
1.1.2 Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,15	0,25	0,47	0,16	0,39	0,43	0,56	0,34

L'analyse de corrélation sert à déceler les liens et les influences mutuelles entre indicateurs de la participation des femmes à la vie économique et aux activités manufacturières. Etant donné que les corrélations n'expliquent pas les rapports de cause à effet, l'interprétation des résultats n'est qu'une

indication du caractère plus ou moins étroit de ces liens et non des rapports de causalité qu'elles pourraient présenter.

Un grand nombre de corrélations élevées ont été décelées dans les grappes 1, 3, 4 et 5. Toutefois, du point de vue technique, le degré de signification d'un grand nombre de ces corrélations n'est pas en général suffisant, ce qui rend l'interprétation des corrélations douteuse, cet état de choses étant probablement imputable au très petit nombre de pays compris dans chacune des quatre grappes. La présente section n'examine que celles des corrélations dont le niveau de signification est acceptable.

#### **Grappe 1: Danemark, Finlande et Norvège**

La première grappe englobe les pays nordiques (à l'exception de la Suède) et le Luxembourg. Le PIB moyen par habitant pour cette grappe est le plus élevé de l'ensemble des six groupes de pays. La proportion de salariées, employées notamment dans le secteur des services, est élevée et la participation des femmes à l'économie est à peu près égale à la participation des hommes.

Dans le domaine politique et institutionnel, la grappe enregistre des résultats très élevés quant à la représentation des femmes au Parlement. Pour cet indicateur, la moyenne de la grappe est deux fois plus élevée que la moyenne régionale, ce qui n'est pas surprenant étant donné que les pays nordiques ont une très longue tradition au regard de l'indépendance et de l'égalité des femmes. Dans ces pays, les femmes ont acquis leurs droits politiques et économiques au début du processus moyen d'émancipation que les pays de la région ont connu.

La participation des femmes aux activités manufacturières est de 11%, ce qui est inférieur à la moyenne régionale, qui s'établit à 21%. En revanche, 82% des femmes à l'intérieur de la grappe 1 exercent un emploi salarié dans le secteur tertiaire, cette proportion n'étant que de 55% à l'échelon régional. La structure de la participation des femmes au secteur manufacturier montre que la plus forte concentration régionale de salariées se trouve dans le secteur alimentaire, alors que cette concentration est faible dans le secteur des textiles, ce qui n'est pas surprenant lorsque l'on sait que, pour cette grappe, la part du secteur des textiles dans la valeur manufacturière totale est faible.

L'emploi manufacturier a fléchi d'environ 0,5% par an entre 1970 et 1990 en Finlande, mais d'environ 1,5% par an en Norvège. Dans les deux pays, l'emploi au cours des années 80 s'est accru dans les industries à salaires élevés ou à forte technologie de sorte que l'on a constaté un déplacement relatif des emplois peu rémunérés et à faible technologie vers ces secteurs.

Pour la grappe 1, l'analyse statistique montre qu'il y a corrélation négative entre la participation des femmes au secteur tertiaire et le taux de scolarisation secondaire chez les filles. A mesure que la participation des femmes au secteur tertiaire s'accroît, la scolarisation des femmes dans l'enseignement secondaire perd de son importance, ce lien indiquant probablement que l'orientation progressive des femmes vers le secteur tertiaire modifie les études qu'elles font.

Il existe une corrélation négative significative entre le PIB par habitant et la participation des femmes au secteur agricole, ce qui montre bien que le niveau de développement économique et le rôle des femmes dans l'agriculture varient manifestement en raison inverse l'un de l'autre.

#### **Grappe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède**

La grappe 2 réunit les pays fortement industrialisés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord (PIB par habitant élevé) dans lesquels la proportion de salariées est élevée et le taux de concentration des femmes dans le secteur tertiaire le deuxième par rang d'importance.

S'agissant des activités manufacturières, les femmes sont particulièrement bien représentées dans le sous-secteur 38 de l'industrie (fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel), le sous-secteur 38 occupant aussi une place importante dans la VAM. Il n'en reste pas moins que du fait que la part des industries alimentaires et des industries textiles dans la VAM est faible, cette grappe enregistre des résultats décevants quant à l'activité des femmes dans ces deux sous-secteurs. La proportion de femmes travaillant pour leur propre compte et la participation des femmes à l'agriculture sont très faibles.

Dans la grappe 2, on constate une quasi-absence de corrélations très élevées. On constate néanmoins quelques liens raisonnables et acceptables. On a constaté une corrélation négative significative entre la participation des femmes au secteur manufacturier et la participation des femmes au secteur tertiaire. Ainsi, dans les pays groupés à l'intérieur de la grappe 2, l'activité féminine dans le secteur manufacturier et l'activité féminine dans le secteur des services varient en raison inverse l'une de l'autre. Plus les femmes occupent une place importante dans le secteur tertiaire, c'est-à-dire plus l'économie progresse vers un stade de développement post-industriel, moins les femmes participent au secteur manufacturier du fait que le secteur tertiaire, qui ne cesse de gagner en importance, absorbe de la main-d'œuvre féminine. Ce déplacement peut être imputé en partie à la croissance du secteur tertiaire dans les économies post-industrialisées qui résulte de l'élargissement des services industriels liés au fait que des fonctions touchant à la production sont transférées du secteur manufacturier à des entreprises de services. L'analyse de corrélation montre aussi que, dans les pays de la grappe 2, l'écart entre les hommes et les femmes diminue lorsque l'activité des femmes s'accroît dans le secteur tertiaire, l'inverse étant aussi vrai.

On constate de même une corrélation négative acceptable entre la participation des femmes au sous-secteur industriel 38 et la part des industries alimentaires et textiles dans la VAM totale, ce qui indique que la diminution de l'importance de secteurs agro-industriels traditionnels tels que le secteur des produits alimentaires et le secteur des textiles peut être associée à une contribution croissante des femmes au sous-secteur industriel 38, relativement nouveau, et inversement. Une corrélation positive entre la participation des femmes au secteur 38 et la part du secteur 38 dans la VAM totale vient étayer cette conclusion.

La part du sous-secteur industriel le plus avancé, à savoir le sous-secteur 38, dans la VAM totale varie en raison inverse de la taille des ménages, ce qui signifie que la taille des ménages diminue dans les sociétés où le sous-secteur 38 est très développé, c'est-à-dire dans les économies les plus avancées.

### **Grappe 3: Espagne, Irlande et Italie**

C'est dans la grappe 3 que l'on trouve l'écart entre les sexes le plus marqué parmi toutes les grappes d'Europe occidentale. Les chiffres de l'emploi tertiaire, du PIB par habitant et de l'emploi féminin dans les activités manufacturières sont tous supérieurs aux moyennes régionales. La part du sous-secteur industriel 38 dans la VAM totale est supérieure à la moyenne régionale. Ce sous-secteur 38 fortement développé caractérise de façon typique l'économie industrielle moderne.

Par rapport aux autres grappes, notamment à la grappe 2, l'industrie textile est beaucoup moins importante lorsqu'il s'agit d'offrir des emplois aux femmes. Le taux de scolarisation secondaire chez les filles et la proportion de femmes poursuivant des études techniques sont élevés.

Une autre caractéristique de la grappe 3 tient à la proportion élevée de femmes travaillant pour leur propre compte. L'analyse montre que, pour la grappe 3, il y a corrélation positive entre la proportion de femmes travaillant pour leur propre compte et la participation des femmes à l'agriculture, ce lien positif indiquant que la proportion élevée de femmes travaillant pour leur propre compte doit être rattachée au taux supérieur à la moyenne de participation des femmes à l'agriculture. Il est probable qu'un grand nombre des femmes travaillant pour leur propre compte dans quelques pays de la grappe 3 sont en fait des femmes qui secondent leur conjoint ou leur famille dans l'accomplissement de tâches agricoles.

#### **Grappe 4: Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie**

Cette grappe englobe six pays autrefois à économie planifiée pour lesquels on dispose de données. L'un des traits caractéristiques de cette grappe est la dispersion relativement importante, de part et d'autre des moyennes régionales, des valeurs par pays qui concernent un grand nombre d'indicateurs. Certains écarts sont très importants. Il en va ainsi du PIB par habitant, de la part des industries textiles et des industries alimentaires dans la VAM, de la proportion de femmes travaillant pour leur propre compte, des femmes employées à la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel et du taux de scolarisation secondaire chez les filles.

Pour les six pays qui constituent la grappe 4, la moyenne du PIB par habitant est très faible, représentant moins de 10% de la moyenne du PIB dans la grappe 2, les chiffres de 623 dollars des Etats-Unis pour la Bulgarie et de 3 441 dollars des Etats-Unis pour la Hongrie constituant un résultat assez significatif.

La part du sous-secteur industriel 38 dans ces pays représente, après la grappe 3, le troisième chiffre par ordre d'importance de toute la région de la CEE considérée. Toutefois, derrière cette similitude apparente, il existe une importante différence qualitative, à savoir la composition par secteur des activités manufacturières. Si, dans la grappe 2, le secteur manufacturier est dominé par l'industrie moderne des machines et de l'électronique, dans la grappe 4, malgré de fortes diminutions récentes de la production, les industries alimentaires et les industries textiles continuent de représenter une part importante de la VAM, soit 30% contre 18%.

Cette divergence de structure peut expliquer que la participation des femmes à l'emploi manufacturier dans cette grappe soit deux fois supérieure à ce qu'elle est dans la grappe 2, ce qui est probablement dû au taux de participation féminine extrêmement élevé dans l'industrie textile des pays de la grappe 4 (près de la moitié du total des salariées de ces pays est employée dans les industries textiles et les industries alimentaires, alors que cette proportion n'est que de 26% dans la grappe 2). L'autre différence frappante entre la grappe 4 et la grappe 2 tient au rapport entre le salariat féminin dans le secteur tertiaire et le taux de participation des femmes à l'agriculture. Si dans les pays de l'ère post-industrielle, 80% des salariées sont employées dans le secteur tertiaire, dans les économies en transition cette proportion n'est que de 55% en moyenne. Dans l'agriculture, la proportion de femmes est toujours de 11% dans cette grappe, alors qu'elle est de 6,7% dans la grappe 2 (la Pologne et la Roumanie se trouvent en deçà de cette moyenne de grappe, les proportions étant en ce qui les concerne de 26 et 21%, respectivement, alors qu'elle n'est que de 4% dans la République tchèque).

Les conclusions qui précèdent montrent qu'au début de la modernisation industrielle, la participation des femmes aux activités manufacturières augmente à mesure que s'affirme l'importance du secteur manufacturier entraînant un taux élevé d'activités féminines dans ce secteur. Toutefois, du fait que ces pays connaissent des modifications de structure, les activités manufacturières présentent une intensité de capital de plus en plus forte, ce qui libère la main-d'oeuvre féminine peu qualifiée. A un stade ultérieur de la modernisation, le secteur tertiaire gagne en importance. A ce stade, le rôle industriel des femmes tend à se niveler, et le taux de l'activité féminine dans le secteur manufacturier commence à fléchir, tandis que de plus en plus de femmes exercent une activité dans le secteur tertiaire.

Dans la grappe 4, les femmes représentent une très forte proportion de la main-d'oeuvre et, par suite, l'écart entre l'activité économique des hommes et l'activité économique des femmes est très faible. Si le nombre des personnes employées dans l'agriculture et dans les activités manufacturières a sensiblement fléchi depuis les réformes économiques, la participation féminine demeure élevée dans l'agriculture ainsi que dans les branches des activités manufacturières à forte intensité de main-d'oeuvre.

Le taux de participation élevé des femmes à l'activité industrielle dans les pays qui pratiquaient autrefois l'économie planifiée peut s'expliquer en partie du fait que, dans ces pays, les dispositions constitutionnelles historiques stipulaient que tout citoyen a tant le droit que l'obligation de travailler.

De même, avant que ces pays ne se lancent dans leur restructuration industrielle, le travail féminin était une nécessité en raison de la faible productivité d'une production à fort coefficient de main-d'oeuvre. Du fait du bas niveau actuel des salaires, le travail des femmes est devenu une contribution indispensable à un revenu familial en général faible.

L'importante concentration des femmes dans le secteur manufacturier correspond au très grand rôle que les femmes jouent dans le secteur des textiles. Il n'y a pas moins de 32% de salariées exerçant une activité manufacturière qui travaillent dans le secteur des textiles, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale concernant l'activité des femmes dans l'industrie des textiles.

La scolarisation secondaire chez les filles est faible, bien que les femmes soient très bien représentées dans l'effectif des élèves qui poursuivent des études techniques. Plus de 50% des effectifs féminins poursuivent des études techniques. La documentation disponible indique toutefois qu'aux qualifications féminines ne correspondent pas toujours des possibilités de carrière équivalentes. L'une des raisons de ce défaut de concordance est que, dans les pays de la grappe 4, des compétences nettement définies sont souvent plus estimées que des années d'études, ce qui s'explique en partie par les insuffisances de l'enseignement scolaire lui-même, notamment dans le domaine de l'enseignement professionnel. Dans ces pays, les femmes ont de même des chances limitées de pouvoir poursuivre leur formation, de se perfectionner et d'acquérir une mobilité dans la profession.

La corrélation négative entre le taux de scolarisation secondaire chez les filles et le taux des effectifs d'élèves femmes poursuivant des études techniques reflète probablement la particularité des régimes scolaires dans les pays d'Europe orientale. Les écoles offrent des plans de formation secondaire technique qui s'achèvent par la délivrance d'un certificat de fin de scolarité, ainsi qu'il est d'usage dans les écoles secondaires. Ces plans de formation sont considérés comme de nature à pouvoir se substituer à une scolarisation secondaire et, au moins en Hongrie, un grand nombre de personnes accordent la préférence à cette forme d'instruction, qui dispense en outre une formation professionnelle attestée de niveau intermédiaire.

#### **Grappe 5: Chypre, Grèce et Portugal**

La grappe 5 se compose de pays de l'Europe méridionale à faible revenu dont le développement est récent. Pour les pays de cette grappe, les moyennes des indicateurs sont très différentes de celles des trois premiers groupes. L'écart indique en général que le développement se trouve à un stade moins avancé et que la place de la femme dans l'économie ou dans la société tout entière est modeste. Il n'en reste pas moins que, selon une analyse des données concernant les divers pays de la grappe 5, on constate au Portugal plusieurs indices de changement par rapport aux autres pays du groupe.

Lorsqu'on la compare à l'ensemble de la région, la grappe 5 présente une typologie assez "traditionnelle" d'emploi féminin. La participation des femmes est faible dans le secteur tertiaire, mais elle est relativement élevée dans les activités manufacturières et dans l'agriculture. L'écart entre les sexes sur le marché du travail est plus marqué que la moyenne régionale de l'écart entre les hommes et les femmes.

Tous les pays de cette grappe ont connu récemment un processus de restructuration économique. La croissance et l'élargissement du secteur manufacturier jouent un rôle important dans ce processus et expliquent en partie pourquoi l'intégration des femmes au secteur manufacturier moderne est en train de se renforcer, alors que la participation féminine demeure assez axée sur la tradition.

De plus, les apports étrangers en matière d'investissements dans les activités manufacturières ainsi que l'appui financier de l'Union européenne destiné aux régions peu développées de l'Union ont contribué de façon importante au développement industriel. Ces dernières années, par exemple, la Grèce et le Portugal ont bénéficié d'un apport d'investissements étrangers dans le secteur manufacturier en raison d'avantages tenant aux salaires peu élevés. Les deux pays ont aussi beaucoup profité de l'appui

financier de l'Union européenne, ce qui a eu quelques conséquences pour les femmes. C'est ainsi qu'à Chypre et au Portugal, la proportion de femmes employées dans les activités manufacturières est sensiblement plus élevée que dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale.

On a constaté que la participation féminine à l'agriculture et la proportion totale de femmes exerçant une activité rémunérée varient en raison inverse l'une de l'autre, de même que l'emploi des femmes dans le secteur tertiaire et la participation des femmes à l'agriculture. Ces conclusions indiquent, semble-t-il, qu'au stade actuel du développement, le secteur agricole et le secteur tertiaire n'offrent pas davantage de possibilités d'emploi au genre de main-d'oeuvre féminine que l'on trouve dans la grappe 5.

L'écart marqué entre les sexes indique qu'il faut qu'un plus grand nombre de femmes exercent un emploi rémunéré. Le marché du travail, en ce qui concerne les femmes, doit être étoffé grâce à l'élargissement et à la restructuration du secteur 38 et grâce à la croissance d'un secteur tertiaire moderne. Il n'en reste pas moins que les faibles valeurs des indicateurs concernant les femmes qui poursuivent des études techniques montrent que l'offre de main-d'oeuvre féminine n'est pas encore suffisamment prête à répondre à une telle évolution. Ce n'est que si la main-d'oeuvre féminine est davantage qualifiée que l'on peut espérer que les femmes trouveront de nouvelles possibilités d'exercer une activité rémunérée dans les secteurs en croissance.

#### **Grappe 6: Luxembourg**

La mise à part de ce pays par rapport au groupe des économies post-industrialisées est imputable à d'importantes différences des valeurs moyennes de la grappe 2 que l'on constate dans un grand nombre d'indicateurs, différences qui sont particulièrement évidentes dans les faibles valeurs qu'enregistrent le taux de scolarisation secondaire chez les filles, le taux d'emploi des femmes et le taux de participation des femmes au secteur manufacturier et à plusieurs des branches industrielles (pour le Luxembourg, les valeurs représentent entre le tiers et la moitié des moyennes de la grappe 2). Il est intéressant de constater que, si la contribution des industries alimentaires et des industries textiles à la VAM est beaucoup plus faible pour ce pays que pour les pays de la grappe 2, on constate une concentration de salariées dans les industries alimentaires, ce qui, si on y ajoute la proportion assez faible de femmes dans la main-d'oeuvre totale et la très forte concentration de femmes dans le secteur tertiaire, reflète une disproportion particulièrement marquée autorisée à placer ce pays dans un groupe distinct.

#### **Grappe 7: Turquie**

La typologie de la participation des femmes à la vie économique que l'on constate en Turquie est unique en son genre à l'intérieur de la région et confirme la forte influence que le cadre socio-économique et le stade du développement industriel exercent à l'égard de la position de la femme dans l'économie.

Des traits caractéristiques frappants tiennent au niveau élevé de la participation des femmes à l'agriculture (quatre fois la moyenne régionale), au faible taux de participation des femmes au secteur manufacturier et au secteur tertiaire et à l'écart très marqué entre la place que les hommes et les femmes occupent dans la main-d'oeuvre. Tous ces traits sont révélateurs d'une forte typologie traditionnelle d'emploi féminin.

À l'intérieur des activités manufacturières, les femmes participent de façon traditionnelle, leur concentration étant très élevée dans les industries des textiles et de l'habillement et très faible dans le sous-secteur 38. Le secteur manufacturier en Turquie est analogue à celui de la grappe 5, où l'on constate un fort glissement des industries textiles vers la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38).

La condition sociale de la femme est la moins élevée de toute la région, se caractérisant par la taille importante des ménages et le taux de scolarisation secondaire chez les filles qui est le plus faible de la

La condition sociale de la femme est la moins élevée de toute la région, se caractérisant par la taille importante des ménages et le taux de scolarisation secondaire chez les filles qui est le plus faible de la région (la moitié de la valeur de la moyenne régionale et le tiers de la valeur des grappes 1, 2 et 3). On constate toutefois que, pour ce pays, la proportion de femmes qui suivent l'enseignement de matières techniques est relativement élevée, étant proche du niveau enregistré dans la grappe 3 et représentant cinq fois le chiffre de la grappe 5.

L'écart marqué entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes exerçant un emploi rémunéré et la faiblesse du taux de participation au sous-secteur 38 indiquent, semble-t-il, que les femmes ne sont pas encore prêtes à participer à la modernisation de l'industrie qui semble en train de se produire. La proportion relativement élevée de femmes qui poursuivent des études techniques peut toutefois accélérer la participation des cadres et techniciens féminins au processus de modernisation.

#### IV.1.3 Caractéristiques additionnelles des économies en transition

**Tableau 10. Economies en transition, analyse de corrélation multiple, liens étroits**

Coefficients de corrélation très positifs	Coefficients de corrélation très négatifs
<b>Ecart entre les hommes et les femmes:</b> - proportion de personnes travaillant pour leur propre compte - part des produits alimentaires et des textiles dans la VAM	<b>Femmes employées dans le secteur tertiaire:</b> - femmes employées dans l'agriculture - femmes employées dans les activités manufacturières - effectifs de femmes poursuivant des études techniques
<b>Femmes employées dans les agro-industries:</b> - femmes employées dans l'industrie textile - effectifs de femmes poursuivant des études techniques	<b>Femmes employées dans les activités manufacturières:</b> - PIB par habitant - taux de scolarisation secondaire chez les filles
<b>Taux de l'emploi des femmes:</b> - femmes employées dans les agro-industries - taille des ménages	<b>Femmes employées dans l'industrie textile:</b> - femmes employées dans le secteur tertiaire - proportion de femmes dans la main-d'oeuvre
<b>Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte:</b> - part des industries alimentaires et textiles dans la VAM	
<b>Femmes employées dans l'industrie alimentaire:</b> - PIB par habitant	
<b>Femmes employées dans l'industrie textile:</b> - part des industries alimentaires et textiles dans la VAM	
<b>Femmes employées dans le sous-secteur 38:</b> - part du sous-secteur 38 dans la VAM	
<b>PIB par habitant:</b> - taux de scolarisation secondaire chez les filles	

Les résultats quantitatifs ci-dessus reflètent certains liens particuliers, et parfois surprenants, entre les caractéristiques des économies des pays d'Europe orientale et d'Europe centrale en transition.

- 1) Les liens entre caractéristiques que l'on a constatés soulignent le rapport étroit entre les niveaux atteints dans la voie du développement et la situation des femmes dans la sous-région. De plus, ils indiquent aussi à quel point les caractéristiques structurelles et économiques de pays donnés influent sur la participation des femmes.
- 2) Très vraisemblablement du fait du chômage massif qui subsiste dans la sous-région, quelques éléments "régulateurs" sont apparus à l'intérieur des diverses économies. Le travail pour son propre compte semble être l'un d'entre eux (il est probable qu'il en va de même en partie pour le régime

social de quelques pays dans lesquels les indemnités pour enfant à charge assurent aux femmes un revenu modeste mais qui demeure garanti). Du fait que les femmes ont été gravement touchées par les pertes d'emplois, et surtout par les pertes enregistrées dans l'agriculture ainsi que dans les industries alimentaires et les industries textiles, c'est dans l'emploi pour son propre compte que les femmes trouvent l'un des principaux moyens d'échapper à ces difficultés. Les corrélations très négatives que l'on constate entre la participation des femmes aux différents secteurs industriels et la place que les femmes occupent dans le secteur tertiaire relèvent des mêmes problèmes, mais reflètent aussi l'importance des modifications structurelles que ces économies connaissent.

- 3) On a constaté un lien évident entre le niveau de l'instruction chez les femmes (représenté dans le présent modèle par la variable qui concerne le taux de scolarisation secondaire chez les filles) et le PIB par habitant ou le niveau de développement.
- 4) Contrairement aux autres pays européens, le taux d'emploi féminin dans cette sous-région augmente sous la pression de la taille des familles et des bas salaires.

#### **IV.1.4 Caractéristiques des grappes: représentation graphique**

Les figures à bâtons figurant dans le présent chapitre donnent un descriptif de chaque grappe ou de chaque groupe de pays en mettant en lumière les traits qui distinguent le plus chaque grappe des autres. Ces figures permettent une comparaison à deux dimensions entre les grappes. L'une des dimensions tient à la mesure dans laquelle les valeurs moyennes des indicateurs se modifient pour les 25 pays, la moyenne étant de zéro et la variance de 1. La seconde dimension montre comment les écarts varient entre grappes. Une valeur (positive ou négative) élevée pour un indicateur donné montre que le groupe s'écarte de façon marquée de la moyenne globale, une valeur proche de zéro signifiant que la moyenne du groupe correspond à la moyenne régionale. Les mêmes critères doivent être appliqués dans l'interprétation de l'indice d'écart.

Figure 1

**CARACTERISTIQUES DES GRAPPEs**  
**Grappe 1: Danemark, Finlande et Norvège**

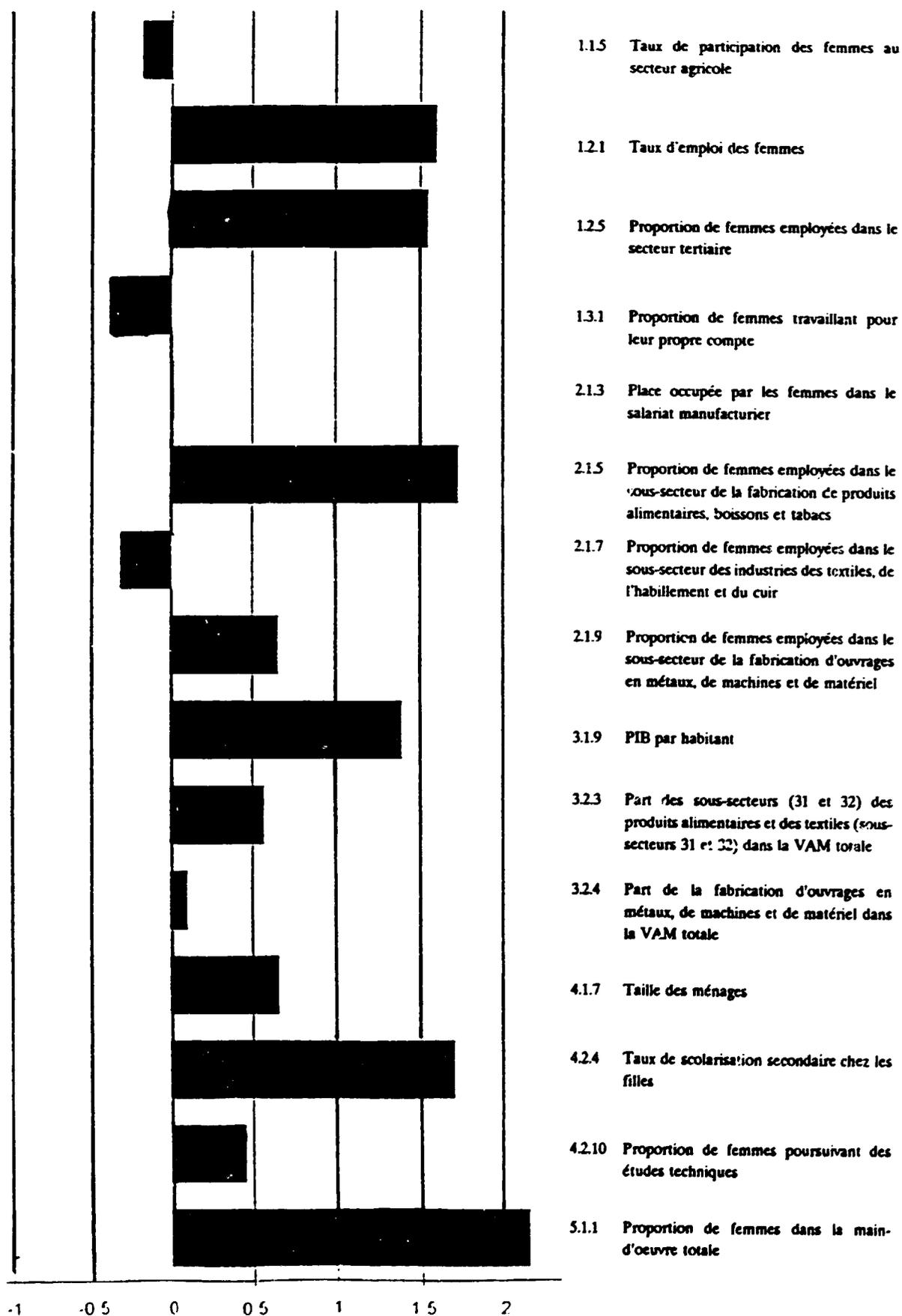


Figure 2

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES

Grappe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède

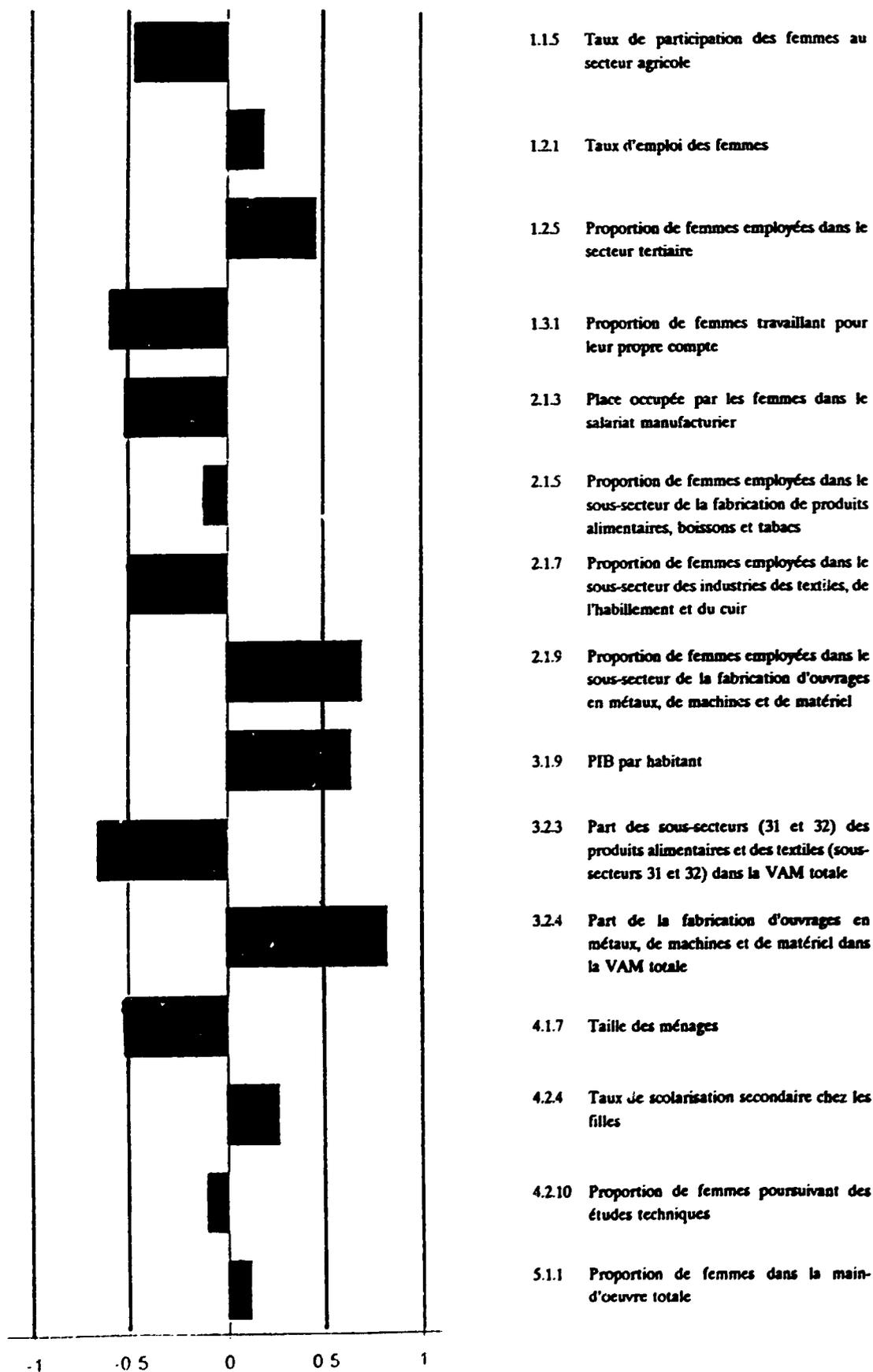


Figure 3

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES

Grappe 3: Espagne, Irlande et Italie

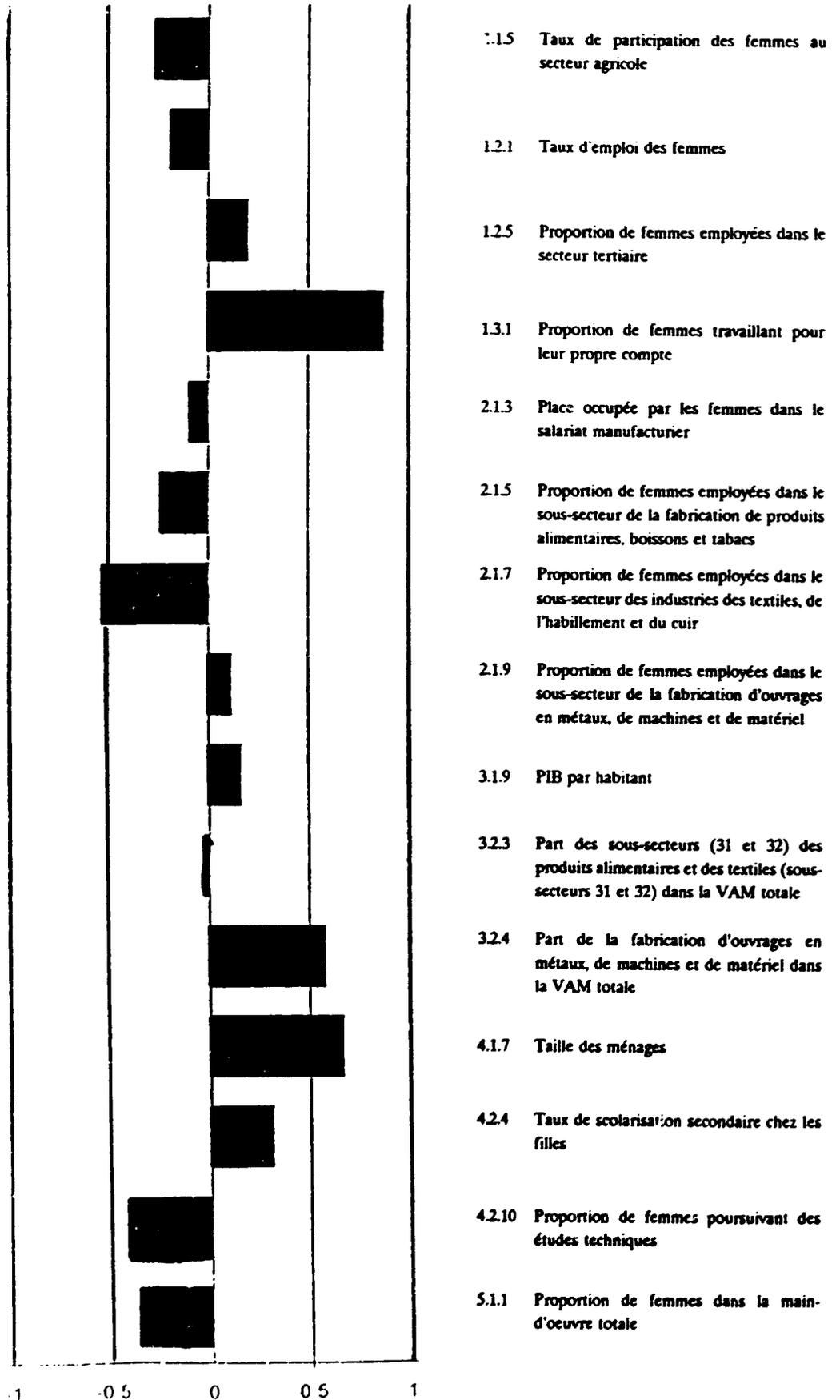


Figure 4

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES

Grappe 4: Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Slovaquie

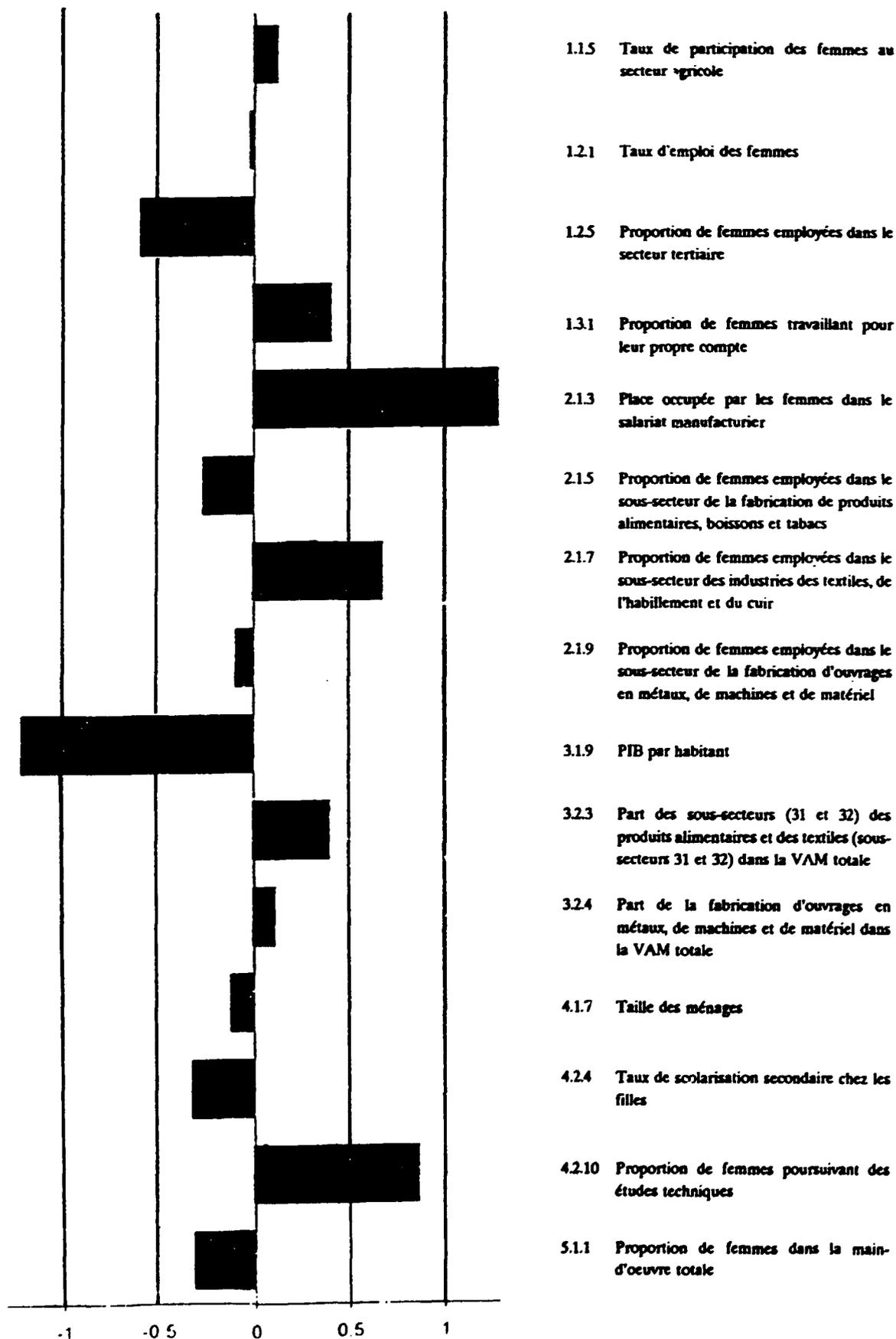


Figure 5

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES  
Grappe 5: Chypre, Grèce et Portugal

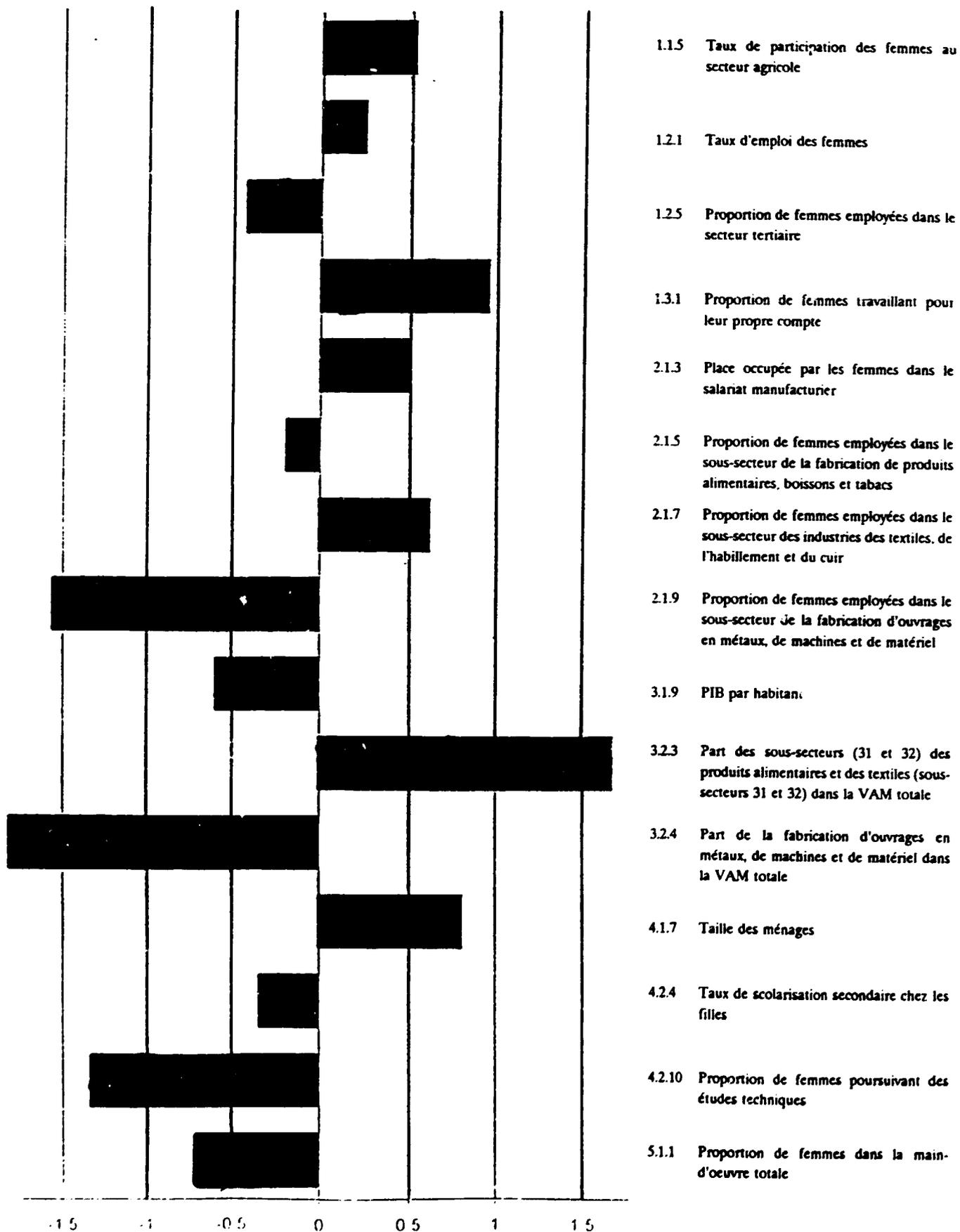


Figure 6

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES  
Grappe 6: Luxembourg

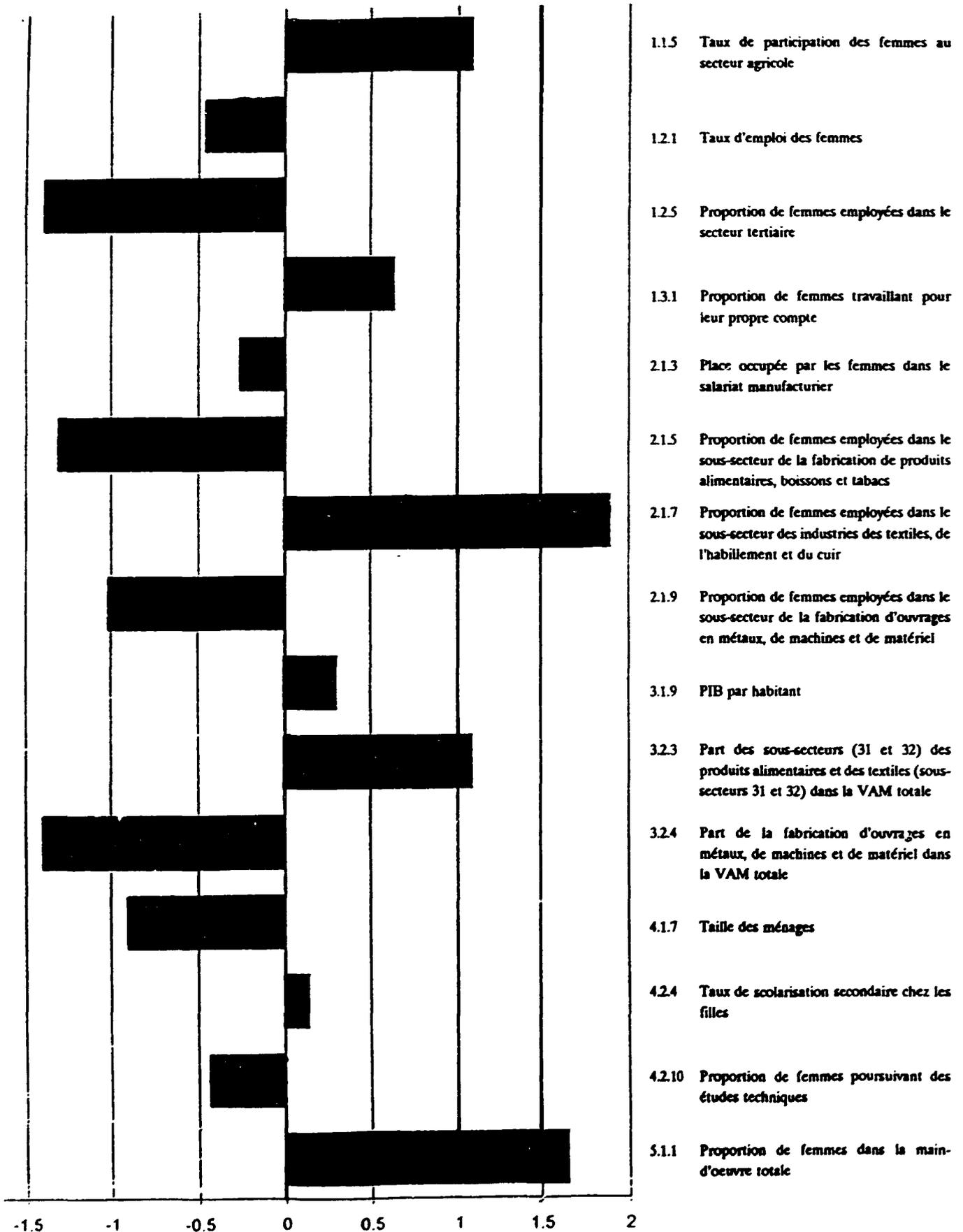


Figure 7

CARACTERISTIQUES DES GRAPPES  
Grappe 7: Turquie

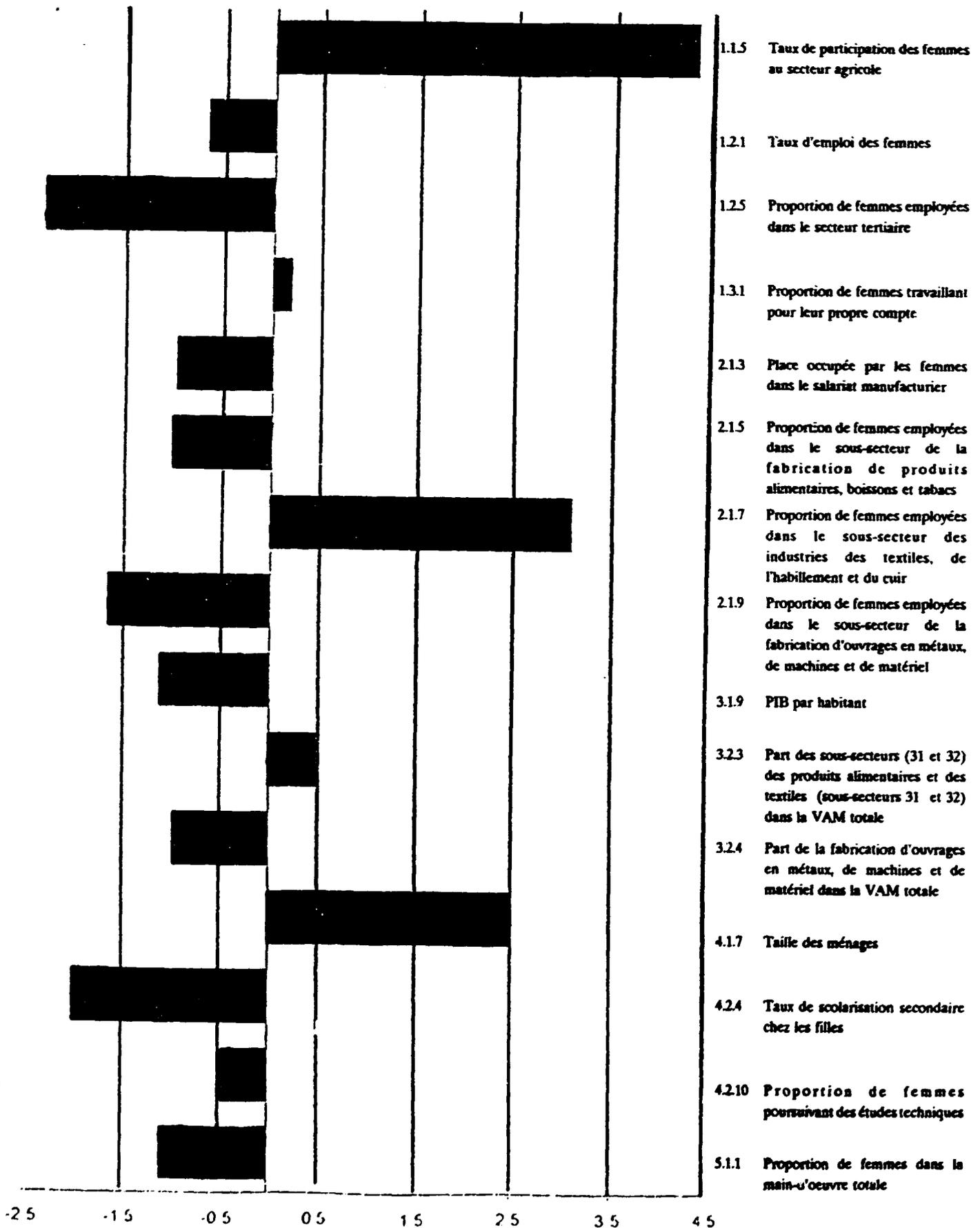
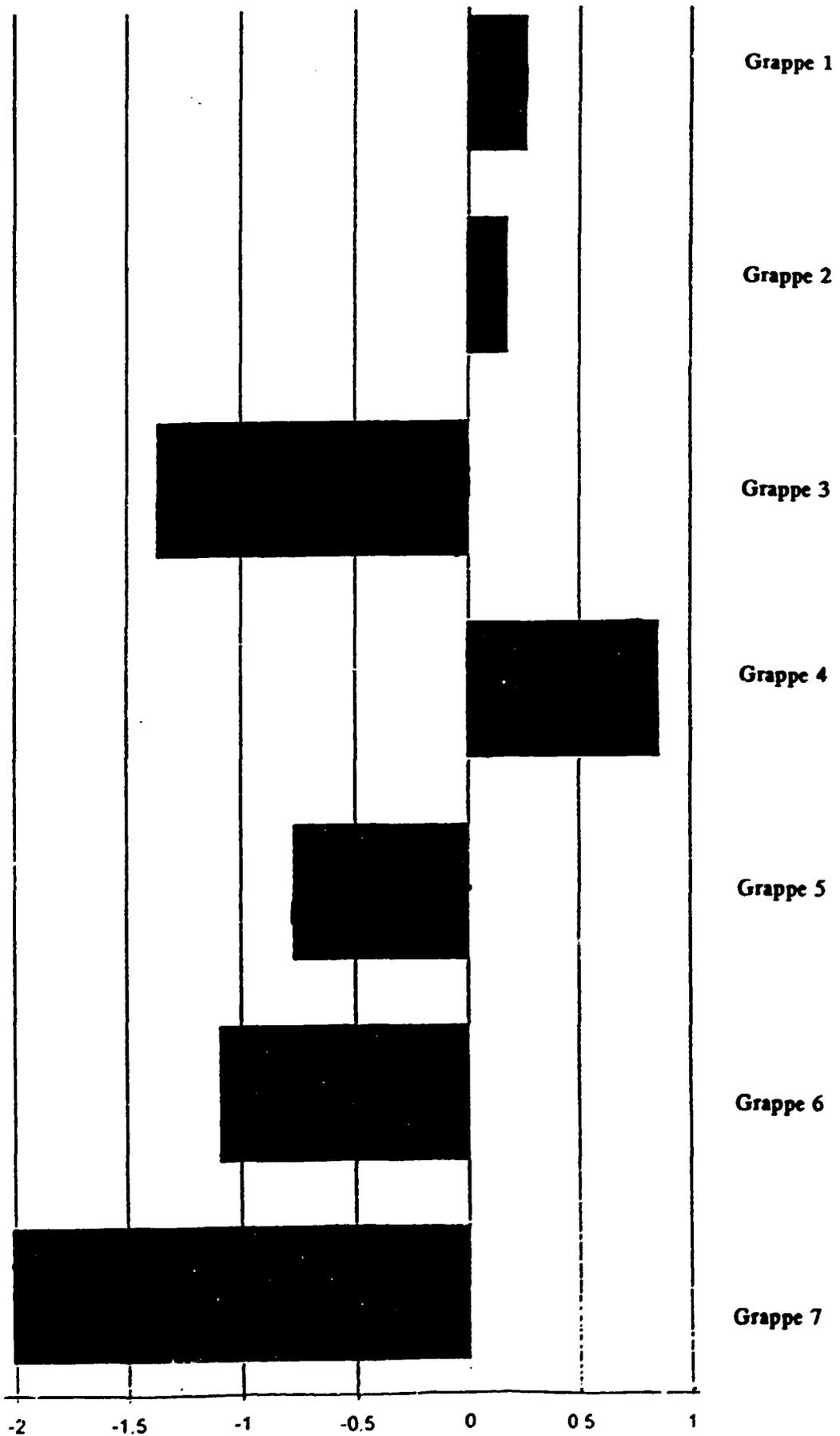


Figure 8 Indice de l'écart entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes que compte la population économiquement active (PEA) (personnes âgées de 15 ans ou plus)



Les écarts positifs sont en faveur des femmes et les écarts négatifs en faveur des hommes.

## CHAPITRE V

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent chapitre se sert des conclusions présentées dans les chapitres précédents pour recenser les domaines prioritaires de préoccupation et pour formuler des recommandations et des plans d'action ainsi que des bases de stratégie pour la région et pour les différents groupes de pays.

Les conclusions présentées dans le présent chapitre peuvent servir de cadre pour mettre au point des programmes de nature à renforcer la participation des femmes à l'économie, notamment au secteur manufacturier de la région et des pays compris dans les sept groupes.

La première section du présent chapitre consigne des conclusions et recommandations régionales. La section V.2 renferme des recommandations et des plans d'action bien définis à l'intention des diverses grappes. La section V.3 renferme des propositions de projets applicables aux pays de plusieurs des grappes de la région.

#### V.1 Conclusions et recommandations régionales

##### Modifications de structure de l'économie

L'augmentation du PIB est plus forte que la croissance de l'emploi, ce qui signifie qu'il est en train de se produire des modifications de structure de l'économie qui influent sur la situation du marché du travail.

Ces modifications de structure entraînent une réorientation des activités manufacturières qui demande formation et recyclage de la main-d'oeuvre. En outre, les organisations, régimes, formes d'entreprise et méthodes nouvelles de gestion se transforment en harmonie avec le marché du travail modifié.

Du fait de ces modifications, il est impératif que l'on connaisse davantage le processus de transformation lui-même et ses répercussions sur les diverses grappes de la région. Il faut d'urgence améliorer et compléter l'information dont on dispose au sujet des processus de transformation, des besoins et de la situation (à court et à long terme) du marché du travail et du dépistage des compétences requises (formation) en harmonie avec la transformation de structure. Cette évaluation, axée sur l'action, devrait comporter l'estimation de ce qui existe actuellement s'agissant d'apprendre et de circonscrire ce qui sera nécessaire eu égard aux besoins futurs de l'économie.

Les processus de transformation exigeront aussi une adaptation de la situation de la main-d'oeuvre de façon à rendre le marché du travail plus flexible. L'aménagement du temps de travail à l'intérieur des entreprises sera réévalué. La position concurrentielle de la région à l'échelon mondial exigera une réorientation des frais de main-d'oeuvre indirects et une amélioration des politiques de main-d'oeuvre ainsi qu'un appui aussi poussé que possible au développement des possibilités d'emploi eu égard aux exigences nouvelles de la société post-industrielle en train de naître. Cette évolution exigera des adaptations d'ordre juridique et fiscal dans les pays de la région, de sorte que le processus de transformation des entreprises soit stimulé et soutenu à l'intérieur d'un cadre qui soit équitable pour la main-d'oeuvre de la région, qu'il s'agisse tant des hommes que des femmes.

##### Présence notoire des femmes

La banque de données statistiques mise en place pour la région au cours de l'étude a exigé des renseignements concernant 66 indicateurs. A l'heure actuelle, la banque de données fait apparaître en matière d'information un grand nombre de lacunes qui sont réparties entre un grand nombre de pays.

Les lacunes ont trait aux renseignements quantitatifs concernant d'importants aspects du modèle conceptuel sur lequel se fonde l'analyse de la participation des femmes à l'économie. Cet état de choses sape l'action que l'ONUDI mène pour évaluer la contribution des femmes non seulement aux activités manufacturières, mais aussi à l'activité économique globale de la région. La difficulté en question est illustrée par le fait que l'échantillonnage final en grappes pour la région, qui se fondait sur 16 indicateurs statistiquement choisis, ne pouvait comprendre que 25 pays pour lesquels les renseignements nécessaires étaient complets.

Il importe par suite d'améliorer le rassemblement de données ventilées entre les sexes dans la région, de sorte que l'on puisse évaluer et examiner comment s'affirment les répercussions que les processus de transformation ont à l'égard des femmes de la région.

Le présent rapport renferme en conséquence en son annexe 4 une liste d'indicateurs qui ont été décelés comme les aspects macro-économiques spécifiques des changements de structure qui ont eu des répercussions sur la place des femmes dans l'économie. Ces indicateurs ont trait aux composantes clés qui permettront de mieux connaître:

- la participation des femmes au milieu économique industriel,
- les composantes juridiques, institutionnelles et politiques de nature à soutenir l'action menée pour améliorer la position de la femme dans l'économie de la région,
- les réalités démographiques qui influent sur la participation des femmes ainsi que l'évolution de la situation du marché du travail qui présente une importance pour les femmes,
- l'aptitude des femmes qualifiées à devenir des chefs d'entreprise et, partant, à améliorer les chances qu'elles ont de profiter d'une souplesse accrue de la situation du marché du travail et des transformations du marché,
- les moyens de garantir une protection et une assistance juridiques minimales aux groupes les plus vulnérables de femmes non qualifiées que touchent directement les processus de transformation, garantie qui est applicable aux grappes des pays les plus industrialisés de la région et est particulièrement applicable aux grappes des pays dans lesquels une économie en transition est en train de naître.

Certes, le rassemblement de ces données statistiques complémentaires exigera d'importants efforts statistiques additionnels ainsi qu'un appui technique de la part des pouvoirs publics et des organisations internationales (CEE, OCDE, et Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT)) qui s'emploient à rassembler des données statistiques sur la région. Selon l'ONUDI, la poursuite soutenue d'analyses régionales de la position économique de la femme dans la région sera fonction du maintien en existence et de l'élargissement des banques de données sur lesquelles la présente étude se fonde. L'ONUDI envisage en conséquence de mettre en place des mécanismes permettant de compléter et de mettre à jour les banques de données concernant la région et d'autres régions du monde, oeuvre qui doit s'accomplir en coordination avec les commissions régionales de l'ONU, les institutions spécialisées et les organismes régionaux.

Etant donné qu'on ne peut que prévoir qu'il faudra avancer progressivement pour élargir les banques de données statistiques comparables, il est proposé:

- 1) que le Groupe européen de statisticiens de haut niveau soit invité à rechercher comment élargir le rassemblement de données ventilées entre les sexes sur une base comparative répondant à ce qui a été débattu au cours de l'Atelier de validation qui s'est tenu sous les auspices conjoints de l'ONUDI et de la CEE, et;

- 2) que, dans l'intervalle, à titre de première mesure pratique, les Etats membres s'accordent pour participer à une enquête par sondage dont les modalités sont actuellement à l'étude.

### **Milieu juridique et institutionnel**

La responsabilité traditionnelle à l'égard des questions relevant de l'Etat-providence est en train de se transformer. Le principe selon lequel c'est à l'Etat qu'il incombe d'assurer à tous les citoyens l'accès aux soins de santé de base et à un niveau de vie minimal doit être conservé, mais on constate une quête constante de structures et mesures adaptées tant en ce qui concerne les prestations de chômage que les mesures de sécurité sociale.

Ces adaptations devraient tenir compte des diverses réalités qui sont importantes pour les femmes, à savoir:

- que l'aptitude des femmes à occuper équitablement leur place sur le marché du travail sera fonction, dans une large mesure, de l'existence d'installations et services publics, d'installations et services privés et d'infrastructures capables d'assurer le partage des responsabilités sur le plan du travail et de la famille;
- que la mise en place ou la fourniture de services de base de nature à permettre aux femmes de combiner leur vie professionnelle et leur vie familiale devrait s'inscrire de plus en plus à l'intérieur des paramètres économiques fixés par le secteur privé, ce qui signifie que les services fournis aux ménages et les services de soins familiaux devraient devenir des débouchés privés viables, et;
- que l'évolution démographique de la région devrait entraîner le repérage et le développement de secteurs nouveaux de services concernant en particulier les soins aux personnes âgées, le temps accru disponible pour les loisirs et l'expansion du tourisme. En outre, des considérations tenant à l'environnement et à la sécurité entraînent aussi l'apparition de nouvelles activités de services qui se soldent par des possibilités d'emplois dont les femmes devraient profiter.

### **Milieu politique**

Pour faire en sorte que les modifications de structure de l'économie de la région profitent aux femmes, il faut que leurs intérêts soient dûment représentés à l'échelon de la prise des décisions politiques. Nonobstant le peu de renseignements dont on dispose en la matière, il est évident qu'il faut qu'un nombre accru de femmes accèdent à des positions comportant le pouvoir d'agir dans les enceintes politiques de leur pays de façon à améliorer leur aptitude à prendre des décisions.

Toutefois, cela ne suffit pas. Les salariés et les organisations syndicales de même que les ONG et les coopératives doivent aussi appuyer davantage la main-d'oeuvre dont le milieu en voie d'évolution de la région a besoin à l'égard de l'un et l'autre sexes.

Les femmes devraient donc participer davantage à la prise des décisions à l'intérieur des structures de ces organisations et les questions concernant l'un ou l'autre sexe devraient devenir une composante naturelle ordinaire de la conception et de la négociation des stratégies et politiques qui ont trait à la situation économique et sociale de la région.

### **Innovations techniques**

Les modifications de structure de l'économie de tous les pays de la région tendent à favoriser des activités à faible coefficient de main-d'oeuvre. La nature continue du progrès technique influera sur le marché du travail en offrant de nouveaux domaines d'activité, qui, de leur côté, exigeront de nouvelles aptitudes et de nouvelles compétences. Il est aussi de plus en plus manifeste que la distinction

traditionnelle entre le secteur industriel et le secteur des services n'est plus pertinente et doit être redéfinie.

L'échantillonnage en grappes exposé dans la présente étude amène à supposer que les diverses grappes évolueront avec le temps dans le sens des caractéristiques de la grappe 2, qui est, pour la région, la grappe la plus représentative.

### Questions régionales particulières

Un certain nombre de questions particulières méritent de retenir l'attention. La présente section expose brièvement un certain nombre de ces questions.

- 1) L'augmentation du nombre des familles à double carrière accroît l'offre de main-d'oeuvre féminine. Les grappes ont montré quelles sont les différences de structure et de participation qui existent entre les groupes de pays. La perte d'emploi, en particulier lorsqu'elle atteint des femmes non qualifiées faisant partie de familles à double carrière, crée dans un grand nombre de cas des difficultés particulières. La perte d'emploi lorsqu'elle touche des femmes peu qualifiées ou non qualifiées qui sont à la tête d'un ménage, accroît le nombre des femmes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Il faut obtenir davantage de données concernant expressément le nombre de femmes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et les caractéristiques qu'elles présentent. La connaissance de ces données est une condition préalable de toute action en faveur de ce groupe vulnérable de femmes.

- 2) L'apparition progressive d'une Europe unifiée à l'intérieur du champ d'action de l'Union européenne et l'aspiration des pays naissants de se joindre à l'Union européenne exigent que l'on rassemble dès maintenant les données concernant les répercussions que la législation sociale des pays en train de naître peut avoir à l'égard de l'Union européenne.
- 3) La naissance de la "société d'information", fondée sur la propagation de l'information et des techniques de communication, met en lumière des activités spécialisées dans le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications en tant que domaine de croissance future et en tant que source éventuelle d'emplois nouveaux.

Si l'on veut que les femmes soient pleinement associées à cette évolution, il faut leur permettre d'avoir sans désemparer accès à des moyens d'agir puissamment renforcés. Les femmes devront pouvoir recevoir l'instruction et la formation requises en vue d'être à même de participer aux professions nouvelles non traditionnelles de la société d'information en train de naître.

- 4) L'effet combiné de questions tenant, par exemple, à la nécessité d'associer vie professionnelle et vie familiale et chômage et spécialisation technique indique qu'un emploi à temps partiel ou un emploi exercé au foyer peuvent être des solutions. La conception de formes d'emploi flexibles qui soient acceptables et répondent aux exigences tant de l'employeur que du salarié doit faire entrer en ligne de compte les considérations liées au sexe.

Il faudrait entreprendre des travaux de recherche pour recenser les compétences requises, concevoir des mesures d'incitation à l'intention des salariés, déterminer quelles sont les réformes législatives qui sont nécessaires pour favoriser la forme la plus acceptable de travail souple et la participation équitable des hommes et des femmes.

L'application des dispositions législatives requises doit être suivie sans désemparer non seulement par les pouvoirs publics intéressés, mais aussi par les organisations internationales et groupes de pression (ONG) qui s'occupent de ces questions.

La nécessité d'associer le travail et la famille constitue pour les femmes un fardeau spécial. Dans la plupart des grappes, une action particulière est nécessaire pour modifier la façon dont la société conçoit le rôle des hommes et des femmes sur le plan des responsabilités familiales. La Convention 15b de l'OIT sur le partage des responsabilités familiales traite de cette question. Cette convention devrait être ratifiée par tous les Etats de la région et inspirer des mesures et plans d'action appropriés de nature à favoriser les modifications nécessaires des mentalités et des attitudes.

- 5) Il faut favoriser le potentiel d'emploi que recèlent ceux qui pénètrent pour la première fois sur le marché du travail ou ceux qui y pénètrent en situation défavorisée. Il faut attacher une attention particulière à cet égard aux besoins des jeunes femmes, des femmes âgées, des migrantes, des réfugiées et des femmes handicapées. Il faut tenir compte de leurs besoins lorsque l'on conçoit, adopte et applique des politiques générales et mesures pratiques concernant leur formation ou leur recyclage.
- 6) Les petites et moyennes entreprises privées devraient être les sources essentielles d'emplois futurs dans la région. Le défi à relever consiste à mettre en place le milieu le plus approprié pour favoriser le démarrage, la croissance et la survie de telles entreprises.

Ce défi est d'autant plus important que l'emploi pour son propre compte ou l'emploi dans les petites et moyennes entreprises représente le moyen recensé actuellement le plus viable pour réintégrer au marché du travail les salariées qui sont déplacées de l'agriculture et du secteur public dans lesquels elles étaient employées.

La réaction appropriée consiste à mettre au point et à appliquer des politiques générales de nature à favoriser les petites entreprises. Elles doivent porter sur des questions pratiques telles que les enquêtes de marché visant à recenser les créneaux commerciaux, la mise au point de plans d'affaires réalistes, la fourniture de facilités de crédit, la recherche et le développement, la formation, la gestion des ressources humaines, la commercialisation et la gestion de l'information.

Ces politiques doivent être complétées par l'encouragement et l'appui aux associations de petites entreprises, de sorte qu'unies, elles soient plus compétitives face aux grandes entreprises. En outre, il faut s'employer, au moins à titre temporaire, à alléger la charge administrative aussi bien que fiscale qui pèse sur les entreprises naissantes, de sorte qu'elles aient l'occasion de s'affirmer et de poursuivre leurs activités face à la concurrence.

## **V.2 Recommandations propres aux grappes**

Les constats de la présente étude qui concernent les différentes grappes aboutissent à un ensemble de conclusions et de recommandations. Les recommandations formulées permettent de procéder à un premier recensement des stratégies et des plans d'action destinés à chaque grappe ou à chaque groupe de grappes. Les recommandations, stratégies et plans d'action sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

### **Grappes 1 et 2**

Dans les grappes 1 et 2, il faut insister pour que les femmes participent pleinement aux secteurs naissants des services fournis aux entreprises ainsi qu'aux emplois diversifiés à forte technicité, ce qui exige un accès équitable à une formation adéquate la vie durant. Il faut aussi que les activités familiales et les activités de soins dispensés au foyer se transforment en activités d'entreprise pour les femmes peu qualifiées et il faut étudier quelle est la formation appropriée dont on a besoin, s'agissant des compétences qui concernent les affaires ou les soins à donner. Ces recommandations pourraient être aussi applicables au Luxembourg.

**Etat récapitulatif des recommandations (Grappes 1 et 2)**

Stratégie	Plan d'action proposé
Favoriser la participation des femmes aux services aux entreprises en trains de naître  Favoriser la participation des femmes à un emploi diversifié à forte technicité	Assurer un accès équitable à la formation la vie durant
Favoriser la transformation d'activités de soins au foyer et de garde d'enfants en entreprises privées	Assurer une formation adéquate aux compétences que demandent la prestation de soins et la gestion des affaires  Mettre en place des plans de crédit en vue du lancement de telles entreprises

**Grappe 3**

La grappe 3 se caractérise par le rôle important des femmes dans l'agriculture. Deux questions méritent d'être examinées à mesure que l'économie des pays de ce groupe se développe. On ne peut attendre de l'agriculture qu'elle se transforme, mais on ne peut pas compter non plus qu'elle perde de son importance économique. La place de la femme dans les régions rurales doit être soulignée par des mesures juridiques consacrant son rôle dans les entreprises agricoles familiales en facilitant l'accès des femmes à la formation qu'exigent, dans l'agriculture, les activités mécanisées spécialisées et à la formation en vue d'activités rurales non agricoles fondées sur l'agriculture qui s'exercent dans le cadre de petites entreprises.

**Grappe 4**

Pour les pays de la grappe 4, il faut agir dans quatre directions. La masse de main-d'oeuvre féminine de haut niveau doit se voir offrir accès à la formation concernant les compétences à haute technicité des chefs d'entreprises, la gestion des ressources humaines et les compétences commerciales. Le démantèlement d'entreprises d'Etat ou d'entreprises publiques non compétitives ainsi que le processus de privatisation et la restructuration globale d'entreprises non compétitives exigent que l'on mette au point des possibilités d'emploi de substitution en attachant une importance particulière à la mise en place de mesures d'appui à l'intention des petites et moyennes entreprises viables.

D'autre part, le démantèlement du régime de l'Etat-providence ne doit pas aboutir à ce que les femmes assument, en plus de leurs tâches, une charge inacceptable de responsabilités quant aux soins à dispenser au foyer et à la famille. Il ne faut pas non plus que les femmes soient contraintes de se retirer du marché officiel du travail pour des raisons de responsabilités familiales.

**Etat récapitulatif des recommandations (Grappe 3)**

Stratégie	Plan d'action proposé
Rendre le rôle de la femme notoire dans les entreprises agricoles familiales	Mettre en application des mesures d'ordre juridique pour souligner la contribution des femmes
Perfectionner les aptitudes des exploitantes agricoles pour leur permettre de participer à l'agriculture modernisée	Assurer et faciliter la formation à des activités d'ordre agricole qui soient mécanisées et spécialisées
Favoriser la participation des femmes aux activités de petites entreprises non agricoles du secteur agro-industriel	Effectuer des enquêtes de marché pour recenser les activités agro-industrielles prometteuses  Assurer la formation technique nécessaire au personnel des petites entreprises agro-industrielles  Assurer une formation aux fonctions de chef d'entreprise et aux affaires  Concevoir et mettre en application des plans de crédit d'appui

Il faut donc mettre au point et appuyer des activités d'entreprise liées aux soins à dispenser au foyer, éventuellement en fournissant des capitaux de premier établissement et en mettant en place des mécanismes qui permettent à ces entreprises de se révéler viables, tout en maintenant les prix demandés aux clients à l'intérieur de limites qui soient équitables sur le plan social.

**Etat récapitulatif des recommandations (Grappe 4)**

Stratégie	Plan d'action proposé
Perfectionner la main-d'œuvre féminine dûment formée qui existe actuellement pour lui permettre de participer à des entreprises modernes à haute technicité	Assurer la formation à des domaines de haute technicité et aux compétences que demande la gestion des affaires
Orienter vers de nouvelles activités productrices les salariées qui perdent leur emploi du fait de la privatisation, de la restructuration industrielle ou de la fermeture d'usines	Recenser les possibilités d'emplois de substitution  Favoriser le développement de petites ou moyennes entreprises (PME) viables  Fournir les mesures d'appui que demandent les dirigeants des PME
Favoriser les entreprises privées de soins dispensés au foyer et de garde d'enfants en vue de remplacer les services de protection sociale qui sont en cours de démantèlement	Mettre au point pour ces services des paiements différenciés qui soient fonction du revenu des clients  Appuyer les activités des entreprises par le truchement du crédit et de la formation
Favoriser la diversification de la formation parmi les jeunes filles	Offrir aux jeunes filles des stimulants qui les amènent à pénétrer dans des domaines de formation nouveaux et non traditionnels
Favoriser des niveaux économiquement adéquats de croissance démographique	Mettre au point des plans de nature à protéger l'emploi des salariées enceintes. Ces plans devraient établir un équilibre entre les réductions opérées dans les budgets de protection sociale et la protection d'une reproduction répondant aux règles démographiques

Ces pays devraient aussi s'attacher particulièrement à orienter les jeunes filles pour élargir les choix qui s'offrent à elles sur le plan de leur formation professionnelle, de sorte qu'elles soient disposées à s'orienter vers des domaines "non traditionnels" de formation.

La situation démographique dans les pays de cette grappe exige aussi que les politiques de base qui tendent à protéger l'emploi des femmes enceintes soient maintenues, ce qui n'est pas seulement un impératif social, mais aussi un impératif économique.

**Grappe 5**

Dans les pays de la grappe 5, il faut élargir les industries légères par la diversification. La restructuration du sous-secteur 38 en fonction de créneaux commerciaux bien définis paraît requise. Ces modifications industrielles exigeront de leur côté que l'on prête l'attention voulue à la formation des femmes pour faire en sorte qu'elles bénéficient de l'évolution.

La contribution des sous-secteurs 31 et 32 à la VAM des pays de cette grappe montre bien que ces secteurs sont très développés. Une nouvelle croissance dans ces domaines exigera une diversification des produits allant de pair avec l'évolution technique.

Le sous-secteur 38 fait apparaître un élargissement de la participation des femmes aux activités manufacturières. Il faut analyser les domaines qui promettent un développement futur de ce sous-secteur. La planification de la mise en valeur des ressources humaines concernant ce secteur doit se fonder sur les résultats de cette analyse.

La grappe se caractérise aussi par une attitude traditionnelle envers la participation des femmes à l'économie. Il faut donc modifier les attitudes sociales et culturelles envers le rôle des femmes dans l'économie.

Les pays de cette grappe connaissent le plus fort écart entre les hommes et les femmes de tous les pays d'Europe. Les écarts peuvent être supprimés en accroissant la participation des femmes aux activités économiques et en améliorant l'image de la femme au travail. La participation des femmes peut s'accroître dans les activités manufacturières et dans le secteur tertiaire, mais les tendances et les besoins de la modernisation dans les deux secteurs montrent bien qu'il faut accroître l'effectif des femmes qui poursuivent des études techniques (à l'heure actuelle, l'effectif de femmes qui poursuivent des études techniques représente le quart de la moyenne régionale). Des campagnes de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise et du grand public aideraient à améliorer l'image de la femme au travail dans cette grappe de pays.

### Grappe 7

Dans la grappe 7 se trouve un pays (la Turquie) dans lequel le processus de modernisation, par rapport aux pays de la grappe 2, exige encore une transformation substantielle de diverses composantes de l'économie. Si l'on veut que les femmes participent pleinement à ce processus, il faut accorder une attention soutenue à l'instruction et à la formation des femmes. Une diminution de la taille moyenne des ménages permettrait aux futures générations de femmes de parvenir à une position plus équitable dans les activités économiques du pays. La plupart des recommandations et des plans d'action circonscrits pour les grappes 3 et 5 sont jugés susceptibles d'être appliqués à la Turquie. Une exception concernerait l'encouragement d'une participation accrue des femmes aux études techniques, alors que l'effectif des femmes qui poursuivent de telles études est déjà élevé en Turquie.

#### Etat récapitulatif des recommandations (Grappe 5)

Stratégie	Plan d'action proposé
Restructurer et élargir le secteur 38	Recenser les possibilités de fournir aux créneaux commerciaux des produits à forte technicité
Élargir les industries légères	Etudier la diversification des produits parallèlement à l'évolution technique Évaluer les ressources humaines requises
Accroître la participation des femmes aux activités manufacturières à haute technicité et au secteur tertiaire	Incorporer aux cours organisés une formation qui permette aux femmes de participer aux activités industrielles et aux activités du secteur tertiaire qui exigent l'application des techniques les plus perfectionnées Accroître le nombre des femmes qui poursuivent des études techniques
Améliorer l'image de la femme au travail	Mener des campagnes de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise et du grand public en ce qui concerne le rôle des femmes dans l'économie
Réduire les écarts entre les hommes et les femmes	Former les chefs d'entreprise pour les amener à supprimer les partis pris fondés sur le sexe au moment où ils embauchent du personnel

### V.3 Projets proposés

Les débats de l'Atelier de validation qui s'est tenu à Genève, les 21 et 22 février 1995, sous les auspices conjoints de l'ONUDI et de la CEE, ont abouti à formuler plusieurs idées de projets concrets, qui sont consignées dans la présente section.

#### *Projet N° 1 - Mise en place d'une banque de données statistiques fiables*

Le premier projet concerne l'élargissement de la banque de données régionale mise en place au cours de l'enquête typologique. Il s'agirait là d'un projet important exigeant la participation de plusieurs organisations internationales et de plusieurs bureaux nationaux de statistique.

Le projet a pour objectif de mettre à la disposition de la région de la CEE une banque de données élargie concernant la participation des femmes à l'économie et aux activités manufacturières, à l'intérieur du cadre conceptuel que l'ONUDI a appliqué aux enquêtes typologiques, en vue de renforcer la valeur explicative tant de l'analyse qualitative que de l'analyse quantitative de la participation des femmes aux activités manufacturières et à l'économie des pays de la région.

## CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX À ACCOMPLIR

### Variables nouvelles et pays couverts

L'élargissement de la banque de données concerne tant la liste des indicateurs que les pays couverts, cette dernière catégorie visant avant tout les pays en transition pour lesquels les données statistiques dont on dispose sont assez limitées B/.

L'élargissement proposé englobe deux sortes d'indicateurs statistiques, à savoir ceux qui seront directement incorporés à l'analyse quantitative et ceux qui seront "exclusivement" employés dans l'analyse qualitative. Ces derniers indicateurs sont des variables dont on peut prévoir qu'elles sont statistiquement dépendantes d'autres variables et qu'elles ne peuvent donc pas être appliquées aux analyses à plusieurs variables, tout en fournissant de très importants renseignements de fond sur le sujet considéré. Les variables qui ne couvrent pas pleinement la totalité des pays (mais qui, techniquement, auraient pu être incorporées à l'analyse) feront aussi partie de cette catégorie.

Quelques données additionnelles ne s'inscrivent pas dans le champ d'action et l'éventail du rassemblement systématique actuel des données auquel procèdent les différents organismes nationaux ou internationaux. Le rassemblement de ces données exigera donc la mise au point d'activités spéciales concertées entre un certain nombre d'institutions. Ces données visent en majeure partie des statistiques liées à l'un ou l'autre sexe qui ont trait au présent domaine d'analyse.

Un grand nombre des indicateurs manquants, qui ont rendu la couverture par pays incomplète, relèvent de la macro-économie, des systèmes de comptabilité nationale ou de la démographie concernant la main-d'oeuvre. Le rassemblement de ce genre de renseignements devrait présenter un intérêt général pour les institutions tant nationales qu'internationales, et ne pas simplement présenter un intérêt pour cette forme d'analyse.

Les données en question ne peuvent pas être produites dans le cadre du projet, mais elles doivent être peu à peu obtenues dans le cadre d'un projet spécial et avec la coopération de plusieurs parties intéressées.

*Projet N° 2.* Il s'agit de concevoir des projets spéciaux de recyclage pour des femmes des professions scientifiques, techniques et libérales de haut niveau qui étaient employées dans l'industrie militaire. Le projet leur offrira la formation nécessaire pour se lancer dans des activités comme celles de chef d'entreprise, éventuellement dans le secteur privé à forte technicité. L'exécution de ce projet aura lieu essentiellement en Russie, mais il pourrait englober toute les économies en transition dans lesquelles une forte industrie militaire devait être ou se trouve transformée en industrie à des fins civiles.

Le projet a pour objectif de fournir des compétences nouvelles de chefs d'entreprise à des femmes hautement qualifiées qui doivent quitter des branches industrielles liées à l'industrie militaire en Russie et dans d'autres économies en transition, de façon à porter au maximum l'utilisation des ressources humaines disponibles à l'intérieur d'un développement industriel durable.

---

B/ Cet état de chose est imputable aux difficultés que l'on a rencontrées pour restructurer le mécanisme national de statistiques dans ces pays. La restructuration porte sur le mode de rassemblement des données et sur les aspects méthodologiques de l'information statistique.

*Projet N° 3.* Concevoir et mettre en application des cours spéciaux de formation pour les femmes exerçant une activité à l'intérieur des secteurs agro-industriels.

Le projet a pour objectif d'assurer une formation aux fonctions de chef d'entreprise à des femmes travaillant dans l'agriculture de pays qui continuent de compter une trop forte proportion de femmes dans ce secteur. Ce type de projet sera applicable aux grappes réunissant tant des pays de l'Europe "méridionale" que des pays d'Europe orientale ou d'Europe centrale.

*Projet N° 4.* Projet concernant la définition, la conception et la mise à l'essai de mécanismes institutionnels requis pour transformer les anciens services de l'Etat-providence en prestations de services relevant de la notion d'entreprise privée.

Le projet a pour objectif d'offrir des services d'appui de substitution aux salariées grâce à la formulation et à la mise à l'essai de différents types d'entreprises privées à l'intérieur de groupes de pays ayant un régime juridique et institutionnel analogue.

*Projet N° 5.* Effectuer des études pour établir le recyclage dont ont besoin des experts et ingénieurs hautement qualifiés qui travaillaient antérieurement dans l'industrie militaire et pour définir les mécanismes qui permettront de les incorporer de nouveau à l'économie. Ces études et ces expériences devraient être étendues à d'autres secteurs industriels en cours de restructuration et de privatisation en Russie et dans d'autres économies en transition.

Le projet a pour objectif d'établir des domaines prioritaires pour réincorporer à l'économie industrielle des femmes hautement qualifiées, de circonscrire les mécanismes de nature à favoriser cette réincorporation et de favoriser le financement de programmes de recyclage.

*Projet N° 6.* Projets pilotes concernant la mise en place à l'échelon régional, avec une assistance internationale, de centres d'incitation à la promotion de l'esprit de chef d'entreprise qui soient expressément destinés aux femmes.

Ces projets pilotes ont pour objet de conserver la main-d'oeuvre féminine dans des zones atteintes par le marasme industriel, grâce au recyclage du personnel féminin et à la promotion des PME. Ces projets comporteront des études de faisabilité et des plans industriels ou commerciaux aux fins de la mise en place de centres locaux ou nationaux.

*Projet N° 7.* Former des femmes directeurs de projet à l'exécution d'initiatives spécifiques concernant de grands projets dans les agro-industries et autres domaines de l'activité industrielle.

Le projet a pour objectif de créer de futurs directeurs de projet en formant des femmes à la planification, à la formulation et à l'exécution des projets.

## BIBLIOGRAPHIE

Anker, R. et Hein, C. (éditeurs), 1986a, "Sexe inequalities in urban employment in the third world" (Inégalités entre les sexes dans l'emploi urbain du tiers monde), étude effectuée par le Bureau international du Travail dans le cadre du Programme mondial de l'emploi, avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la population.

Berik, G et Catagay, N., 1990, "Industrialization Strategies and Gender Composition of Manufacturing Employment in Turkey" (Stratégies d'industrialisation et ventilation par sexe de l'emploi manufacturier en Turquie). Mémoire présenté au Congrès mondial de l'Association économique internationale, tenu à Athènes (Grèce) en 1989. A paraître dans B. Agarwal, B. Bergmann, M. Floreo et N. Folbre (eds.): "Women and Work in the World Economy" (Les femmes et le travail dans l'économie mondiale), Macmillan.

Berlage, L. et Terduwe, D., 1988, "The classification of countries by cluster and factor analysis" (Le classement des pays par grappes et l'analyse des facteurs), dans *World Development*, vol. 16, n° 12, p. 1527 à 1545.

Bureau international du Travail (BIT), *Annuaire des statistiques du travail*, 1993, 52<sup>e</sup> édition, 1993, Genève.

Conseil européen, Commission des Communautés européennes, Direction générale III, Industrie, Direction de la politique industrielle, 1994, "An Industrial Competitiveness Policy for the European Community" (Politique de compétitivité industrielle pour la Communauté européenne), communication de la Commission au Conseil et au Parlement ainsi qu'au Comité économique et social et au Comité des régions, 14 septembre 1994, Bruxelles.

Conseil européen, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales, 1993, "L'emploi en Europe", 1993, Bruxelles.

Conseil européen, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales, 1993, "La protection sociale en Europe", 1993, Bruxelles.

Conseil européen, Commission des Communautés européennes, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales, 1993, "Les femmes dans l'économie rurale", étude sur le rôle et la situation économiques des femmes dans les régions rurales de la Communauté européenne", septembre 1993, Bruxelles.

Conseil européen, Commission des Communautés européennes, 1993, Livre blanc, "Growth, competitiveness, employment, the challenges and ways forward into the 21st century" (Croissance, compétitivité et emploi, les défis à relever et les moyens de pénétrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle), Bulletin des Communautés européennes, Supplément 6/1993, Luxembourg.

Conseil européen, "Central and Eastern Europe, Employment Trends and Developments" (Europe centrale et orientale, tendances de l'emploi et faits nouveaux y relatifs), *Employment Observatory*, n° 6, octobre, 1994.

Del Alba Acevedo, L., 1990, "Industrialization and Employment: Changes in the patterns of Women's work in Puerto Rico" (Industrialisation et emploi: modifications des typologies du travail féminin à Porto Rico), dans *World Development*, vol. 18, n° 2, p. 231 à 255.

Euromonitor, 1994, "European Marketing Data and Statistics, 1994" (Données et statistiques de commercialisation européenne), EMDAS, 1994, Londres.

Euromonitor, "International Marketing Data and Statistics, 1994" (Données et statistiques de commercialisation internationale), EMDAS, 1994, Londres.

Frobel, F., Heinrichs, J. et Kreye, O., 1980, "The New International Division of Labor" (La nouvelle division internationale du travail), Cambridge, 1980.

Hubner, S., Maier, F. et Rudolph, H., 1991, "Women's employment in Central and East-Europe - Status and Prospects" (L'emploi des femmes en Europe centrale et en Europe orientale - Situation et perspectives). Rapport à l'intention de la Conférence commune de l'OCDE et de l'OIT concernant le marché du travail et les incidences des changements de structure sur la politique sociale en Europe centrale et orientale, 1991.

Institut d'enquêtes sur le travail, Ministère du travail de Hongrie, 1993, 1994: Rapports des services nationaux de statistique, 1993 et 1994.

Johnston, W.B., 1991, "Global Workforce 2000: the new world labor market" (La main-d'oeuvre mondiale de l'an 2000: le nouveau marché mondial du travail), dans Harvard Business Review, mars-avril 1991.

Meulders, D., Plasman, R., et Vander Stricht, V., 1993, "Position of women on the labor market in the European Community" (Place de la femme sur le marché du travail dans la Communauté européenne), Dartmouth Publishing Company, Aldershot, 1993.

McKinsey Global Institute, 1994, "Employment Performance" (Résultats enregistrés en matière d'emploi), Washington, D.C., 18 novembre 1994.

Mitter, S., 1986, "Common fate, Common bond, Women in the Global Economy" (Sort commun et lien commun, les femmes dans l'économie mondiale), Londres, 1986.

Noer, D., 1993, "Healing the Wounds, overcoming the trauma of layoffs and revitalizing downsized organizations" (Panser les blessures, surmonter le traumatisme des licenciements et insuffler une vie nouvelle à des organisations dont la taille a été réduite), Jossey-Bass Publishers, San Francisco, 1993.

Oliver, N., Jones, D.T., Delbridge, R., Lowe, J., Roberts, P., et Theyer, B., 1994, "Worldwide Manufacturing Competitiveness Study, The second lean Enterprise Report" (Etude sur la compétitivité manufacturière dans le monde, deuxième rapport de l'organisation ayant peu de ressources), 1994, Andersen Consulting, Londres.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1993, "Employment Outlook" (Perspectives de l'emploi), juillet 1993, OCDE, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1994, "Employment Outlook" (Perspectives de l'emploi), juillet 1994, OCDE, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1994, "Enquête de l'OCDE sur les emplois: faits, analyses et stratégies; chômage dans la région de l'OCDE, 1950-1995", 1994, OCDE, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 1994, "Women and Structural change, New Perspectives" (Les femmes et les changements de structure, Perspectives nouvelles), 1994, OCDE, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 1993, "Politiques industrielles dans les pays de l'OCDE. étude annuelle, 1993", 1993, OCDE, Paris.

Organisation des Nations Unies, Conseil économique et social, Commission économique pour l'Europe (CEE), 1994, "Regional platform for action - women in a changing world - call for action from an ECE perspective" (Programme régional d'action - les femmes dans un monde en voie de transformation - appel à l'action dans la perspective de la CEE), projet à l'intention de la Réunion préparatoire de haut niveau de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Vienne, 17-21 octobre 1994, point 8 de l'ordre du jour provisoire, 4 octobre 1994.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), 1994, "Participation des femmes aux activités manufacturières: caractéristiques, déterminants et tendances futures, analyse régionale, région de la CESA0", Groupe de l'intégration des femmes au développement industriel, 1994 (CESAO).

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, OEKOTOP Ltd., 1992, "Participation of women in manufacturing: patterns, determinants and future trends, an analysis (Draft)" (Participation des femmes aux activités manufacturières: caractéristiques, déterminants et tendances futures, une analyse (projet)). Rapport établi à l'intention du Groupe de l'intégration des femmes au développement industriel, octobre 1992.

Organisation internationale du Travail (OIT), 1993, Annuaire des statistiques du travail, 1993, 52<sup>e</sup> édition, 1993, Genève.

Paukert, L., "Women Employment in East-Central European Countries during the Period of transition to a Market Economy" (L'emploi des femmes dans les pays d'Europe orientale et centrale au cours de la période du passage à l'économie de marché), OIT, Genève, 1994.

Pott-Buter, Hettie, A., 1993, "Facts and Fairy Tales about Female Labor, Family and Fertility, a seven country comparison" (Faits et contes de fées concernant la main-d'oeuvre féminine, la famille et la fertilité, comparaison entre sept pays), 1850-1990, Amsterdam University Press, 1993, Amsterdam.

The Economist, 1994, "A survey of the global economy, War of the Worlds" (Enquête sur l'économie mondiale, la guerre des mondes), 1<sup>er</sup>-7 octobre 1994, Londres, p. 46.

UNESCO, 1993, Annuaire statistique, Genève.

World Institute for Development Economics Research of the United Nations University (WIDER) (Institut mondial de recherche économique en matière de développement de l'Université des Nations Unies), 1992, "Privatization and Democratization in Central and Eastern Europe and in the Soviet Union: the gender dimension" (Privatisation et démocratisation en Europe centrale et orientale et en Union soviétique: les divergences entre les sexes). Edité par Valentine M. Mogham, Helsinki.

## GLOSSAIRE

### **Directeurs et cadres administratifs supérieurs (grand groupe 2)**

Selon la classification internationale type des professions (CITP - 1968), le grand groupe 2 comprend les directeurs et les cadres administratifs supérieurs tels que les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs de l'administration publique.

### **Emploi**

Le terme emploi s'applique, dans la présente étude, à l'activité exercée par la partie de la population économiquement active dont la situation dans la profession est celle de salarié.

### **Indicateur**

Dans la présente étude, le terme indicateur s'applique à des variables statistiquement mesurables du rôle de la femme. Le produit intérieur brut par habitant, qui est l'une des mesures du développement économique d'ensemble, constitue un exemple d'indicateur.

### **Main-d'oeuvre**

Ce terme désigne la population active du moment (voir sous Population économiquement active). Dans la présente étude, les expressions "population économiquement active" et "main-d'oeuvre" sont indifféremment employées l'une pour l'autre.

### **Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilés (grand groupe 0/1)**

Selon la Classification internationale type des professions (CITP - 1968), le grand groupe 0/1 comprend le personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilés tel que spécialistes des sciences physiques, architectes, médecins et dentistes, statisticiens, économistes, juristes, enseignants, auteurs, artistes et sportifs.

### **Population économiquement active**

Au sens de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la population (économiquement) active comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent, durant une période de référence spécifiée, la main-d'oeuvre nécessaire à la production de biens économiques et de services tels qu'ils sont définis dans les systèmes de comptabilité et bilans nationaux de l'Organisation des Nations Unies. Selon ces systèmes, la production comprend toute la production et la transformation des produits primaires, que ceux-ci soient destinés au marché, au troc ou à l'autoconsommation et qu'il s'agisse de biens ou de services. Deux mesures utiles de la population économiquement active sont la population habituellement active, mesurée en fonction d'une longue période de référence telle que l'année, et la population active du moment, appelée encore main-d'oeuvre, mesurée par rapport à une courte période de référence telle qu'un jour ou une semaine.

### **Salariés**

Selon le classement en fonction de la situation dans la profession, le terme salariés, dans la présente étude, désigne toute personne qui reçoit une rémunération (en espèces ou en nature) en contrepartie des prestations de travail fournies à un employeur public ou privé. Il vise en général quelqu'un qui travaille dans le secteur structuré ou moderne.

## **Secteur industriel**

Ce secteur est souvent défini comme englobant, en dehors du secteur manufacturier, la production d'énergie, les industries extractives et le bâtiment et les travaux publics. Dans la plupart des pays, l'activité manufacturière est de loin l'activité la plus importante de ce secteur et, dans la présente étude, le mot "industriel" est employé comme synonyme de manufacturier.

## **Secteur manufacturier**

La manufacture est définie comme la transformation mécanique ou chimique de substances inorganiques ou organiques en produits nouveaux, que ce soit à l'aide de machines ou à la main et dans une usine ou au foyer du salarié. La définition englobe d'ordinaire le montage d'éléments constitutifs d'articles manufacturés.

## **Secteur manufacturier moderne**

Aux fins de la présente étude, cette expression est synonyme de celle qui désigne le secteur manufacturier structuré.

## **Secteur manufacturier structuré**

Le secteur manufacturier structuré ou moderne a été défini comme se composant des entreprises ayant une existence légale, dans lesquelles la situation de la main-d'oeuvre dans la profession est d'ordinaire celle de salarié.

## **Secteur moderne**

Comme les autres secteurs, le secteur moderne n'est pas nettement défini. Aux fins de la présente étude, il a été mesuré à l'aide d'indicateurs reflétant la participation des femmes aux activités autres qu'agricoles et il a servi à mesurer la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre salariée. L'expression est par suite employée dans le même sens que l'expression "secteur structuré".

## **Secteur non structuré**

La question de savoir comment définir et énumérer les diverses formes d'emploi dans le secteur non structuré a fait l'objet d'un examen très attentif ces dernières années. Bien que l'on s'accorde en général à penser que le secteur non structuré d'un grand nombre de pays en développement absorbent un très grand nombre de salariés, notamment durant les périodes de crise économique, on ne s'est pas encore accordé de façon générale sur une définition permettant de savoir où le secteur non structuré finit et où le secteur structuré commence. Cette absence de démarcation nette n'est pas surprenante, étant donné que le classement en structuré et non structuré représente un enchaînement continu, sans dichotomie. L'emploi dans le secteur non structuré groupe des activités qui ne sont pas comprises dans les mécanismes officiels de rassemblement des données et ne s'inscrivent pas dans le cadre juridique et institutionnel. Ces termes visent en général les salariés de petites entreprises fondées sur la famille dont l'activité s'exerce en dehors du mécanisme en boucle et due forme que constituent les législations du travail, les dispositions fiscales et les autres dispositions réglementaires concernant les activités industrielles ou commerciales. La production de biens et de services n'a pas de personnalité morale distincte en dehors du ménage ou des membres du ménage qui la possèdent et il n'y a pas de distinction nettement marquée entre les activités de production et les autres activités des propriétaires (OIT - Bulletin des statistiques du travail, 1993-2, Annexe II, résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur non structuré). Dans la présente étude, le secteur non structuré englobe aussi la main-d'oeuvre occasionnelle.

### **Secteur structuré**

La division entre secteur structuré et secteur non structuré n'est pas nettement tranchée, bien qu'elle ait fait l'objet de débats approfondis au cours desquels l'OIT a joué un rôle éminent. Aux fins de la présente étude, le secteur structuré, ou moderne, a été défini comme groupant les activités autres que l'agriculture qui sont exercées dans des entreprises ayant une existence légale. La main-d'oeuvre des entreprises du secteur structuré se compose en règle générale de salariés.

### **Secteur tertiaire**

Selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI - 1968), le secteur tertiaire comprend le commerce de gros et le commerce de détail et les restaurants et hôtels, les transports, les entrepôts et les communications, les services financiers, les assurances, l'immobilier et les services fournis aux entreprises ainsi que les services fournis à la collectivité, les services sociaux et les services personnels.

### **Ségrégation**

Par hypothèse, la participation des femmes à l'économie est censée se dérouler sur un pied d'inégalité et se caractérise par des typologies de ségrégation "verticale" et "horizontale". C'est ainsi que la ségrégation "verticale" ou industrielle vise le fait que la participation des femmes tend à se concentrer dans un nombre limité d'industries manufacturières, essentiellement des industries légères caractérisées par une production du type montage qui exige un important effectif de salariés non qualifiés à bon marché. La ségrégation "horizontale" ou professionnelle vise le fait que les femmes tendent à être proportionnellement surreprésentées dans des emplois de production peu qualifiés, tout en bas de la hiérarchie professionnelle.

### **Situation dans la profession**

La situation dans la profession d'un individu économiquement actif permet d'établir si l'individu est (ou a été quand il se trouve au chômage) un employeur, une personne travaillant pour son propre compte, un salarié, un aide (travailleur) familial non rémunéré ou un membre d'une coopérative de production (Annuaire de l'OIT).

### **Travail à temps partiel**

Selon l'OIT, il s'agit d'un travail accompli sur une base régulière ou volontaire pendant une période comptant un nombre de journées ou de semaines sensiblement inférieur aux heures de travail courantes ou normales prévues par les dispositions en vigueur.

### **Variable**

Dans le cadre de la présente étude, le terme "variable" sert à désigner un facteur qui influe sur la position sociale et le rôle économique de la femme (selon la terminologie des typologies sectorielles, il s'agit là de "composante"). Les variables sont mesurées statistiquement à l'aide d'indicateurs et visent par suite des éléments plus importants que ceux que visent ces indicateurs.

## Annexe 1

### Liste des Etats membres de la CEE / Organisation des Nations Unies / Commission économique pour l'Europe

Albanie	Kirghizistan
Allemagne	Lettonie
Andorre	Liechtenstein
Arménie	Lituanie
Autriche	Luxembourg
Azerbaïdjan	Malte
Bélarus	Monaco
Belgique	Norvège
Bosnie-Herzégovine	Ouzbékistan
Bulgarie	Pays-Bas
Canada	Pologne
Chypre	Portugal
Croatie	République de Macédoine
Danemark	République de Moldova
Espagne	Ex-République yougoslave de Macédoine
Estonie	République tchèque
Etats-Unis d'Amérique	Roumanie
Fédération de Russie	Royaume-Uni
Finlande	San Marino
France	Slovaquie
Géorgie	Slovénie
Grèce	Suède
Hongrie	Suisse
Irlande	Turquie
Islande	Turkménistan
Israël	Ukraine
Italie	Yougoslavie

## Annexe 2

### Liste des membres de l'OCDE

Allemagne	Italie
Australie	Japon
Autriche	Luxembourg
Belgique	Mexique
Canada	Norvège
Danemark	Nouvelle-Zélande
Espagne	Pays-Bas
Etats-Unis d'Amérique	Portugal
Finlande	Royaume-Uni
France	Suède
Grèce	Suisse
Irlande	Turquie
Islande	

### Annexe 3

#### Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 1

Indicateur		Danemark	Finlande	Norvège	Moyenne
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole	2,92%	5,65%	3,10%	3,89%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	87,40%	89,54%	90,51%	89,15%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	81,50%	78,32%	86,43%	82,09%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	3,53%	4,82%	2,34%	3,57%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	13,79%	14,95%	8,55%	12,43%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	25,28%	20,47%	23,30%	23,02%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	2,91%	10,16%	10,96%	8,01%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	25,04%	24,35%	20,55%	23,31%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	27,366	21,738	26,318	25,141
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	26,05%	16,20%	28,35%	23,53%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	34,62%	32,23%	28,14%	31,66%
4.1.7	Taille des ménages	2,31	2,53	2,70%	2,51
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	107,00%	114,00%	97,00%	106,00%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	29,11%	27,99%	29,78%	28,96%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	32,96%	38,50%	35,76%	35,74%
<b>Ecart entre les sexes</b>					
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,16	0,12	0,17	0,15

**Caractéristiques liées aux systèmes de la grappe 2**

Indicateur		Allemagne	Autriche	Belgique	Canada	Etats-Unis d'Amérique	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Suède	Moyenne
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole	3,03%	8,22%	1,51%	2,41%	1,30%	3,78%	2,95%	1,14%	1,77%	2,90%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	93,56%	96,32%	79,70%	89,59%	92,81%	87,40%	90,51%	94,19%	96,22%	91,14%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	71,02%	70,36%	81,90%	85,61%	84,47%	78,00%	81,20%	82,30%	85,78%	80,07%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	2,47%	3,74%	10,48%	3,57%	2,79%	7,29%	7,34%	6,90%	2,42%	5,22%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	20,86%	20,07%	14,09%	10,42%	13,11%	14,85%	8,66%	13,54%	10,88%	14,05%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	12,10%	16,60%	16,45%	16,18%	9,30%	17,21%	21,44%	12,67%	15,40%	15,26%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	14,51%	22,06%	10,57%	10,16%	20,98%	8,86%	2,66%	6,29%	9,14%	11,69%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	40,40%	31,26%	26,73%	24,35%	35,65%	30,14%	21,49%	34,76%	40,78%	31,73%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	21 953	23 508	21 872	20 724	23 679	23 045	21 098	13 877	28 483	22 027
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	13,59%	21,37%	23,92%	20,43%	17,28%	18,90%	19,69%	18,71%	11,95%	18,43%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	50,25%	37,12%	29,59%	32,57%	42,23%	40,09%	33,78%	39,25%	43,40%	38,70%
4.1.7	Taille des ménages	1,63	2,90	2,70	2,90	2,64	2,90	2,43	2,80	2,30	2,58
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	92,00%	81,00%	100,00%	104,00%	99,00%	96,00%	103,00%	85,00%	92,00%	94,67%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	36,83%	27,76%	46,29%	22,40%	19,08%	20,31%	39,09%	11,44%	33,10%	28,48%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	21,03%	21,86%	8,96%	13,22%	6,70%	5,72%	21,33%	6,77%	38,11%	15,97%
<b>Ecart entre les sexes</b>											
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,31	0,30	0,36	0,18	0,16	0,27	0,34	0,29	0,08	0,25

**Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 3**

Indicateur		Espagne	Irlande	Italie	Moyenne
1.15	Taux de participation des femmes au secteur agricole	7,55%	2,87%	7,31%	5,91%
1.21	Taux d'emploi des femmes	79,80%	88,71%	83,02%	83,84%
1.25	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	75,10%	77,80%	69,00%	73,97%
1.31	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	16,07%	8,62%	19,10%	14,60%
2.13	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	15,14%	17,10%	20,95%	17,73%
2.15	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	18,52%	17,29%	7,33%	14,38%
2.17	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	11,67%	6,63%	14,42%	10,91%
2.19	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	16,01%	33,43%	25,99%	25,14%
3.19	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	14 709	14,146	21 539	16 798
3.23	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	25,39%	31,09%	20,07%	25,52%
3.24	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	31,98%	35,74%	40,44%	36,05%
4.1.7	Taille des ménages	3,50	4,05	3,00	3,52
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	107,00%	103,00%	78,00%	96,00%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	25,63%	8,67%	32,96%	22,42%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	14,57%	7,83%	8,10%	10,17%
<b>Ecart entre les sexes</b>					
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,48	0,46	0,46	0,47

**Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 4**

Indicateur		Bulgarie	Hongrie	Pologne	République tchèque	Roumanie	Slovaquie	Moyenne
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole	5,10%	6,00%	20,96%	4,30%	26,30%	7,40%	11,68%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	80,10%	77,60%	105,50%	79,20%	92,20%	88,30%	87,15%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	56,50%	68,30%	53,39%	61,60%	33,70%	61,70%	55,87%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	9,40%	18,80%	13,30%	5,50%	19,50%	3,20%	11,62%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	35,40%	21,80%	28,41%	28,20%	36,70%	27,18%	29,61%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	13,70%	19,30%	19,41%	10,00%	9,30%	13,79%	14,25%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	26,80%	32,30%	31,69%	30,11%	40,20%	32,90%	32,33%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	15,40%	17,20%	21,45%	31,84%	28,10%	23,10%	22,85%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	623	3 441	2 179	1 586	778	1 880	1 748
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	27,30%	33,70%	29,76%	20,40%	39,60%	30,70%	30,24%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	19,30%	30,20%	30,99%	40,55%	35,30%	30,60%	31,16%
4.1.7	Taille des ménages	2,80	2,60	3,30	2,60	3,10	2,98	2,90
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	56,80%	97,00%	68,88%	90,00%	66,30%	90,80%	78,30%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	42,60%	40,00%	63,34%	36,64%	78,50%	21,10%	47,03%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	12,90%	10,90%	13,48%	9,50%	3,40%	14,60%	10,80%
<b>Ecart entre les sexes</b>								
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,15	0,20	0,15	0,10	0,21	0,14	0,16

Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 5

Indicateur		Chypre	Grèce	Portugal	Moyenne
1.1.5	Taux de participation des femmes au secteur agricole	17,03%	23,35%	12,87%	17,75%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	95,10%	87,67%	94,28%	92,35%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	59,01%	56,40%	62,80%	59,40%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	3,54%	19,92%	21,79%	15,08%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	29,14%	16,38%	23,03%	22,85%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	15,45%	17,55%	11,08%	14,69%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	64,25%	10,92%	18,70%	31,29%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	4,13%	5,44%	8,83%	6,13%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	9 292	7 562	8 546	8 467
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	51,26%	42,31%	39,81%	44,46%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	12,57%	16,93%	17,35%	15,62%
4.1.7	Taille des ménages	3,90	3,00	4,00	3,63
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	87,88%	89,00%	56,00%	77,63%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	2,38%	10,05%	1,90%	4,78%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	3,75%	5,33%	8,70%	5,93%
<b>Ecart entre les sexes</b>					
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,39	0,47	0,30	0,39

**Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 6**

Indicateur		Luxembourg	Moyenne
1.15	Taux de participation des femmes au secteur agricole	3,00%	3,00%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	60,70%	60,70%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	84,20%	84,20%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	7,40%	7,40%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	7,24%	7,24%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	29,55%	29,55%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	2,44%	2,44%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	27,27%	27,27%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	26 923	26 923
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	10,12%	10,12%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	20,43%	20,43%
4.1.7	Taille des ménages	3,10	3,10
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	75,00%	75,00%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	62,15%	62,15%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	13,33%	13,33%
<b>Ecart entre les sexes</b>			
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,43	0,43

**Caractéristiques liées aux systèmes qui concernent la grappe 7**

Indicateur		Turquie	Moyenne
1.15	Taux de participation des femmes au secteur agricole	74,50%	74,50%
1.2.1	Taux d'emploi des femmes	74,50%	74,50%
1.2.5	Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	15,30%	15,30%
1.3.1	Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	10,20%	10,20%
2.1.3	Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	10,20%	10,20%
2.1.5	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	8,90%	8,90%
2.1.7	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur des industries des textiles, de l'habillement et du cuir	75,20%	75,20%
2.1.9	Proportion de femmes employées dans le sous-secteur de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel	5,10%	5,10%
3.1.9	PIB par habitant (en dollars E.-U.)	2 722	2 722
3.2.3	Part des sous-secteurs (31 et 32) des produits alimentaires et des textiles dans la VAM totale	31,20%	31,20%
3.2.4	Part de la fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériel (sous-secteur 38) dans la VAM totale	19,69%	19,69%
4.1.7	Taille des ménages	4,97	4,97
4.2.4	Taux de scolarisation secondaire chez les filles	31,10%	31,10%
4.2.10	Proportion de femmes poursuivant des études techniques	21,49%	21,49%
5.1.1	Proportion de femmes dans la main-d'oeuvre totale	1,30%	1,30%
<b>Ecart entre les sexes</b>			
1.1.2	Indice de l'écart entre les hommes et les femmes (personnes âgées de 15 ans ou plus)	0,56	0,56

## Annexe 4

### Sources des variables et des indicateurs

CARACTÉRISTIQUES	SOURCES
<b>I. MAIN-D'OEUVRE</b>	
<b>Variable 1.1 Taille et répartition de la population économiquement active (PEA)</b>	
1.1.1 Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans ou plus)	EUROSTAT (1), OIT (2), Sources nationales (3)
1.1.2 Indice de la population économiquement active (personnes âgées de 15 ans ou plus)	EUROSTAT, OIT, Sources nationales
1.1.3 Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 à 64 ans)	EUROSTAT, OIT, Sources nationales
1.1.4 Indice de la population économiquement active (personnes âgées de 15 à 64 ans)	EUROSTAT, OIT, Sources nationales
1.1.5 Taux de participation des femmes au secteur agricole	OIT
1.1.7 Proportion de femmes employées dans le secteur tertiaire	WISTAT, OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.1.8 Proportion de femmes économiquement actives employées dans le secteur tertiaire par rapport à la PEA totale	WISTAT, OIT, EUROSTAT
1.1.9 Taux de croissance du nombre des femmes économiquement actives (1970 - 1990)	WISTAT, OIT
1.1.10 Proportion de femmes dans la population active totale	WISTAT, OIT
<b>Variable 1.2 Taille et répartition de l'emploi</b>	
1.2.1 Taux d'emploi des femmes	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.2 Indice du taux d'emploi des femmes	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.3 Taux d'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.4 Indice du taux d'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.5 Taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.6 Indice du taux d'emploi des femmes dans le secteur tertiaire	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.7 Taux d'emploi des femmes dans le secteur des services	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.8 Indice du taux d'emploi des femmes dans le secteur des services	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.2.9 Taux d'emploi global des femmes	OIT, EUROSTAT
1.2.10 Taux de croissance de la proportion de femmes exerçant un emploi salarié dans des activités autres qu'agricoles	EUROSTAT
<b>Variable 1.3. Situation au regard de l'emploi</b>	
1.3.1 Proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.3.2 Indice de la proportion de femmes travaillant pour leur propre compte	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.3.3 Proportion de femmes exerçant un emploi familial non rémunéré	EUROSTAT, Sources nationales
1.3.4 Indice de la proportion de femmes exerçant un emploi familial non rémunéré	OIT, EUROSTAT
1.3.5 Proportion de femmes employées à temps partiel	OIT, EUROSTAT
<b>Variable 1.4 Emploi en fonction de l'employeur</b>	
1.4.1 Proportion de femmes employées dans le secteur public	Sources nationales
1.4.2 Indice des femmes employées dans le secteur public	Sources nationales
<b>Variable 1.5 Situation dans la profession</b>	
1.5.1 Proportion de femmes exerçant un emploi dans les professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées	EUROSTAT, Sources nationales
1.5.2 Indice de la proportion de femmes exerçant une profession scientifique, technique, libérale ou assimilée	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.5.3 Proportion de femmes occupant un poste de directeur ou de cadre administratif supérieur	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.5.4 Indice de la proportion de femmes occupant un poste de directeur ou de cadre administratif supérieur	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.5.7 Taux d'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
1.5.8 Indice de l'emploi des femmes dans les activités autres qu'agricoles	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
<b>II. MAIN-D'OEUVRE INDUSTRIELLE</b>	
<b>Variable 2.1 Taille et répartition</b>	
2.1.1 Taux de participation des femmes au secteur manufacturier	OIT, Sources nationales

CARACTÉRISTIQUES	SOURCES
2.1.2 Indice de la participation des femmes au secteur manufacturier	OIT, Sources nationales
2.1.3 Place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.4 Indice de la place occupée par les femmes dans le salariat manufacturier	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.5 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 31	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.6 Indice de la proportion de femmes employées dans le sous-secteur 31	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.7 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 32	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.8 Indice de la proportion de femmes employées dans le sous-secteur 32	OIT, EUROSTAT
2.1.9 Proportion de femmes employées dans le sous-secteur 38	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.10 Indice de la proportion de femmes employées dans le sous-secteur 38	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
2.1.11 Proportion de femmes exerçant un emploi salarié manufacturier	OIT, EUROSTAT, Sources nationales
<b>III. MILIEU ECONOMIQUE ET INDUSTRIEL</b>	
<b>Variable 3.1 Niveau de développement économique</b>	
3.1.1 Logarithme du PIB par habitant	ONU DI (4)
3.1.2 Part du secteur agricole dans le PIB	ONU DI, EUROSTAT
3.1.3 Part du secteur tertiaire dans le PIB	ONU DI
3.1.4 Part de la VAM dans le PIB	ONU DI
3.1.5 Part des exportations dans le PIB	ONU DI
3.1.7 Taux d'inflation	ONU DI, EUROSTAT
3.1.8 Part des dépenses publiques dans le PIB	ONU DI
3.1.9 PIB par habitant	ONU DI
3.1.10 Indice de la sécurité alimentaire	Non disponible
3.1.11 Indice de pauvreté intégré	Non disponible
<b>Variable 3.2 Niveau du développement industriel</b>	
3.2.1 Logarithme de la VAM par habitant	ONU DI, EUROSTAT
3.2.2 Part des articles manufacturés dans le total des exportations	ONU DI, Sources nationales
3.2.3 Part des sous-secteurs 31 et 32 dans la VAM totale	ONU DI
3.2.4 Part du sous-secteur 38 dans la VAM totale	ONU DI, EUROSTAT
3.2.5 VAM par habitant	ONU DI
3.2.6 Taux de croissance annuel de l'industrie	ONU DI
3.2.9 Part du sous-secteur 31 dans la VAM	ONU DI
3.2.10 Part du sous-secteur 32 dans la VAM	ONU DI
<b>Variable 3.3 Infrastructure</b>	
3.3.1 Longueur des voies ferrées par 1000 km <sup>2</sup>	Statemas Yearbook, 1993 (5)
3.3.2 Longueur des routes par 1000 km <sup>2</sup>	Statemas Yearbook, 1993
3.3.3 Nombre des postes récepteurs de radio pour 1 000 habitants	Statemas Yearbook, 1993
3.3.4 Dépenses publiques consacrées aux besoins humains essentiels	Banque mondiale (6)
3.3.5 Dépenses publiques consacrées à l'instruction	Banque mondiale
<b>IV. SITUATION SOCIALE ET DÉMOGRAPHIQUE</b>	
<b>Variable 4.1 Taille et répartition de la population</b>	
4.1.1 Urbanisation	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.2 Indice de l'urbanisation	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.3 Indice de l'urbanisation	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.4 Fécondité totale (naissances par femme)	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.5 Age moyen du premier mariage pour les femmes	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.6 Indice de l'âge légal du mariage	WISTAT, ONU DI, Sources nationales
4.1.7 Taille des ménages	Banque mondiale, Sources nationales
4.1.8 Ménages ayant une femme à leur tête	WISTAT, FIDA (7)

CARACTÉRISTIQUES	SOURCES
<b>Variable 4.2 Accès à l'instruction</b>	
4.2.1 Indice des taux d'alphabétisation	WISTAT
4.2.2 Taux de scolarisation primaire chez les filles	WISTAT, Banque mondiale
4.2.3 Indice du taux de scolarisation primaire	WISTAT
4.2.4 Taux de scolarisation secondaire chez les filles	WISTAT, Banque mondiale
4.2.5 Indice du taux de scolarisation secondaire	WISTAT, Banque mondiale
4.2.6 Proportion de femmes inscrites dans les établissements d'enseignement tertiaire	WISTAT
4.2.7 Indice de la proportion de femmes inscrites dans les établissements d'enseignement tertiaire	WISTAT
4.2.10 Proportion de femmes poursuivant des études techniques	WISTAT, OIT
4.2.11 Indice de la proportion de femmes poursuivant des études techniques	WISTAT
<b>V. MILIEU POLITIQUE</b>	
<b>Variable 5.1 Répartition parlementaire</b>	
5.1.1 Représentation du Parlement	UIP (8)
5.1.2 Représentation dans les cabinets ministériels	UIP
5.1.3 Proportion de femmes dans les organes exécutifs	UIP
5.1.4 Représentation dans le cadre des affaires économiques et juridiques	UIP
<b>VI. MILIEU JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL (données qualitatives = variables fictives)</b>	
<b>Variable 6.1 Protection juridique</b>	
6.1.1 Ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	OIT
6.1.2 Ratification de la Convention 100 de l'OIT	OIT
6.1.3 Ratification de la Convention 111 de l'OIT	OIT
6.1.4 Ratification de la Convention 156 de l'OIT	OIT

- Notes: 1. Bureau de l'EUROSTAT (Office statistique des Communautés européennes), Genève.  
 2. Banque de données de l'Organisation internationale du Travail, Genève.  
 3. République d'Albanie, Ministère du travail, de l'émigration et de la protection sociale.  
 République du Bélarus.  
 République de Bosnie-Herzégovine, Ministère de l'énergie et de l'industrie.  
 République de Bulgarie.  
 République tchèque, Bureau de statistique tchèque, printemps 1993; Annuaire statistique de la République tchèque, 1993.  
 Hongrie, Ministère du travail, Institut de recherches sur le travail, 1993.  
 Roumanie.  
 Macédoine.  
 République de Moldova.  
 République slovaque, Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille, 1993.  
 République de Slovénie, Bureau des politiques concernant les femmes, 1993.  
 République de Turquie, Direction générale de la condition féminine et des problèmes concernant les femmes, 1993.  
 4. Banque de données de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Service des statistiques industrielles IRD/STAT et Base de renseignements sur l'étude du développement industriel).  
 5. Paxton, John (ed.) (1993), The Statesman Yearbook, 1993-1994.  
 6. Banque mondiale, 1993, Rapport sur le développement dans le monde. New York, Oxford University Press.  
 7. FIDA.  
 8. Union interparlementaire (1993), "Les femmes au Parlement en juin 1993", Genève (graphique mural).  
 9. Les mots "Indicateurs féminins" employés dans le présent tableau renvoient à la Banque de données de l'Organisation des Nations Unies sur les indicateurs et statistiques concernant les femmes.  
 10. WISTAT = Indicateurs féminins

## Annexe 5

### **Elargissement de la banque de données concernant la participation des femmes à l'économie et au secteur manufacturier**

Aux fins de l'élargissement de la banque de données, les listes ci-après de variables devraient être examinées, ainsi que l'ont recommandé les participants à l'Atelier de Genève, notamment en ce qui concerne les pays en transition.

1.1 Caractéristiques de la main-d'oeuvre (variables additionnelles demandées)  
Age de la retraite (ventilation par sexe) et nombre de retraitées.

1.2 Marché du travail

Aux fins d'une présentation complète de la proportion de femmes que compte la main-d'oeuvre et de la répartition de la main-d'oeuvre féminine entre les secteurs, la liste des variables concernant l'emploi devrait être complétée par des variables exprimant la place de la femme dans la main-d'oeuvre totale et dans les différents secteurs de l'économie.

On s'est particulièrement intéressé aux possibilités de définir de nouveaux types d'activité privée pour les salariées [en employant, dans les différents services, des femmes appelées à remplacer des personnes non rémunérées ou à transformer le travail non rémunéré (ou les tâches accomplies dans les secteurs non structurés)]. Il faut donc se procurer des renseignements sur les dimensions et les formes de ce que l'on appelle les travaux familiaux non rémunérés qu'accomplissent les femmes, les différentes formes d'indemnités familiales ou d'indemnités pour la garde des enfants, la situation des femmes bénéficiant d'un congé de maternité ou d'un congé pour prendre soin de leurs enfants, etc. Ces données statistiques ne seraient pas nécessairement incorporées aux calculs quantitatifs eux-mêmes, mais pourraient servir de point de départ à la mise au point de stratégies, de politiques générales et de projets. Tous les indicateurs ci-dessus doivent être définis de façon à se conformer à des normes internationales.

1.2.5 Proportion de femmes travaillant à temps partiel

1.5 Situation dans la profession

Les renseignements devraient être ventilés entre le secteur public et le secteur privé.

Chômage

L'une des principales faiblesses de l'ensemble de données tient à ce qu'il ne renferme pas de données sur le chômage et qu'il n'indique pas de répartition entre les secteurs et entre les sexes.

III. Milieu économique et industriel

Contribution au PIB des différents secteurs de l'économie, particulièrement applicable dans le cas des économies en transition.

Part de l'agriculture dans le PIB,

Part des secteurs tertiaires dans le PIB,

Part de la VAM dans le PIB,

Part des exportations dans le PIB.

Ratio de l'endettement par rapport au PIB et aux exportations.

Questions de pauvreté

"Indice de la sécurité alimentaire" et "indice de pauvreté intégré".

IV. Situation sociale et démographique

Il faudrait disposer de renseignements complets sur la question des effectifs scolaires en général et sur la question du nombre de femmes poursuivant des études tertiaires en particulier.

## Annexe 6

Liste des participants à l'Atelier de validation qui s'est tenu à Genève, du 19 au 24 février 1995

### Experts

1. Mme M. Ruzickova, Directeur adjoint, Ministère de l'économie, Slovaquie
2. Mme Elena Borislavova Poptodorova, membre du Parlement, Assemblée nationale bulgare, Bulgarie
3. Mme Tatiana Yugay, Conseiller, Centre d'analyses auprès du Président de la Russie, Russie
4. Mme M. Karbliene, Chef du Service des statistiques démographiques, Lituanie
5. Mme Aleksandra Kanjua Mrcela, chercheur sociologue, Institut des sciences sociales, Slovénie

### Organismes des Nations Unies

1. Mme Renu Chahil-Graf,  
Chef du Bureau des politiques, des stratégies et de l'évaluation, Volontaires des Nations Unies
2. Mme Jean Anglin,  
Volontaires des Nations Unies, Division des opérations du programme et de la gestion, Genève
3. Mme Kirsti Floor,  
Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales, Genève

### ONG

1. Mme Conchita Poncini, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Genève
2. Mme Greuter, Conseil international de l'action sociale, Genève

### Commission économique pour l'Europe (CEE)

1. Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, Secrétaire exécutif adjoint de la CEE, Genève
2. M. Antal Szabo, Conseiller régional pour l'industrie et la technique, Genève
3. M. Petr Caslavsky, Division de l'industrie et de la technique, Genève
4. Gianluca Sambucini, CEE, Genève
5. Mme P. Kalampasut, Division de statistique, CEE, Genève

### ONUDI

1. A. Fujino, Spécialiste du développement industriel  
Groupe de l'intégration des femmes au développement industriel, CSPD/OMD/WOMEN, Vienne
2. M. A. Akpa, Bureau de liaison de l'ONUDI à Genève
3. Mme Anna Gelei, Budapest (Hongrie)
4. Mme Cecilia Andersen, Bruxelles (Belgique)

## Annexe 7

### Annexe Statistique

Tableau 1. Part des activités manufacturières dans le PIB

PAYS	Aux prix courants					En prix constants de 1985				
	Part			Changement en pourcentage a/		Part			Changement en pourcentage a/	
	1970	1980	1990	1970-1980	1980-1990	1970	1980	1990	1970-1980	1980-1990
Etats-Unis d'Amérique	25,2	21,8	18,9 *	-1,4	-1,6	19,4	19,6	20,4 *	0,1	0,5
Canada	19,8	17,9	17,5 *	-1,0	-0,3	19,3	17,3	16,7 *	-1,1	-0,5
Japon	36,0	29,2	28,9 *	-2,1	-0,1	25,1	26,8	30,6 *	0,7	1,5
Allemagne	38,4	32,8	31,2 *	-1,6	-0,5	35,2	32,5	30,4 *	-0,8	-0,7
Danemark	18,5	17,2	16,5	-0,7	-0,4	-	17,2	15,6	-	-1,0
France	29,9	24,2	21,0	-2,1	-1,4	-	24,1	20,1	-	-1,8
Italie	27,1	27,8	22,4	0,3	-2,2	-	24,6	25,1	-	0,2
Pays-Bas	25,8	17,9	20,1 *	-3,6	1,3	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	28,7	23,2	18,9 **	-2,1	-2,6	27,5	22,2	20,1	-2,1	-0,7
Finlande	23,8	25,2	19,1	0,6	-2,7	-	22,1	18,2 *	-	-2,2
Norvège	21,6	16,0	14,5 *	-3,0	-1,1	-	-	12,5	-	-
Suède	25,0	21,1	19,7	-1,7	-0,7	-	20,6 g/	20,7 g/	-	0,1
Australie	24,3	19,3	16,1 *	-2,3	-2,0	-	-	-	-	-

Source: OCDE, banque de données STAN; Division des statistiques économiques.  
 Notes: a/ Taux de croissance annuelle entre les années indiquées.  
 b/ Source nationale.  
 \* 1989.  
 \*\* 1988.

Source: OCDE, Politique industrielle dans les pays de l'OCDE, étude annuelle, 1993, p. 83 (tableau 7)

Tableau 2. Croissance du PIB réel dans la région de l'OCDE

PAYS	1991 Part du total du PIB de l'OCDE	Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente				
		Moyenne 1983-1991	1992	1993	1994	1995
Amérique du Nord <sup>a/</sup>	41,1	2,8	2,4	3,0	3,9	3,1
Canada	3,5	3,0	0,7	2,4	3,7	4,3
Etats-Unis d'Amérique	37,7	2,8	2,6	3,0	4,0	3,0
Japon	15,5	4,5	1,1	0,1	0,8	2,7
Europe centrale et occidentale	26,6	2,8	1,1	-0,3	2,0	2,8
Allemagne <sup>b/</sup>	8,3	3,3	2,1	-1,3	1,8	2,6
Autriche	0,9	2,7	1,6	-0,3	1,8	2,7
Belgique	1,1	2,5	1,4	-1,3	1,5	2,6
France	6,8	2,5	1,2	-0,9	1,8	2,9
Irlande	0,3	4,2	4,9	2,3	4,1	4,5
Luxembourg	0,1	4,4	1,8	0,3	1,5	2,6
Pays-Bas	1,6	2,9	1,4	0,2	1,4	2,8
Royaume-Uni	5,9	2,5	-0,6	1,9	2,8	3,2
Suisse	1,0	2,4	-0,1	-0,6	1,5	2,5
Europe méridionale	12,1	3,2	1,3	0,1	1,3	2,8
Espagne	3,3	3,6	0,8	-1,0	1,2	2,7
Grèce	0,5	2,1	0,9	-0,1	1,0	1,6
Italie	6,4	2,7	0,7	-0,7	1,5	2,6
Portugal	0,6	3,2	1,1	-0,5	1,2	2,3
Turquie <sup>c/</sup>	1,3	5,2	5,8	6,8	0,6	4,3
Pays nordiques	2,6	2,1	-0,6	-0,6	3,1	3,4
Danemark	0,6	2,1	1,2	1,2	4,0	3,5
Finlande	0,5	2,0	-3,8	-2,6	1,9	4,7
Islande	-	3,0	-3,4	0,8	-0,6	1,4
Norvège	0,5	2,6	3,4	2,2	4,3	2,9
Suède	1,0	2,0	-1,9	-2,1	2,7	2,9
Océanie	2,2	3,1	1,8	4,2	4,0	4,2
Australie	1,8	3,5	2,1	4,1	4,0	4,3
Nouvelle-Zélande	0,3	1,0	-0,4	4,8	3,9	3,5
Pays d'Europe membres de l'OCDE	41,3	2,9	1,1	-0,2	1,9	2,8
Communauté économique européenne (CEE)	36,1	2,9	1,0	-0,4	1,9	2,8
Total OCDE	100,0	3,1	1,7	1,2	2,6	2,9

Source: OCDE, *Perspectives économiques*, N° 55, juin 1994.

Notes: <sup>a/</sup> Les agrégats sont calculés sur la base des coefficients de pondération du PIB de 1991 exprimés en parités de pouvoir d'achat de 1991.

<sup>b/</sup> Jusqu'à l'année 1991 comprise. Allemagne occidentale; les données ultérieures concernent l'Allemagne tout entière.

<sup>c/</sup> PIB.

Source: OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1994, p. 4.

Tableau 3. Emploi et croissance de la main-d'oeuvre dans la région de l'OCDE a/

PAYS	Emploi						Main-d'oeuvre					
	En milliers	Moyenne	Changement annuel en pourcentage				En milliers	Moyenne	Changement annuel en pourcentage			
			1992	1993	1994	1995			1992	1993	1994	1995
<b>Amérique du Nord</b>	129 835,7	1,9	0,5	1,4	3,0	1,9	140 781,2	1,5	1,2	0,0	2,5	1,3
Canada	12 240,5	1,8	-0,8	1,2	1,9	2,7	13 796,4	1,6	0,3	1,1	1,5	2,0
Etats-Unis d'Amérique	117 595,2	1,9	0,6	1,5	3,2	1,8	126 984,8	1,5	1,3	0,8	2,6	1,3
<b>Japon</b>	64 357,2	1,3	1,1	0,2	0,3	0,9	65 779,6	1,2	1,2	0,6	0,7	0,8
<b>Europe centrale et occidentale</b>	102 310,2	2,0	-1,3	-1,4	-0,5	0,6	112 048,1	1,8	-0,2	-0,2	0,1	0,4
Allemagne b/	35 830,5	1,4	-1,7	-1,9	-1,8	0,0	38 808,0	1,0	-0,6	-0,6	-0,5	-0,1
Autriche	3 542,7	0,9	2,1	-0,7	0,1	0,5	3 675,1	0,9	2,2	-0,1	0,4	0,6
Belgique	3 802,0	0,8	-0,4	-1,3	-0,7	0,6	4 237,0	0,2	0,6	0,6	0,3	0,5
France	22 419,5	0,5	-0,8	-1,2	-0,4	0,6	25 019,9	0,6	0,3	0,2	0,3	0,5
Irlande	1 141,0	0,1	0,5	1,1	2,0	1,5	1 364,0	0,4	1,4	1,4	0,9	1,2
Luxembourg	166,4	1,2	0,2	-0,4	-0,5	0,4	169,1	1,2	0,4	0,1	0,2	0,2
Pays-Bas	6 654,0	2,1	2,0	0,8	-0,5	1,3	7 133,0	1,4	1,7	2,3	1,4	1,0
Paysage-Uni	25 274,5	1,1	-2,7	-1,3	1,2	1,4	28 073,8	0,7	-0,9	-0,9	0,3	0,6
Suisse	3 479,6	1,1	-2,2	-2,8	-0,5	0,8	3 568,3	1,1	-0,8	-0,8	-0,5	0
<b>Europe méridionale</b>	60 231,8	1,2	-0,7	-2,5	-1,7	0,3	67 952,9	1,1	0,2	-1,4	0,8	1,0
Espagne	12 366,3	1,5	-1,9	-4,3	-1,1	1,0	15 154,8	1,2	0,5	1,1	1,2	0,9
Grèce	3 685,0	0,3	1,5	-0,8	-0,7	-0,1	4 034,0	0,3	2,6	0,5	0,3	0,3
Italie	21 271,1	0,6	-0,6	-4,8	-1,6	0,2	24 071,0	0,8	0	-6,1	-0,2	0,4
Portugal	4 309,4	1,5	-6,4	-2,0	-0,7	0,2	4 497,1	1,0	-6,4	-0,6	0,2	0,8
Turquie	18 600,0	1,6	1,0	0,9	-2,5	0,1	20 196,0	1,7	1,1	1,8	1,8	1,8
<b>Pays nordiques</b>	11 070,2	0,4	-3,2	-3,4	0	1,1	12 066,8	0,5	-0,8	-0,9	-0,3	0,6
Danemark	2 516,9	0,5	-0,1	-0,6	1,2	0,9	2 835,2	0,5	0,7	0,6	-0,2	0,4
Finlande	2 173,7	-0,3	-7,1	-6,1	-0,9	1,4	2 501,8	0	-1,2	-0,7	-0,1	0,3
Islande	125,0	1,9	-6,7	-1,1	-2,0	0	128,8	2,0	-5,1	0,3	-0,2	0,2
Norvège	2 003,9	0,4	-0,3	0	1,0	1,5	2 130,0	0,7	0,2	0	0,6	1,1
Suède	4 250,8	0,6	-4,1	-5,3	-0,7	0,9	4 471,0	0,6	-1,8	-2,3	-0,9	0,6
<b>Océanie</b>	9 201,7	2,1	-0,3	0	2,2	2,5	10 301,0	2,2	0,8	0	1,3	1,6
Australie	7 735,1	2,5	-0,5	-0,4	2,3	2,7	8 665,6	2,5	0,9	-0,2	1,3	1,7
Nouvelle-Zélande	1 466,6	0	0,4	2,0	1,6	1,6	1 635,5	0,7	0,4	0,8	1,0	1,0
<b>Pays européens membres de l'OCDE</b>	173 612,2	1,6	-1,2	-1,9	-0,8	0,6	192 067,9	1,5	-0,1	-0,7	0,3	0,6
<b>CEE</b>	139 436,6	1,7	-1,4	-2,1	-0,7	0,6	155 396,9	1,5	-0,2	-1,0	0,2	0,4
<b>Total, OCDE</b>	377 006,8	1,6	-0,2	-0,3	0,8	1,1	408 929,7	1,4	0,6	0,1	1,2	0,9

Notes: a/ Pour les sources et les définitions, voir OCDE, Perspectives économiques, N° 55, juin 1994.

b/ Jusqu'à l'année 1991 comprise, Allemagne occidentale; par la suite, les données concernent l'Allemagne tout entière.

Tableau 4. Chômage dans la région de l'OCDE a/

PAYS	Milliers	En pourcentage de la main-d'oeuvre c/					Millions				
		1992	1983 - 1991	1992	1993	1994	1995	1983 - 1991	1992	1993	1994
<b>Amérique du Nord</b>	10 945,5	7,0	7,8	7,2	6,8	6,3	9,2	10,9	10,3	9,9	9,2
Canada	1 555,9	9,5	11,3	11,2	10,8	10,2	1,2	1,6	1,6	1,5	1,5
Etats-Unis d'Amérique	9 389,6	6,7	7,4	6,8	6,3	5,8	8,0	9,4	8,7	8,3	7,8
<b>Japon</b>	1 422,3	2,5	2,2	2,5	2,9	2,8	1,5	1,4	1,7	1,9	1,9
<b>Europe centrale et occidentale</b>	9 737,9	8,5	8,7	9,7	10,2	10,0	8,6	9,7	10,9	11,4	11,2
Allemagne b/	2 977,5	7,3	7,7	8,9	10,0	10,0	2,1	3,0	3,4	3,8	3,8
Autriche	132,4	3,5	3,6	4,2	4,5	4,6	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Belgique	435,0	11,0	10,3	11,9	12,8	12,7	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5
France	7 600,3	9,7	10,4	11,7	12,3	12,2	2,4	2,6	2,9	3,1	3,1
Irlande	223,0	16,0	16,3	16,6	15,7	15,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Luxembourg	2,7	1,5	1,6	2,1	2,7	2,5	0	0	0	0	0
Pays-Bas	479,0	9,5	6,7	8,1	9,8	9,5	0,6	0,5	0,6	0,7	0,7
Royaume-Uni	2 799,2	9,4	10,0	10,3	9,6	8,9	2,6	2,8	2,9	2,7	2,5
Suisse	88,8	0,8	2,5	4,5	4,5	3,8	0	0,1	0,2	0,2	0,1
<b>Europe méridionale</b>	7 721,2	11,4	11,4	12,4	14,5	15,0	7,4	7,7	8,3	9,8	10,3
Espagne	2 788,5	19,0	18,4	22,7	24,5	24,4	2,7	2,8	3,5	3,8	3,8
Grèce	349,0	7,6	8,7	9,8	10,7	11,0	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
Italie	2 799,9	11,2	11,6	10,4	11,7	11,9	2,6	2,8	2,4	2,6	2,7
Portugal	187,7	6,7	4,2	5,5	6,4	6,9	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
Turquie	1 596,0	7,9	7,9	8,7	12,6	14,0	1,5	1,6	1,8	2,6	3,0
<b>Pays nordiques</b>	996,6	4,6	8,3	10,6	10,3	9,8	0,6	1,0	1,3	1,2	1,2
Danemark	318,3	9,2	11,2	12,2	11,0	10,5	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Finlande	328,2	5,0	13,1	17,9	18,5	17,7	0,1	0,3	0,4	0,5	0,4
Islande	3,9	1,1	3,0	4,3	6,0	6,2	0	0	0	0	0
Norvège	126,1	3,6	5,9	6,0	5,6	5,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Suède	220,2	2,1	4,9	7,8	7,6	7,4	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
<b>Océanie</b>	1 099,4	7,7	10,7	10,6	9,8	9,0	0,7	1,1	1,1	1,0	1,0
Australie	930,5	8,1	10,7	10,9	10,0	9,2	0,6	0,9	0,9	0,9	0,8
Nouvelle-Zélande	168,0	5,8	10,3	9,2	8,7	8,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
<b>Pays européens membres de l'OCDE</b>	18 455,7	9,3	9,6	10,7	11,7	11,8	16,6	18,5	20,4	22,4	22,6
<b>CEE</b>	15 960,2	10,2	10,3	11,3	12,0	11,9	14,7	16,0	17,4	18,6	18,4
<b>Total, OCDE</b>	31 922,9	7,4	7,8	8,2	8,5	8,3	28,1	31,9	33,5	35,3	34,7

Notes: a/ Pour les sources et les définitions, voir OCDE, Perspectives économiques, N° 55, juin 1994.

b/ Jusqu'à l'année 1991 comprise, Allemagne occidentale; par la suite, les données concernent l'Allemagne tout entière.

c/ Les taux ne sont pas nécessairement comparables entre les pays. Pour des taux normalisés en fonction de définitions communes, voir le tableau K de l'Annexe statistique.

Tableau 5. Mesures de substitution concernant la sous-utilisation de la main-d'oeuvre dans divers pays de l'OCDE, 1993

PAYS	Taux normalisé de chômage	Taux de substitution au chômage, y compris		
		1) Salariés dissuadés a/	2) Salariés travaillant malgré eux à temps partiel b/	Total pour les catégories (1) et (2)
Australie	10,8	12,2	14,2	15,5
Canada	11,1	11,9	13,9	14,6
Etats-Unis d'Amérique	6,7	7,5	8,6	9,4
Japon	2,5	4,5	3,5	5,4
Nouvelle-Zélande	9,5	10,4	-	10,4
Royaume-Uni	10,3	10,8	11,9	12,3
Suède	8,2	9,9	8,6	10,3
Moyenne c/	6,5	7,5	8,1	9,2

Source: Renseignements communiqués par les pays.

Notes: a/ Pour une définition des salariés dissuadés, voir l'Annexe 1.A, OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1993. Les salariés dissuadés sont compris tant dans le nombre des chômeurs que dans l'effectif de la main-d'oeuvre.

b/ Pour une définition des salariés travaillant malgré eux à temps partiel, voir les notes du tableau 1.6 de la publication de l'OCDE intitulée *Perspectives de l'emploi*, 1993. La moitié du total des salariés travaillant malgré eux à temps partiel est comprise dans le nombre des chômeurs.

c/ Pondérés en fonction de ce que représentait leur part de la main-d'oeuvre en 1993.

Source: OCDE, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1994, p. 7 (tableau 1.4)

Tableau 6. Coût de la main-d'oeuvre du secteur privé dans la région de l'OCDE a/  
(Changements en pourcentage par rapport à la période précédente)

PAYS	Rémunération par salarié						Coût unitaire de la main-d'oeuvre					
	1980-1990	1991	1992	1993	1994	1995	1980-1990	1991	1992	1993	1994	1995
Amérique du Nord	5,1	4,0	5,3	3,8	4,0	3,8	4,2	3,8	2,3	2,2	2,3	2,7
Canada	6,4	4,7	4,1	2,6	1,9	2,8	4,9	4,2	2,2	1,2	0,1	1,2
Etats-Unis d'Amérique	5,0	4,0	5,4	3,9	4,2	3,9	4,1	3,8	2,4	2,3	2,5	2,8
Japon	3,9	4,4	1,8	0,5	0,4	2,2	0,9	1,6	1,6	0,5	-0,3	0,2
Europe centrale et occidentale	5,9	5,6	6,4	3,8	2,9	2,9	3,7	4,4	3,6	2,3	0,1	0,5
Allemagne b/	3,6	4,7	9,9	4,5	3,1	2,8	1,8	2,8	5,8	3,8	-0,5	0,3
Autriche	5,3	6,3	4,8	5,1	3,2	3,7	3,4	5,0	5,4	4,4	1,1	1,2
Belgique	5,5	7,8	6,1	4,0	2,4	2,6	3,4	6,1	4,0	4,0	0	0,5
France	7,3	4,6	3,6	2,2	2,0	2,0	4,7	3,7	1,1	1,5	-0,7	-0,5
Irlande	9,5	3,8	5,5	5,3	5,4	4,8	5,1	0,9	0,5	3,7	2,9	1,4
Pays-Bas	2,5	4,5	4,4	3,2	2,3	2,0	0,8	3,9	3,9	2,7	-0,4	-0,4
Royaume-Uni	8,6	7,6	5,8	4,7	3,7	3,9	5,9	6,7	3,3	0,8	1,8	1,9
Suisse	4,8	7,6	5,2	2,3	2,0	2,5	3,8	7,5	2,6	-0,3	-0,2	0,5
Europe méridionale c/	11,7	9,2	7,7	5,5	4,4	4,2	9,5	8,0	4,9	2,7	1,4	1,6
Espagne	10,1	8,5	8,9	7,4	4,6	3,5	7,2	6,1	5,5	3,5	2,0	1,6
Grèce	18,1	14,7	12,1	13,7	12,7	9,0	17,5	7,9	12,8	12,8	10,6	7,1
Italie	11,5	8,6	6,1	3,7	3,4	4,1	9,4	8,2	4,1	1,2	0,2	1,1
Portugal	16,8	15,4	13,7	7,3	5,6	4,7	15,0	16,5	3,0	5,3	3,2	2,3
Pays nordiques c/	8,3	5,3	3,3	2,0	3,1	2,9	6,2	4,7	0,3	-1,9	-0,2	0,5
Danemark	6,5	4,9	3,1	2,8	3,5	3,6	4,2	2,0	0,6	0,2	0	0,9
Finlande	9,8	3,8	4,9	1,8	2,9	2,6	6,3	5,8	0,2	-3,2	0	-0,8
Norvège	8,0	4,8	3,4	1,0	2,8	3,0	6,8	4,2	0,4	-1,7	1,0	1,2
Suède	8,8	6,6	2,5	2,0	3,1	2,6	7,1	6,0	0,2	-2,5	-0,9	0,7
Océanie	8,7	3,0	3,6	5,7	3,0	3,7	7,3	2,5	1,2	0,7	1,2	2,0
Australie	8,5	3,3	3,6	6,2	3,2	4,0	7,2	2,2	0,6	0,9	1,4	2,3
Nouvelle-Zélande	9,5	1,0	3,6	2,6	2,3	2,3	7,5	3,9	4,9	-0,3	0,1	0,5
Pays européens membres de l'OCDE c/	11,4	6,6	6,6	4,1	3,3	3,2	5,4	5,4	3,8	2,2	0,4	0,8
CEE	7,7	6,6	6,8	4,3	3,3	3,3	5,5	5,4	3,9	2,4	0,5	0,8
Total, OCDE c/	6,0	5,1	5,2	3,4	3,1	3,3	4,2	4,1	2,8	1,9	1,1	1,5

Source: OCDE, Perspectives économiques, N° 55, juin 1994.

Notes: a/ Les agrégats sont calculés sur la base des coefficients de pondération du PIB de 1991 exprimés en parités de pouvoir d'achat de 1991.

b/ Jusqu'à l'année 1991 comprise, Allemagne occidentale; les données ultérieures concernent l'Allemagne tout entière et l'ensemble de l'économie.

c/ Pays indiqués.

Tableau 7. Main-d'oeuvre totale - hommes (Taux de croissance annuel moyen, en pourcentage)

PAYS	1973 - 1975	1975 - 1979	1979 - 1983	1983 - 1991	1992	1993	1992 Main-d'oeuvre (en milliers)
Allemagne	-1,1	0,0	0,8	0,4 g/	0,1	-	18 055
Amérique du Nord	1,4	1,8	0,9	0,9	1,0	0,6	78 237
Australie	0,8	1,0	1,3	1,6 d/	1,3	0,2	5 065
Autriche	-0,7	0,9	1,5	0,7	1,0	-	2 147
Belgique	0,4	-0,1	-0,3	-0,5	-0,1	-	2 444
Canada	2,6	1,9	0,9	0,9	0,1	0,9	7 649
Danemark	0,3	0,1 b/	0,1	0,6	-	-	-
Espagne	0,8	-0,1 b/	0,3	0,3	-0,9	-0,1	9 881
Etats-Unis d'Amérique	1,3	1,8	0,9	0,9	1,1	0,5	70 588
Finlande	0,6	0,0 b/	0,8	0,0	-1,1	-0,8	1 341
France	0,2	0,2	-0,1	0,1	-0,3	-	14 047
Grèce	-0,4	0,6	1,8	0,0	-	-	-
Irlande	0,6	1,4	0,8	-0,2	-	-	-
Italie	0,4	0,2	0,4	0,3	-0,5	- h/	15 452
Japon	0,9	0,7	0,9	1,0	1,2	0,9	38 990
Luxembourg	1,1	-0,6	-0,5	2,6 l/	-	-	-
Norvège	1,4	1,0	0,2	0,0	0,3	-0,3	1 166
Nouvelle-Zélande	2,1	0,6	0,6	-0,1 d/	0,4	-	922
Pays-Bas	0,0	0,1	0,7	1,4	1,3	-	4 283
Portugal	1,5 g/	0,5	0,2 g/	0,8	- g/	-1,7	2 674
Royaume-Uni	-0,3	0,1	-0,2	0,0	-0,8	-1,5	16 006
Suède	0,5	-0,1	-0,2	0,1 g/	-2,0	-3,4	2 306
Suisse	-2,5	-0,6	1,0	0,8	-0,6	-0,7	2 206
Pays européens membres de l'OCDE i/	-0,1	0,0	0,4	0,3	-0,3	-	92 008
Total, OCDE j/	0,6	0,8	0,7	0,6	0,0	-	215 222

Sources: OCDE, Statistiques de la main-d'oeuvre et Statistiques trimestrielles de la main-d'oeuvre.

Notes :

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1973 et 1974.

b/ Solution de continuité dans les séries entre 1975 et 1976.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1982 et 1983.

d/ Solution de continuité dans les séries entre 1985 et 1986.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1986 et 1987.

l/ Les données portent sur la période 1983-1990.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1991 et 1992.

h/ Solution de continuité dans les séries entre 1992 et 1993.

i/ Pays ci-dessus exclusivement.

Tableau 8. Main-d'oeuvre totale - femmes (taux de croissance annuel moyen, en pourcentage)

PAYS	1973 - 1975	1975 - 1979	1979 - 1983	1983 - 1991	1992	1993	1992 Main-d'oeuvre (en milliers)
Amérique du Nord	4,0	4,3	2,5	2,1	1,5	1,1	64 184
Allemagne	0,6	0,8	1,2	1,7 g/	1,9	-	12 895
Australie	4,0	2,0	2,6	3,7 d/	1,5	1,1	3 614
Autriche	-0,9	1,2	1,3	1,9	3,4	-	1 532
Belgique	2,6	2,6	1,8	1,2	1,7	-	1 793
Canada	5,6	4,7	3,4	2,6	0,4	1,3	6 224
Danemark	1,6	4,1 b/	2,1	1,1	-	-	-
Espagne	-0,6	0,0 b/	1,5	3,6	2,6	2,5	5 551
Etats-Unis d'Amérique	3,8	4,3	2,4	2,0	1,6	1,0	57 960
Finlande	2,0	0,8 b/	1,8	0,0	-1,5	-0,7	1 185
France	1,6	2,3	1,4	1,5	1,2	-	11 062
Grèce	2,0	1,1	6,5	0,9	-	-	-
Irlande	2,6	2,2	3,2	1,2	-	-	-
Italie	1,9	3,4	1,9	1,8	0,9	- h/	9 160
Japon	-1,5	2,1	1,8	1,7	1,1	0,1	26 790
Luxembourg	4,7	1,7	2,1	3,8 f/	-	-	-
Norvège	3,2	4,3	2,1	1,6	0,1	0,5	964
Nouvelle-Zélande	5,2	3,2	1,9	1,8 d/	0,6	-	714
Pays-Bas	4,5	3,3	6,2	4,6	2,4	-	2 850
Portugal	1,5 g/	3,0	0,8 g/	2,1	- g/	0,5	2 090
Royaume-Uni	1,8	1,7	0,2	1,9	-0,3	-0,9	12 136
Suède	3,8	2,1	1,6	0,7 g/	-1,8	-3,1	2 123
Suisse	-1,8	0,6	2,1	1,6	-0,7	-0,5	1 367
Pays européens membres de l'OCDE i/	1,9	2,0	1,6	1,8	0,8	-	64 708
Total, OCDE i/	2,1	2,8	2,0	1,9	0,9	-	150 010

Sources: OCDE, Statistiques de la main-d'oeuvre et Statistiques trimestrielles de la main-d'oeuvre.

Notes :

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1973 et 1974.

b/ Solution de continuité dans les séries entre 1975 et 1976.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1982 et 1983.

d/ Solution de continuité dans les séries entre 1985 et 1986.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1986 et 1987.

f/ Les données portent sur la période 1983-1990.

g/ Solution de continuité dans les séries entre 1991 et 1992.

h/ Solution de continuité dans les séries entre 1992 et 1993.

i/ Pays ci-dessus exclusivement.

Tableau 9. Proportion d'hommes et de femmes faisant partie de la main-d'oeuvre (en pourcentages)

PAYS	Hommes						Femmes					
	1973	1979	1983	1991	1992	1993 c/	1973	1979	1983	1991	1992	1993 c/
Allemagne	89,6	84,9	82,6	79,8	78,9	-	50,3	52,2	52,5	58,2	58,6	-
Australie	91,1	87,6	85,9	85,6	85,8	85,0	47,7	50,3	52,1	62,2	62,5	62,5
Autriche	83,0	81,6	82,2	80,5	80,7	-	48,5	49,1	49,7	56,3	58,0	-
Belgique	83,2	79,3	76,8	72,8	72,6	-	41,3	46,3	48,7	53,2	54,1	-
Canada	86,1	86,3	84,7	83,9	78,9	78,9	47,2	55,5	60,0	68,1	65,1	65,4
Danemark	89,6	89,6	87,6	88,5	-	-	61,9	69,9	74,2	78,9	-	-
Espagne	92,9	83,1	80,2	76,0	74,8	74,4	33,4	32,6	33,2	41,2	42,0	42,9
Etats-Unis d'Amérique	86,2	85,7	84,6	84,7	84,8	84,5	51,1	58,9	61,8	68,4	68,9	69,1
Finlande	80,0	82,2	82,0	79,6	78,5	77,7	63,6	68,9	72,7	71,9	70,7	70,1
France	85,2	82,6	78,4	75,2	74,7	-	50,1	54,2	54,4	58,2	58,7	-
Grèce	83,2	79,0	80,0	73,9	-	-	32,1	32,8	40,4	40,8	-	-
Irlande	92,3	88,7	87,1	81,9	-	-	34,1	35,2	37,8	39,9	-	-
Italie	85,1	82,6	80,7	79,7	79,1	75,1	33,7	38,7	40,3	46,2	46,5	43,2
Japon	90,1	89,2	89,1	88,9	89,7	90,1	54,0	54,7	57,2	61,5	62,0	61,7
Luxembourg	93,1	88,9	85,1	77,7	-	-	35,9	39,8	41,7	44,8	-	-
Norvège	86,5	89,2	87,2	82,9	82,6	82,2	50,6	61,7	65,5	71,1	70,9	71,1
Nouvelle-Zélande	89,2	87,3	84,7	82,6	82,2	-	39,2	45,0	45,7	63,4	63,2	-
Pays-Bas	85,6	79,0	77,3	80,3	80,8	-	29,2	33,4	40,3	54,5	55,5	-
Portugal a/	-	90,9	87,6	89,4	83,1	81,4	-	57,3	57,2	65,6	61,9	61,9
Royaume-Uni	93,0	90,5	87,5	85,2	84,5	83,3	53,2	58,0	57,2	65,0	64,8	64,3
Suède	88,1	87,9	85,9	85,3	83,2	80,3	62,6	72,8	76,6	80,9	79,1	76,5
Suisse b/	100,0	94,6	93,5	95,1	93,7	92,9	54,1	53,0	55,2	59,4	58,5	58,1
Amérique du Nord	86,2	85,8	84,6	84,6	84,2	83,9	50,7	58,6	61,6	68,4	68,5	68,7
Pays européens membres de l'OCDE d/	88,7	84,8	82,3	80,0	75,1	-	44,7	48,6	49,8	55,8	53,3	-
Total, OCDE d/	88,2	85,9	84,3	83,2	80,9	-	48,3	53,1	55,1	61,3	60,3	-

Sources: OCDE, Statistiques de la main-d'oeuvre et Statistiques trimestrielles de la main-d'oeuvre.

Notes: a/ Les données concernant la main-d'oeuvre comprennent un nombre significatif de personnes âgées de moins de 15 ans.

b/ Les données ventilées en fonction de l'âge et du sexe ne comprennent pas un certain nombre de salariés saisonniers étrangers, ces derniers étant compris dans les estimations de la population active.

c/ Estimations du secrétariat.

d/ Pays ci-dessus exclusivement.

Tableau 10 - Croissance de la main-d'oeuvre, par secteur, au cours des périodes de récession (modification en pourcentage annualisée)

PAYS	Agriculture		Industrie		Services		Total	
	1980 - 1982	1990 - 1991	1980 - 1982	1990 - 1991	1980 - 1982	1990 - 1991	1980 - 1982	1990 - 1991
Australie	0,6	-3,5	-1,0	-6,7	2,0	0,1	1,0	-1,8
Canada	-2,1	4,3	-4,0	-7,3	1,2	-0,3	-0,4	-1,9
Etats-Unis d'Amérique	0,6	1,0	-3,4	-4,3	1,7	0,3	0,1	-0,9
Royaume-Uni	-1,6	-1,4	-6,5	-7,1	-0,4	-1,6	-2,7	-3,2
PAYS	1981 - 1984	1990 - 1993	1981 - 1984	1990 - 1993	1981 - 1984	1990 - 1993	1981 - 1984	1990 - 1993
Allemagne b/	-3,2	-5,0	-2,2	-1,4	0,6	1,8	-0,8	0,3
Autriche	-1,4	-0,7 a/	-0,1	0,1 a/	3,3	0,8 a/	1,5	0,4 a/
Espagne	-1,9	-6,9	-3,9	-4,8	0,6	0,5	-1,4	-2,0
Finlande	-1,4	-5,7	-1,6	-10,4	2,9	-4,2	0,8	-6,2
France	-3,3	-4,1	-2,5	-3,0	1,5	0,6	-0,2	-0,7
Italie	-3,9	-6,8	-2,7	-1,0	3,1	-1,1	0,1	-1,6
Japon	-2,8	-5,3	0,6	1,3	2,0	1,7	1,1	1,1
Norvège	-3,4	-5,0	-1,4	-2,6	2,0	0,8	0,6	-0,4
Portugal	-	-15,3	-	-3,5	-	3,4	-	-1,9
Suède	-2,7	-3,0	-1,4	-8,4	1,3	-2,5	0,2	-4,2
Suisse	-1,4	-1,1	-1,4	-3,3	2,0	-0,8	0,5	-1,7

Source: OCDE, Statistiques trimestrielles de la main-d'oeuvre.  
 Notes: a/ Premier trimestre de 1990 à deuxième trimestre de 1993.  
 b/ Les données ne concernent que l'Allemagne occidentale.

Source: OCDE, Perspectives de l'emploi, juillet 1994, p. 17 (tableau 1.10)